

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme NICOLE BRODEUR, présidente de la commission
 M. DAVID HANNA, commissaire
 Mme FRANCINE SIMARD, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SECTEUR BRIDGE-BONAVENTURE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 7 octobre 2019, 13 h
Centre Lorne
2390, rue Ryde
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2019

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES:

Mme Karine Triolet et M. Cédric Glorioso-Deraiche - Action-Gardien 3

Mme Jocelyne Bernier et Mme Lorraine Bisson - Cité des Bâisseurs 25

M. François Gagnon et Mme Francine Verrier - ÉTS 30

M. Vianney Bélanger - COPRIM 42

Mme Julie Langlois et M. Denis Charron - Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles 56

Mme Lucette Lupien, M. Michel Létourneau, Mme Claudine Tremblay et Mme Denise Gaumont - Les ensembles résidentiels Habitat 67 et Tropiques Nord 65

Mme Pascale Fleury 83

Mme Violaine Cousineau - CSDM 90

M. Michel Leblanc - Chambre de commerce du Montréal métropolitain 102

M. Stéphane Lampron 114

Mme Camille Trudel et Marion Hilken - Concertation jeunesse et famille de Pointe-Saint-Charles 124

LA PRÉSIDENTE :

Bon après-midi, Mesdames et Messieurs! Good afternoon, Ladies and gentlemen! Je vous invite à prendre place et aussi à vous avancer, si vous le souhaitez. Bonjour, Monsieur!

5

Je me nomme Nicole Brodeur. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. Mes collègues, Francine Simard et David Hanna, se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue à cette nouvelle étape de la consultation publique sur l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure.

10

Nous sommes secondés par mesdames Marina Jolly et Élyse Naud qui sont à ma droite, elles sont les analystes de la commission. La séance se déroulera en français mais ceux et celles d'entre vous qui le souhaitent peuvent s'exprimer en anglais auprès de la commission.

15

This meeting will be conducted in French, but anyone who will prefer address the Commission in English may do so.

20

Nous accueillons cet après-midi les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion sur l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure. Cette phase de la consultation se déroule entre les citoyens et la commission. Les représentants de la Ville ne participent pas aux échanges.

25

Au total, nous aurons à la fin de cette journée, nous aurons tenu six séances, c'est-à-dire mercredi le 3 octobre en après-midi et en soirée, jeudi le 4 en après-midi – en soirée, je m'excuse – et vendredi le 5 octobre en après-midi.

30

Nous entendrons une quarantaine de citoyens et de représentants d'organismes. La commission a également reçu plus d'une centaine de mémoires additionnels dont les auteurs ont préféré s'en tenir à une présentation écrite.

35 Je vous rappelle que les commissions de l'Office reposent sur le principe selon lequel les citoyens ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire reconnaître leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus municipaux relativement à ces projets. Les consultations se déroulent selon une procédure établie et les commissaires s'engagent à respecter un code de déontologie.

40 Quant au déroulement de la séance de cet après-midi, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouons une vingtaine de minutes à chacun et à chacune, soit dix minutes environ pour présenter leur opinion et dix minutes pour un échange avec les commissaires. Je serai aussi assez stricte aussi sur la durée compte tenu du nombre de personnes qui ont demandé à présenter leur mémoire.

45 Je voudrais rappeler aussi à ceux et celles qui viendront présenter leurs mémoires que nous les avons lus attentivement et que nous nous sommes même réunis avant la tenue de la séance pour en discuter. C'est pourquoi je vous invite à en présenter les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible pour que la commission puisse échanger avec vous.

50 Les mémoires seront rendus publics sur le site internet le 11 octobre, soit au lendemain de la fermeture des opinions en ligne. Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse de l'information et des opinions et des mémoires.

55 Compte tenu de la quantité importante d'opinions verbales et écrites que nous aurons à traiter et à analyser, nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport au début de la prochaine année. C'est la présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, qui remettra le rapport aux élus. Ce rapport sera rendu public dans les quinze jours suivant son dépôt. Les décisions relatives au projet, comme vous le savez, appartiennent aux élus municipaux.

60 Vous noterez la présence d'une sténographe à ma gauche, madame Louise Philibert, et de même que la firme CSL qui est responsable de la sonorisation. Comme pour la première partie de la consultation, tout ce qui est dit au cours de l'audience est enregistré. La transcription

des notes sténographiques sera accessible sur le site internet de l'Office dans une semaine environ.

65 Je veux aussi mentionner que la commission est soutenue dans son travail par monsieur Gilles Vézina qui est attaché de recherche et de documentation à l'Office et avec lequel vous avez peut-être déjà communiqué. Et, aussi, par madame Brunelle-Amélie Bourque qui est en ce moment aujourd'hui préposée à l'accueil, mais qui s'occupe de toute la logistique de la commission... Des séances plutôt publiques.

70 La séance de cet après-midi devrait prendre fin vers 17 h 15 environ. Nous prendrons une pause de dix à quinze minutes à mi-parcours.

75 Comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat de cette rencontre demeure serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation d'autrui ne seront pas reçus.

80 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos qui sont tenus cet après-midi, les représentants de la Ville pourraient utiliser leur droit de rectification. C'est moi-même qui leur accorderai cette possibilité en toute fin de séance seulement. Il s'agira, bien entendu, de rectifier un fait ou des données et non pas d'émettre un commentaire ou un avis de la part de la Ville.

85 Alors, sur ce, j'invite immédiatement madame Karine Triolet à se présenter à l'avant. Bonjour Madame!

Mme KARINE TRIOLET :

Bonjour!

90 **LA PRÉSIDENTE :**

Bon après-midi!

95 **Mme KARINE TRIOLET :**

Et je suis accompagnée de mon collègue, Cédric Glorioso Deraiche.

100 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour, Monsieur!

Mme KARINE TRIOLET :

105 Donc, bonjour! La corporation de développement communautaire Action-Gardien regroupe 26 organismes du quartier Pointe-Saint-Charles. Elle existe depuis 1981 et elle a de tout temps mis l'aménagement urbain au cœur de ses priorités.

110 Il faut dire que Pointe-Saint-Charles est un quartier ouvrier du sud-ouest de Montréal qui subit de plein fouet un processus accéléré de gentrification. Depuis les années 2000, les développements immobiliers de part et d'autre du canal de Lachine, ainsi que les transformations du cadre bâti au cœur du quartier habité ont radicalement changé le visage de notre quartier. La population est de plus en plus fragmentée, les résidents les plus vulnérables vivent de nombreuses réalités d'exclusion.

115 Pour les membres d'Action-Gardien, il est impératif que le redéveloppement de Bridge-Bonaventure permette d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population plutôt que d'exclure encore davantage les ménages à petit et moyen revenu.

120 Ce qu'il adviendra sur le secteur Bridge-Bonaventure sera déterminant pour Pointe-Saint-Charles, mais plus largement pour Montréal. On est à l'heure des choix sur le mode de développement urbain de Montréal et des quartiers centraux.

125 Est-ce qu'on va continuer à céder des pans entiers de nos quartiers à des promoteurs et investisseurs qui les développent selon leurs intérêts économiques ou bien est-ce qu'on va saisir l'opportunité de la requalification de Bridge-Bonaventure et de ses terrains publics pour renverser cette tendance?

130 Bridge-Bonaventure a une histoire ponctuée de constructions et de démolitions, sans considération pour son patrimoine et sa population. Pensons à la destruction de Goose Village pour y construire un stade finalement démoli quelques années plus tard ou encore à l'autoroute construite sur des terres remblayées de déchets, privant Pointe-Saint-Charles du fleuve.

135 Aujourd'hui, les mégaprojets qui sont annoncés semblent faire fi, une fois de plus, de l'identité et de la dynamique des quartiers environnants. Il est temps pour la concertation Action-Gardien de consolider ce secteur en misant sur ses atouts, en corrigeant les erreurs urbaines du passé et en répondant aux besoins importants de la population montréalaise.

140 On appelle donc la Ville de Montréal à se saisir de cette occasion à exercer un leadership très fort auprès des autres paliers du gouvernement et à jouer un rôle moteur pour encadrer le développement de Bridge-Bonaventure en réponse aux nombreux enjeux humains, sociaux, économiques, environnement du quartier et de Montréal.

145 Notre communauté a développé dans les derniers mois, les dernières années, une vision globale pour l'ensemble du secteur, en fait, plus particulièrement pour la portion qui est incluse dans les limites de Pointe-Saint-Charles. Nous avons développé des propositions concrètes pour illustrer notre vision. C'est une démarche de très, très longue haleine, avec des visites guidées, des portes ouvertes, des tournées dans les organismes et ça a culminé donc par une fin de

150 semaine de conception avec des équipes composées de citoyens, citoyennes, acteurs
communautaires et le support inestimable de professeurs et du service de collectivité de l'UQAM
qu'on tient d'ailleurs à remercier. C'est donc un projet très fortement enraciné et ancré dans la
communauté de Pointe-Saint-Charles qu'on vous présente aujourd'hui.

155 Je vais commencer par parler de l'habitation et du milieu de vie. Donc, on propose
d'implanter une vocation résidentielle à but non lucratif sur les terrains fédéraux de la Société
immobilière du Canada, ainsi que des équipements collectifs sur le reste du site.

160 On tient à rappeler qu'il y a 1 500 ménages aujourd'hui dans notre quartier, soit un tiers
des ménages locataires qui consacrent 30 % ou plus de leur loyer pour se loger. À l'échelle de
Montréal, c'est un ménage locataire sur quatre. Avec un taux d'inoccupation qui est en dessous
maintenant du 2 % et des loyers qui continuent à augmenter, ça devient un vrai casse-tête pour
se loger pour les familles et les personnes à petit revenu de Montréal.

165 Donc pour répondre à ces besoins urgents, on ne peut pas se contenter d'inclure un
faible pourcentage de logements sociaux dans les projets de tours à condominiums sur des
terrains publics. On affirme que ce sont 100 % des logements qui doivent être réellement
abordables et sortis de la spéculation.

170 Au-delà du logement, nous avons conçu un milieu de vie concret au bassin Peel qui a
d'ailleurs été illustré par l'architecte Marc Dubuc. Rappelons-en simplement quelques éléments.
Nous voulons un milieu de vie dense à échelle humaine d'environ 1 000 logements mais avec
des hauteurs de trois, quatre étages. Maximum six à huit sur certains îlots. Nous voulons des
espaces de socialisation et des réseaux de rues partagées et de ruelles.

175 Dans le prolongement de la rue Centre, nous prévoyons un pôle éducatif avec
notamment une école secondaire, un équipement qui manque cruellement dans le quartier, ainsi
que des équipements partagés. On parle de maison de la culture, de terrains multisports qui

180 desserviront bien sûr la population de Pointe-Saint-Charles mais plus largement les quartiers environnants.

On y voit aussi des commerces de proximité, bien sûr abordables, des locaux communautaires conçus pour répondre aux besoins de base des résidents et résidentes, et non pas pour répondre aux besoins d'une clientèle de passage.

185 Dans notre plan d'ensemble, on a été très soucieux de la cohabitation. Nous avons prévu une zone tampon le long des voies ferrées, ainsi qu'une école des métiers et un centre d'économie sociale en lien avec les entreprises aux alentours.

190 La présence des terrains fédéraux et provinciaux au bassin Peel constitue une opportunité vraiment unique de créer un tel milieu de vie. Cela suppose, par contre, que les terrains fédéraux ne soient pas offerts au plus offrant par la Société immobilière du Canada.

195 Alors, au-delà des outils existant à la Ville de Montréal, au-delà de la Stratégie nationale du logement du gouvernement fédéral, ce dont on a d'abord et avant tout besoin, c'est d'une volonté politique forte des trois paliers de gouvernement pour réserver ces terrains pour un projet d'intérêt collectif.

200 On recommande donc à la Ville de Montréal de soutenir la création du milieu de vie porté par la population par tous les leviers dont elle dispose; de travailler activement avec les acteurs fédéraux et provinciaux pour que les terrains publics soient réservés pour du logement social communautaire et équipements collectifs. Et, on lui recommande également de freiner les appétits des promoteurs et investisseurs en refusant tout développement qui viendrait prolonger le modèle de Griffintown dans notre quartier et en n'autorisant pas la construction d'un stade de baseball dans ce secteur.

205 Concernant l'emploi maintenant. Nous sommes totalement en accord avec la volonté de la Ville de maintenir et consolider l'emploi. Par contre, il faut être extrêmement prudent quand on

210 implante du résidentiel dans une zone jusque là dédiée à l'emploi. La mixité d'usages sans
planification amène une pression spéculative et un abandon progressif de la vocation d'emploi
au profit du résidentiel qui est bien plus rentable. Nous en avons été témoins, d'ailleurs, le long
du canal de Lachine et dans le quartier de Griffintown.

215 La mixité d'usages peut aussi engendrer certains enjeux de cohabitation. Déjà, nous
avons pu entendre au fil de ces audiences des promoteurs questionner la présence, par
exemple, de ADM et la compatibilité de ses industries plus lourdes, pourtant centaines, avec
les projets de tours résidentielles et à bureaux sur la Pointe-du-Moulin ou au bassin Peel.

220 Nous recommandons à la Ville de protéger et de maintenir une zone d'emploi par
différents moyens, par exemple, avec des zonages exclusifs ou des périmètres de protection.
Nous recommandons aussi de valoriser les entreprises de production et artisanales déjà
existantes à l'est de la rue Mill dans le corridor sous l'autoroute Bonaventure, en y ajoutant
d'ailleurs une fonction éducative avec, par exemple, un écomusée des métiers. Nous croyons
225 qu'il faut placer ces entreprises au cœur du renouvellement du secteur plutôt que de tout miser
sur des nouvelles filières porteuses d'avenir.

Nous recommandons aussi de maintenir la vocation d'emploi du triangle Montmorency et
de convertir le parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles en un éco-parc industriel avec des
230 entreprises qui seront liées à l'industrie verte, aux technologies propres, à la décontamination
des sols avec un pôle de recherche.

Nous croyons enfin essentiel de mettre sur pied dès maintenant un comité de travail
regroupant les acteurs économiques, publics, d'économie sociale, communautaires, afin de
235 travailler les conditions de maintien et de consolidation des zones d'emploi, d'attraction des
entreprises, d'embauche locale, de cohabitation entre les différents usages.

M. CÉDRIC GLORIOSO-DERAICHE :

240 En ce qui concerne l'environnement maintenant. Nous recommandons à la Ville de
s'engager fermement en faveur d'un milieu de vie résilient face à la crise climatique. Cela devra
se traduire par des gestes concrets dans toutes les composantes de la requalification de Bridge-
Bonaventure, que l'on parle de reconfigurer les infrastructures routières en diminuant la place de
245 l'auto solo, de renforcer la mobilité active, de diversifier les usages pour créer des quartiers
complets, de construire des bâtiments écologiques, des corridors de biodiversité ou encore de
lutter contre les îlots de chaleur, nombreux sont-ils dans le secteur.

Cette priorité environnementale devra guider le choix des projets qui vont s'implanter
dans le secteur. À ce sujet, malgré le marketing vert dont s'entourent le stade et le complexe
250 immobilier qui l'accompagne, nous sommes à des années-lumière de la vision que nous avons
d'un quartier durable. En quoi est-ce écologique et résilient de construire un stade, alors qu'on en
a déjà un? De viser la carboneutralité pour un équipement qui ne permet pas de lutter
efficacement contre la crise climatique? De miser sur le tourisme et l'attraction de clientèles de
passage au lieu de répondre aux besoins de base de la population montréalaise? De mise sur
255 un complexe résidentiel luxueux qui contribue à exclure une portion importante de la population
de son milieu de vie? Nous pourrions en parler longtemps.

Pour le transport, notre principale recommandation est de limiter le transit dans
l'ensemble du secteur et d'encourager la mobilité active, surtout en sachant que le transport
260 reste le plus producteur et émetteur de GES au Québec avec 43 % des émissions.

Nous sommes vraiment surpris de la proposition de la Ville de Montréal de maintenir la
vocation de la rue Bridge en tant qu'accès au pont Victoria. Nous proposons plutôt de raccorder
celui-ci au boulevard Bonaventure afin d'éliminer la circulation de transit dans notre quartier sur
265 les rues Bridge, Wellington et Mill. Ce serait complètement impensable de ne pas résoudre cette
problématique majeure de congestion – et qui est déterminée et affirmée par la Ville de Montréal

270 dans son document – dans notre quartier habité. C'est un préalable à tout développement dans le secteur Bridge. Nous avons dessiné une proposition pour illustrer notre propos, mais tout autre scénario serait bienvenu à être étudié.

275 Nous proposons également de revenir à l'idée défendue par la Ville de Montréal et la Société du Havre au début des années 2000, à savoir, de déplacer le futur boulevard urbain sur l'emprise de la rue Marc-Cantin, le long des voies ferrées, comme cela a été présenté dans d'autres présentations la semaine dernière. Cela permettra de dégager pleinement les berges du fleuve ainsi que le parc d'entreprises de Pointe-Saint-Charles et de concentrer les fractures urbaines au sein d'un même endroit.

280 Or, le scénario mis de l'avant actuellement par la Société des ponts ne va pas du tout dans cette direction. Le boulevard reste collé au fleuve, sans réduction de la capacité routière, ni raccordement au pont Victoria. De plus, la Société des ponts vient même de lancer un appel d'offres d'avant-projet préliminaire sans tenir compte du résultat de ces présentes consultations. Pendant ce temps, on apprend que la rue Marc-Cantin sera prochainement refaite par la Caisse de dépôt et de placement du Québec qui y a construit ses piliers du REM proche de cette
285 emprise.

290 Cela donne l'impression d'un manque important de coordination entre les acteurs : chacun son emprise, ses échéanciers, au détriment de la vision globale. On compte donc sur la Ville pour rassembler tous ces acteurs-là ensemble et s'assurer qu'ils ne prennent pas de décisions à la pièce qui vont compromettre une vision d'ensemble qu'on souhaite créer dans ce milieu.

295 Notre troisième grande recommandation sur le transport est de reconnecter ou connecter en transport actif le quartier habité avec Bridge-Bonaventure, le centre-ville et le fleuve. Nous sommes un quartier enclavé avec de nombreuses ruptures de voies piétonnes et cyclables, et en ce sens, nous recommandons trois choses parmi tant d'autres.

D'abord, poursuivre la rue du Centre jusqu'à la rue Bridge en transport actif et collectif

300 vers le milieu de vie du bassin Peel pour vraiment recréer une nouvelle connexion qui n'existe pas actuellement. Utiliser le pont pivotant du port, qui est le pont qui existe à côté du pont Wellington, qui est le pont ferroviaire, pour le relier de manière permanente aux berges du canal Lachine et le traverser dans l'axe de la promenade Smith à Griffintown.

305 Et, enfin, on propose d'aménager une passerelle piétonne et cyclable à partir du parc Marguerite-Bourgeoys pour rejoindre les berges du fleuve. Ce n'est pas tout d'aménager une bande riveraine le long de celui-ci. Encore faut-il pouvoir y accéder à partir du quartier habité. Cette proposition vous a également été présentée par le Comité des résidents-résidentes de Pointe-Saint-Charles, l'OPA.

310 En poursuite de cette idée, il est important de mentionner que l'accès et l'appropriation publique des berges du canal de Lachine et du fleuve Saint-Laurent sont une priorité locale depuis plusieurs années maintenant. Faut-il le rappeler, au début du 19^e siècle, les berges du fleuve Saint-Laurent débutaient dans la cour arrière de la maison Saint-Gabriel. Elles se sont éloignées au fur et à mesure qu'on a construit des obstacles, différentes phases de remblai, des
315 voies ferrées, un dépot municipal, un stationnement pour l'Expo 67 et, finalement, la construction de l'autoroute Bonaventure.

Il est grand temps de redonner à la communauté ce qu'elle a perdu il y a de si nombreuses années de cela et de réparer les torts causés à cette population. En ce sens, nous
320 recommandons à la Ville d'aménager le parc linéaire entre le pont Victoria et le pont de l'Île-des-Sœurs avec des espaces pleinement appropriés par la population le long des berges, qui inclut cette passerelle piétonne dont on vous a fait mention et qui est affichée à l'écran également ici.

325 Nous proposons également d'élargir la bande de Parcs Canada sur les berges du bassin Peel et de ne pas y autoriser des projets qui viendraient privatiser les berges, comme on le voit trop souvent sur le bord de Pointe-Saint-Charles ou dans Saint-Henri.

Et, enfin, nous proposons de créer une nouvelle trame verte qui relie le quartier habité de

330 Pointe-Saint-Charles, le futur milieu de vie du bassin Peel, les berges du canal de Lachine et du
fleuve Saint-Laurent en passant par le futur site commémoratif de la Black Rock en mémoire aux
Irlandais. Ce nouveau parcours riche en histoire, en sensations et en paysages inclura des vues
saisissantes sur le fleuve qu'il faut préserver.

335 Maintenant, pour la question du patrimoine, le secteur Bridge regorge de sites et de
bâtiments patrimoniaux et de paysages uniques. On a beaucoup parlé lors de ces consultations
de maintenir l'esprit des lieux. Pour nous, cela signifie mettre en valeur ce patrimoine matériel et
immatériel et surtout arrêter de faire fi du passé pour tout raser et reconstruire comme on a
entendu au cours de la semaine dernière.

340 Au contraire, ce patrimoine est d'une richesse qui doit inspirer l'avenir. En voici quelques
exemples. Bâtir un milieu de vie résidentiel avec un rappel important au village détruit de Goose
Village; créer un parcours patrimonial avec le contenu du Guide de la société d'histoire de
Pointe-Saint-Charles qui en a créé un fascinant; protéger, mettre en valeur et, au besoin,
345 convertir les bâtiments jugés patrimoniaux sur le secteur; excaver le bassin Wellington pour lui
redonner une partie de sa forme originale; protéger les usages industriels historiques en fonction
– les Forges de Montréal, ADM, on pourrait nommer d'autres entreprises; faire du parc
commémoratif le point significatif de l'entrée de ville et revoir à cette fin les aménagements
proposés par Hydro-Québec qui peut-être ne cadrent pas avec cette vision d'entrée de ville; et,
350 enfin, protéger les vues et les paysages de ce secteur, puisqu'à cet effet, des développements
en hauteur seraient incompatibles avec le respect d'identité des lieux distincts du centre-ville et
avec des icônes patrimoniaux à mettre en valeur.

355 Nous recommandons ainsi à la Ville d'interdire les développements de tours en hauteur
dans ce secteur tout à fait distinct.

Mme KARINE TRIOLET :

360 En conclusion, nous tenons à dire que nous souscrivons, la concertation Action-Gardien,

à la plupart des éléments de la vision préliminaire ainsi qu'aux principes de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure qui ont été soumis à la consultation par la Ville de Montréal, à quelques exceptions près que nous avons soulignées dans notre mémoire.

365 Cependant, une grande question demeure. Ces principes et ces investissements publics
seront au service de quel développement? La Ville de Montréal, en attendant les résultats de la
consultation, demeure silencieuse à cet égard. Pendant ce temps, des décisions continuent à se
prendre notamment sur les infrastructures. Pendant ce temps, les promoteurs du stade de
baseball et du complexe immobilier sont sur toutes les tribunes publiques, médiatiques et de
370 lobbying pour promouvoir leur projet.

 Nous sommes face à deux visions opposées du développement de Bridge-Bonaventure
et nous sommes d'avis que la Ville de Montréal doit sans tarder se prononcer sur sa vision
fondamentale pour l'avenir du secteur. Est-ce que Montréal va continuer dans la lignée des
375 développements portés par des développeurs immobiliers qui s'accaparent le foncier et qui font
du logement une occasion de profit? Montréal va-t-elle continuer à céder à la pression des
mégaprojets, des entrées de prestige, de récréotourisme, le tout pour une métropole innovante et
compétitive?

380 Le projet de stade a beau être présenté comme novateur, vert, écoresponsable, et même
comme un équipement communautaire, il ne répond aucunement aux besoins réels des
Montréalais. Il s'accompagne de restaurants, hôtels, divertissements, extension du modèle
immobilier de Griffintown dans notre quartier. Est-ce vraiment selon cette vision répondant en
premier lieu aux intérêts des investisseurs qu'on veut construire le Bridge-Bonaventure des 100
385 prochaines années?

 C'est fort de notre vision collective de communauté que nous répondons clairement non.
Non à tout projet qui viendrait renforcer la gentrification de notre quartier, privatiser les rares
terrains publics encore disponibles et compromettre le maintien et la consolidation des industries
390 présentes dans le secteur, tout en ne contribuant pas à des milieux de vie résilients face à la

crise climatique.

395 Nous sommes persuadés que la Ville de Montréal a, avec le secteur Bridge-Bonaventure, une occasion unique de créer un milieu de vie réellement inclusif, diversifié, accessible, écologique et qui fera la fierté de Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

400 Merci beaucoup. Alors, on aurait quelques questions qu'on va vous poser en suivant l'ordre de vos recommandations qu'on retrouve à la fin de votre mémoire. Alors, une première.

M. DAVID HANNA, commissaire :

405 Oui. Je pourrais commencer par votre recommandation 1.3 à la page 21, dans laquelle vous recommandez qu'aucun changement de zonage se fasse – on s'entend bien, zonage industriel à l'heure actuelle – aucun zonage se fasse à moins ou avant que la Ville se dote d'un document de planification. Pouvez-vous clarifier pour les besoins de la commission de quel document de planification parlez-vous?

410

Mme KARINE TRIOLET :

415 C'est une bonne question, c'est aussi une question qu'on avait posée à la consultation du 22 mai et ce qu'on nous avait répondu à la Ville, c'est qu'il était un petit peu prématuré de savoir de quel document de planification on parlerait. C'est pour cette raison que nous en avons parlé de façon peut-être un petit peu flou dans notre mémoire. Est-ce que ça va être un PPU? Est-ce que ça va être un plan d'aménagement d'ensemble, etc.? Nous n'en avons aucune idée.

420 Ce qu'on voudrait absolument éviter, par contre, c'est qu'il y ait certains secteurs du développement – certains secteurs de Bridge-Bonaventure qui soient développés plutôt à la pièce, sans qu'on ait vraiment... Sans que la Ville de Montréal se soit dotée d'une vision

d'ensemble du secteur.

425 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Merci.

430 **Mme KARINE TRIOLET :**

On est évidemment particulièrement inquiets pour le secteur du bassin Peel.

M. DAVID HANNA, commissaire :

435 Et, peut-être sous-jacent à ça, vous avez fait mention de certaines études, mais que vous ne nommez pas. Et, tel que j'aurais demandé à monsieur Goulet Devimco de fournir ces études, par exemple, auriez-vous... voudriez-vous fournir l'étude de mémoire qui permet de comprendre l'impact d'un stade dans un quartier résidentiel ?

440 **Mme KARINE TRIOLET :**

Avec grand plaisir.

M. DAVID HANNA, commissaire :

445 Ce serait vraiment gentil, merci.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

450 On irait à la recommandation 2.2 qui est sous le volet *Vision et développement* à la page 32 de votre document. C'est bon?

Mme KARINE TRIOLET :

455 Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

460 Où vous demandez à la Ville de protéger le secteur de la spéculation foncière, particulièrement au bassin Peel, dans le triangle Saint-Patrick et sur le site de Transport Ray-Mont, notamment par le maintien d'un zonage très restrictif. Quand vous pensez à « zonage très restrictif », vous pensez à quoi? Parce qu'on sait que Transport Ray-Mont, vous le savez bien sûr, a l'intention de déménager, racheter un terrain dans Assomption, donc oui, Ray-Mont Logistiques, et demande, lui, un élargissement du zonage pour pouvoir vendre son terrain. Alors, 465 si Ray-Mont Logistiques déménage et que le zonage est très restrictif, qu'est-ce qu'il y aurait sur le terrain de Ray-Mont Logistiques ?

Mme KARINE TRIOLET :

470 Bien, c'est sûr que si une municipalité annonce son intention de vouloir diversifier les usages, de pouvoir accepter, par exemple, du résidentiel sur le site de Transport Ray-Mont, c'est certain que la spéculation va aller bon train sur ce terrain-là. En général, un zonage plus restrictif va d'une certaine manière protéger le terrain de la spéculation. Je dis « d'une certaine manière » parce que, évidemment, on a vu beaucoup de promoteurs acheter des terrains avec des 475 zonages qui sont très restrictifs, et attendre finalement le bon moment pour pouvoir le développer sous d'autres usages. On affirme quand même que de garder des zonages le plus restrictif possible, empêche de donner du plein droit à des promoteurs et donc offre une garantie supplémentaire de protection.

480 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Dans ce cas-ci, c'est une zonage industriel.

Mme KARINE TRIOLET :

485

Tout à fait.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

490

On s'entend?

Mme KARINE TRIOLET :

495

Tout à fait.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Donc c'est ce que vous souhaiteriez que le terrain continue avec un zonage industriel.

500

Mme KARINE TRIOLET :

505

Tout à fait et tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas une vision de développement qui va être adoptée par la Ville de Montréal et évidemment concertée avec la population de notre quartier. Par ailleurs, on estime aussi que concernant Transport Ray-Mont, on ne voudrait pas que l'avenir de ce secteur-là soit décidé dans le cadre des présentes consultations. C'est un secteur très important, c'est une entrée de Pointe-Saint-Charles et on demande donc à ce qu'il y ait une consultation particulière sur ce site-là. Vous savez que nous, on aimerait pouvoir poursuivre la rue du Centre jusqu'au secteur Bridge-Bonaventure. Il y a plein d'usages qui ont été – de verdissement, d'emploi, etc. – qui ont été annoncés pour ce secteur-là et on pense qu'il mérite une consultation à part entière.

510

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Bien. Merci.

515 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Si vous permettez, la recommandation 5.1 qui, je crois, est centrale, on est en fait à diverses pages et qui est vraiment votre Opération populaire d'aménagement. Au fond, c'est ça, c'est de prendre l'OPA, puis de le consacrer, si on veut, à un projet de ville.

520

Est-ce que, compte tenu d'abord de l'occupation industrielle du milieu, donc voies ferrées, usine lourde parfois comme l'ADM, qui avoisine quand même votre secteur stratégique, est-ce que vous avez tenu compte dans votre OPA des multiples restrictions réglementaires quant au fumigant, par rapport aux rues, par rapport aux voies ferrées, à tout développement nouveau, etc. Et l'autoroute aussi qui dégage quand même des gaz et des poussières. Est-ce que vous avez tenu compte de ces nuisances, on va dire, globalement dans votre plan?

525

Mme KARINE TRIOLET :

530

Oui. Je commencerais par dire que des nuisances industrielles, on en vit dans notre quartier de Pointe-Saint-Charles, on est un quartier très enclavé avec beaucoup de voies ferrées, etc. Donc, évidemment, c'est au cœur des préoccupations des résidents et résidentes, et oui, on en a tenu compte. C'était une des problématiques au cœur des discussions dans les différentes équipes de l'OPA.

535

Il nous semble néanmoins que le secteur du bassin Peel est assez grand pour pouvoir y accueillir une mixité d'usages. Vous constaterez d'ailleurs que c'est le seul secteur de Bridge-Bonaventure dans lequel nous avons ouvert à l'usage résidentiel. On s'est bien gardé de le faire, par exemple, du côté est ou sud, selon, de la rue Mill. On pense que ce serait très dommageable. Donc, oui, on l'a pris en compte, on a mis une zone tampon avec la voie ferrée.

540

Vous remarquerez que sur la rue Mill, nous n'avons mis aucune habitation, ni entrée d'équipement collectif. Toutes les entrées vers les écoles secondaires, écoles des métiers,

545 centre sportif, etc., se font par la rue du Centre ou la rue Bridge parce qu'on sait que la rue Mill a plus de camionnage et qu'en attendant de trouver des alternatives au camionnage, eh bien, ils sont là pour rester, si on veut préserver les entreprises de ce secteur-là.

550 Donc on a essayé de travailler les cohabitations entre les différents usages de la meilleure façon possible et on est tout à fait ouverts à poursuivre la réflexion pour améliorer encore notre proposition avec les entreprises aux alentours.

M. DAVID HANNA, commissaire :

555 Merci.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

560 Alors, sous le volet « transport et patrimoine », vous parlez d'entrée de ville. Donc vous référez au principe numéro 2 de la Ville, mais j'aimerais qu'on observe plutôt la recommandation que vous faites à 7.2, à la page 104 sous le volet « patrimoine ». On parle d'entrée de ville mais on parle aussi d'entrée de quartier. C'est bon?

Mme KARINE TRIOLET :

565 Page 104?

M. CÉDRIC GLORIOSO-DERAICHE :

570 Pardon, - il fallait qu'on se décide.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

575 C'est ce que j'ai... Je vous ai laissés négocier. Donc de renforcer – votre

recommandation, c'est de renforcer le principe 2 parcours d'entrée de ville mis en scène avec les propositions suivantes. La première, c'est d'ajouter la notion d'entrée de quartier et pas seulement d'entrée de ville en mettant en valeur son identité particulière. Alors, où verriez-vous ces entrées de quartier – cette ou ces entrées de quartier – comment ça procéderait? Qu'est-ce que vous voudriez mettre en valeur?

M. CÉDRIC GLORIOSO-DERAICHE :

Bien, d'abord et avant tout, le prolongement de la rue du Centre. C'est comme un axe névralgique pour l'entrée vers le quartier, le milieu de vie habité qu'on veut créer au bassin Peel. Donc, pour nous, c'est assez important qu'il soit mis en valeur par, par exemple, des aménagements verts ou des mesures d'apaisement de la circulation qui limiteraient un peu, qui faciliteraient le passage vers l'entrée de ce quartier-là qu'on veut développer dans ce milieu de vie là.

Mais, également, juste penser la question de l'entrée de ville. L'entrée de ville peut être une entrée au quartier aussi parce que le quartier est une partie intégrante de la ville. Donc pour entrer à la ville, on rentre par le petit quartier avant tout. Donc pour nous c'est important de réfléchir à ça pour un peu limiter peut-être la vitesse de circulation des voitures qui passent par là, ou pour les contourner avec la reconnexion de Bonaventure avec le pont Victoria qu'on propose, qui, nous, est absolument essentielle cette proposition-là pour créer un véritable milieu de vie au bassin Peel. S'il y a encore 25 000 véhicules par jour qui circulent sur la rue Bridge, puis on a une école secondaire là, ça n'a plus de sens. Il faut réfléchir à ça d'une offre globale. Essayer de comprendre plus largement les enjeux de transport et d'entrée de ville à ce niveau-là.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Et si je peux me permettre d'aller un peu plus loin, qu'est-ce que vous proposez ou qu'est-ce que vous avez en tête en disant, en précisant : « en mettant en valeur son identité particulière »?

Mme KARINE TRIOLET :

610 Mais la mise en valeur peut notamment se faire par le parcours patrimonial qu'on propose avec la Société d'histoire. J'ai envie de vous parler du canal de Lachine. Il y a une piste cyclable, puis on a l'impression qu'on traverse Pointe-Saint-Charles mais on n'a aucune idée de ce qui se passe à l'intérieur de Pointe-Saint-Charles. Donc c'est totalement déconnecté en fait de la réalité de notre quartier, et très souvent, on disait : « Oui, des entrées de ville mais aussi quel lien on fait avec le quartier habité qui a toute une richesse ».

615 Donc quand on parle d'entrée de ville, je trouverais ça intéressant aussi de mentionner que, pour nous, le parc commémoratif irlandais est une entrée de ville vraiment intéressante et aussi une démarcation entre quand est-ce qu'on est dans du transit pour aller au centre-ville et quand est-ce qu'on entre dans le quartier de Pointe-Saint-Charles? Donc dans le milieu de vie du bassin Peel dans le quartier actuellement habité. C'est ça.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

625 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

630 Moi, j'ai une question concernant les recommandations qui tournent autour de l'emploi. Vous dites entre autres – il y en a plusieurs, mais l'une d'entre elles nous a particulièrement interpellés – lorsque vous écrivez : « Favoriser par un zonage et un règlement des usages permis les industries de production, industries, manufactures, artisanat plutôt que les usages bureaux », on se disait, on comprenait en partie votre préoccupation mais en même temps, sachant que tant du côté industries, manufactures, qu'artisanat, il y a comme des limites au développement dans le secteur Bridge-Bonaventure. Et on se demandait ce qui motivait votre réticence par rapport aux usages de bureaux?

Mme KARINE TRIOLET :

640 Bien, d'abord on trouve que c'est intéressant d'avoir une diversité de formes d'emploi. On
serait très inquiets d'un développement qui viendrait tout miser sur des nouvelles filières, sur de
la nouvelle économie, sur des bureaux, et qui se ferait... Parce que souvent c'est aussi présenté
comme étant plus compatible avec une cohabitation résidentielle et donc que ça se fasse au
détriment des entreprises qui existent actuellement. Donc ça, c'est peut-être un cri du cœur qu'on
fait, de faire attention à protéger...

645 Et un autre argument qui est important pour nous, c'est la diversité des emplois. On peut
tout miser sur la nouvelle économie, les bureaux, etc., mais dans ce cas-là, on crée un certain
type d'emploi, mais on pense que pour des quartiers complets où les gens qui habitent le
quartier peuvent travailler, ça prend une diversité des métiers dans la production, dans les
650 bureaux, etc. Donc on appelle la Ville à être attentive, à ne pas y aller dans du mono.

LA PRÉSIDENTE :

655 Alors, non, ce n'est pas une exclusivité alors.

M. CÉDRIC GLORIOSO-DERAICHE :

660 Non, c'est ça. Juste pour être un petit peu plus clair, c'est l'idée de dire que n'importe qui
peut avoir un type d'emploi à occuper dans ce secteur-là, qu'il soit hautement scolarisé ou
bassement scolarisé. Qu'il y ait des emplois de manuels, plus de production artisanale, et des
emplois plus numériques, qui font affaire avec des ordinateurs, des bureaux, des
programmations, des trucs comme ça que pas tout le monde est capable d'occuper. Donc, nous,
c'est vraiment important d'avoir une équité dans le développement des emplois dans le secteur
pour que tout le monde ait accès à un emploi.

LA PRÉSIDENTE :

Que ce soit diversifié.

670 **M. CÉDRIC GLORIOSO-DERAICHE :**

Oui.

Mme KARINE TRIOLET :

675

Je voudrais quand même attirer aussi votre attention. C'est qu'il faut faire attention de quels bureaux on parle. On a accueilli récemment dans notre quartier 1 000 emplois, on aurait dû se réjouir, on est en faveur des emplois aux abords du canal de Lachine, mais on ne s'est pas vraiment réjouis parce que c'est le siège social montréalais de airbnb, donc ce n'est pas vraiment le type d'entreprise qu'on a envie d'accueillir dans notre territoire en sachant que leurs activités vont à l'encontre du droit au logement et contribuent à la perte des unités locatives à l'échelle de Montréal. Donc il y a aussi une réflexion à savoir sur quel type d'emploi, qu'est-ce que ça a comme conséquence à l'échelle montréalaise.

680

685 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais dans le cas de cette entreprise-là, je pense que c'est moins... Votre réticence est plus par rapport à la nature que par rapport au type d'emploi. Ça, c'est autre chose.

690 **Mme KARINE TRIOLET :**

Totalement, oui. Ce n'est pas le type d'emploi, c'est la nature des emplois...

LA PRÉSIDENTE :

695

Oui, ça, c'est autre chose.

Mme KARINE TRIOLET :

700

... auxquels on appelle la Ville de Montréal à être attentive.

M. DAVID HANNA, commissaire :

705

J'aurais une question ad hoc à poser là-dessus. Il est vrai que vous avez mentionné en cas de, disons, stade, qu'il y aurait potentiellement une explosion de airbnb dans votre quartier. Or, auriez-vous une étude qui permet de comprendre ce phénomène en votre possession, que vous voudriez partager?

Mme KARINE TRIOLET :

710

Oui. Je mentionnerais qu'on n'a pas dit « une explosion » mais on a dit que ça entraînerait certainement.

M. DAVID HANNA, commissaire :

715

Accroissement important, oui.

Mme KARINE TRIOLET :

720

Donc, non, on n'a pas d'étude à cet effet-là. Par contre, c'est évident que toute industrie du tourisme renforce, bien, les hôtels, les locations court terme, etc. Donc, selon nous, ça va de soi.

M. CÉDRIC GLORIOSO-DERAICHE :

725

Et il suffit de voir tous les événements qui ont lieu à Montréal au cours de l'été, *Festival de jazz, Francofolies*, il y a beaucoup de gens qui viennent de l'extérieur pour pouvoir profiter de ces installations-là, la *Formule Un*, et d'autres types. Donc on pense que le baseball, ça pourrait être une filière qui encouragerait l'économie de tourisme dans ce contexte-là.

730

LA PRÉSIDENTE :

Parfait. Alors, je vous remercie beaucoup. J'inviterais maintenant madame Jocelyne Bernier, s'il vous plaît.

735

Mme JOCELYNE BERNIER :

Bonjour, Mesdames, Monsieur! Je suis accompagnée de Lorraine Bisson qui est aussi membre du conseil d'administration de la Cité des Bâisseurs » On va se partager brièvement.

740

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, Madame!

745

Mme JOCELYNE BERNIER :

Évidemment, je ne vais pas reprendre le contenu du mémoire d'Action-Gardien qui est beaucoup plus complet et documenté. On a participé entre autres aux activités de l'OPA.

750

Je voudrais juste d'abord insister sur un point en illustrant ce qu'est la Cité des Bâisseurs. C'est un OBNL d'habitation de 115 logements pour des personnes âgées de 65 ans et plus qui sont autonomes ou en légère perte d'autonomie. Notre projet existe depuis plus de cinq ans. Il a été développé par le conseil des aînés de Pointe-Saint-Charles et fait suite à une

755 consultation des aînés du quartier au constat qu'il n'y avait aucune ressource d'habitation
communautaire qui leur permettait de continuer à résider dans le quartier avec les ressources
financières dont ils disposaient.

760 Le nom de la Cité d'ailleurs est en hommage à tous les hommes et les femmes qui ont
bâti notre quartier, qui se sont battus pour la reconnaissance des droits des personnes plus
démunies et entre autres du droit au logement. C'est aussi une démonstration – la Cité partage
un bâtiment en copropriété avec une coopérative d'habitation, Le Chalutier, qui comprend des
logements familiaux. Alors, c'est pour nous des modèles qu'on souhaiterait reproduire dans le
secteur Bridge-Bonaventure.

765 Je vais laisser un peu Lorraine vous parler de la situation de nos locataires.

Mme LORRAINE BISSON :

770 Alors, plus de 80 % de nos locataires sont des personnes qui bénéficient d'une
subvention au logement considérant leurs revenus modestes. À Montréal, le programme de
soutien au logement s'applique aux personnes qui ont des revenus inférieurs à 30 000 \$. Nos
locataires sont surtout des femmes âgées qui vivent seules et qui habitaient le quartier, mais
nous avons aussi des personnes qui viennent d'autres secteurs de Montréal.

775 Comme l'espérance de vie dans le quartier est de cinq ans sous la moyenne
montréalaise, nous avons un roulement constant et une liste d'attente pour combler nos
logements 3 ½ pour des personnes seules.

780 La situation des locataires de la Cité des Bâisseurs reflète celle des gens du quartier. En
effet, après avoir payé les impôts, près du tiers de la population de la Pointe vit sous le seuil de
faible revenu comparativement à une personne sur cinq à Montréal.

Mme JOCELYNE BERNIER :

785

En fait, si on parle de cette situation-là, c'est qu'elle reflète la réalité des gens qui habitent le quartier actuellement et ça démontre la nécessité d'avoir des logements accessibles dans le prolongement de notre quartier qu'est le secteur Bridge-Bonaventure, en particulier près du bassin Wellington. On voulait, dans notre mémoire, insister sur les besoins urgents du quartier et des Montréalais en termes de logement accessible pour les personnes à faible revenu.

790

Il est essentiel que nos élus répondent à ces besoins, tant dans la planification urbaine du secteur Bridge-Bonaventure que dans une entente pour appliquer la Stratégie nationale sur le logement du fédéral en utilisant les terrains excédentaires de la SIC pour le logement communautaire. C'est des mesures qu'on attend depuis longtemps. Les négociations semblent stoppées par des difficultés de relation entre les décideurs.

795

En résumé, parce qu'on ne va pas reprendre tout le mémoire d'Action-Gardien, on demande à la Ville de Montréal :

800

- De refuser tout développement qui viendrait prolonger Griffintown dans notre quartier avec des tours en hauteur et des condos de luxe. Donc de ne pas autoriser l'implantation du stade de baseball au bassin Peel puisque ces deux projets ont été mariés.

805

- De protéger le secteur de la spéculation foncière. De travailler avec les autres paliers de gouvernement pour que les terrains fédéraux proches du bassin Peel soient utilisés pour la création d'un milieu de vie inclusif à échelle humaine.

810

- D'utiliser tous les leviers disponibles à l'échelle municipale pour soutenir la réalisation d'un projet qui est porté par notre communauté de Pointe-Saint-Charles en réponse aux besoins locaux, mais aussi, aux énormes besoins en logement abordable pour les Montréalais.

- 815 - De s'assurer d'une vraie planification d'ensemble sans que les décisions soient prises à la pièce comme on le voit actuellement par différents paliers de décision.

820 Dans l'ensemble, on appuie la vision de l'Opération populaire d'aménagement, le développement d'un milieu de vie résidentiel à échelle humaine au bassin Peel, la consolidation des zones d'emploi au sud et à l'est du secteur, l'amélioration des transports actifs et collectifs parce que notre bâtiment est situé à l'intersection de Centre et de la Sucrierie, on vit beaucoup les conséquences entre autres de la circulation de transit, la congestion, les transports en commun qui sont bloqués sur le pont Wellington.

825 On veut aussi que l'accessibilité et la mise en valeur du canal de Lachine et des berges qui ont marqué notre histoire et l'histoire de plusieurs de nos résidents qui habitent le quartier depuis de très longues années. On veut finalement qu'on valorise le patrimoine bâti, historique, naturel et paysager

830 Le développement du secteur, à notre avis, pourrait être une occasion historique d'améliorer nos conditions de vie, de transport, de logement, de santé ou, au contraire, accélérer la gentrification et exclure la population à revenu modeste.

835 On espère que la Ville saura être une alliée de notre collectivité auprès des gouvernements fédéral et provincial en jouant un rôle majeur pour la création d'un milieu de vie complet, axé sur la réponse aux besoins sociaux, économiques, environnementaux de notre quartier, et aux besoins d'habitation de l'ensemble des Montréalais et Montréalaises. Merci de votre attention.

840 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame, de votre présentation. Questions?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

845 Oui. J'aimerais qu'on s'éloigne un tout petit peu du logement, vous en avez beaucoup
parlé dans votre document, mais à la page 3, vous parlez en appui à la démarche du CDC
Action-Gardien, vous parlez de la consolidation des zones d'emploi dans l'ensemble du secteur
et des programmes de formation et d'embauche locales. J'aimerais vous entendre un peu là-
dessus. Quelle est votre perception? Qu'est-ce que vous concevez pour cette consolidation des
850 zones d'emploi dans l'ensemble du secteur?

Mme JOCELYNE BERNIER :

855 D'une part, je dois dire qu'il y a un certain nombre de nos résidents qui ont travaillé au
CN dans l'entreprise qui est Le Nordelec maintenant. Donc ça fait partie d'un patrimoine culturel
aussi. Donc, pour les gens, l'identification à ce type d'emploi-là, c'est quelque chose d'important
à conserver, d'autant plus qu'il y a une partie de la population qui n'a pas un niveau d'éducation
qui lui permettrait d'avoir accès à des emplois plus technologiques.

860 Donc, même si on est en fin de vie ou de carrière, si on peut dire, à la fois en termes
d'héritage et en termes de type d'emploi, je pense que pour les gens de la Cité des Bâtisseurs,
c'est important, comme le disait Action-Gardien, qu'il y ait une diversité de types d'emploi qui
permette aux gens qui résident dans les environs, pas juste dans notre quartier, mais d'avoir
accès à différents types d'emploi pour l'ensemble de la population. C'est comme ça qu'on va
865 réussir à réduire les taux de pauvreté et les effets négatifs finalement du stress qui est créé par
des situations difficiles qui sont vécues à Montréal en général, si on regarde les niveaux de
revenu.

870 On vous fait remarquer que le revenu médian dans notre quartier, c'est 25 760 \$, selon
les dernières données, ce qui veut dire qu'il y a une fracture. Il y a des gens qui ont un revenu
très bas et il y a des gens qui ont un revenu très élevé. Et si on veut une mixité sociale, si on veut
une cohabitation de différents types de population, ce à quoi, nous, on est ouverts, il est

important de penser la diversité aussi en termes de consolidation d'emploi.

875

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Toujours sous le même volet, vous parlez de programme de formation. Donc est-ce que ce sont des programmes de formation pour que les citoyens puissent occuper de nouveaux types d'emploi ou...

880

Mme JOCELYNE BERNIER :

Écoutez, peut-être j'ai l'air de faire longtemps que je suis là, j'ai été impliquée au début du programme économique de Pointe-Saint-Charles qui est devenu le RESO, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest, dont une des priorités, c'est l'insertion en emploi, la formation en emploi. Alors, quand on pense à ça, on pense qu'on a dans le milieu des ressources qui s'associent, qui savent s'associer, qui ont déjà fait la preuve et qui peuvent s'associer à des entreprises existantes ou éventuelles, qui viendraient d'ajouter avec des métiers accessibles aux gens qui ont moins de qualification. On pense qu'on a les ressources pour faire ce travail-là dans le milieu.

885

890

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Merci.

895

LA PRÉSIDENTE :

Alors je vous remercie beaucoup, Mesdames, de votre présentation. J'inviterais maintenant monsieur François Gagnon, s'il vous plaît. Bonjour, Monsieur! Bonjour, Madame!

900

M. FRANÇOIS GAGNON :

Bonjour! Bonjour à tous!

905 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que je peux vous inviter à nous présenter votre collègue?

910 **M. FRANÇOIS GAGNON :**

Je vous présente...

Mme FRANCINE VERRIER :

915 Francine Verrier à l'ÉTS.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

920

M. FRANÇOIS GAGNON :

925 François Gagnon. Donc je suis directeur général de l'École de technologie supérieure. Donc peut-être mentionner en premier lieu que l'ÉTS, c'est 11 000 étudiants, c'est une institution qui a grandi énormément au cours des dernières années et puis qui s'intègre de plus en plus dans sa communauté. Nos employés, nos professeurs, nos étudiants habitent dans le secteur Griffintown, Pointe-Saint-Charles. Je le sais, c'est mes propres étudiants. Donc on s'intègre de plus en plus dans cette communauté-là.

930 Je veux aussi mentionner que l'ÉTS est une université qui a une mission particulière, puis vous le voyez, on fait de la recherche et de la formation en génie d'application et en technologie, mais on est axé dans le développement technologique et économique du Québec. Donc on est essentiellement très, très proche du partenariat. Mais je dirais aussi que

935 dernièrement, on se tourne plus en plus vers l'humain. Dans les derniers conseils
d'administration, la valeur d'humanisme a été mise au premier plan, la diversité est une valeur
que l'on prône et, finalement, notre engagement envers la communauté est un des trois axes
stratégiques que l'on a mis de l'avant.

940 Donc, pour nous, c'est très important d'avoir un accord et une mobilisation de tout le
monde, de tous nos acteurs chez nous, mais aussi auprès de la communauté.

Je vais peut-être énoncer ce que ça veut dire que l'ÉTS est orientée vers la recherche
industrielle. On a 3 700 stages rémunérés annuellement. 60 % des activités de recherche sont
945 avec l'industrie, ce qui est vraiment énorme par rapport à n'importe quelle université, et on est au
9^e rang en termes d'incubateur universitaire au monde. Donc on en crée des entreprises,
beaucoup, énormément d'entreprises par rapport à n'importe qui, et puis, c'est des entreprises
de technologie.

950 Faites attention! Les gens pensent c'est juste la nouvelle économie. Ce n'est pas juste la
nouvelle économie. On agit avec Les Forges de Sorel, on agit avec l'aéronautique, le transport.
Donc c'est vraiment très global notre action auprès de la recherche industrielle. On a à peu près
200 entreprises avec lesquelles on a des accords technologiques et puis, naturellement, nos
professeurs sont très axés vers la recherche industrielle.

955 Notre problématique, c'est qu'on veut bâtir de plus en plus un écosystème de quartier
d'innovation. On veut être innovant et puis dans l'écosystème, ça prend des actifs économiques,
des actifs physiques et des actifs de réseautage. L'ÉTS est, de par sa nature même, un actif de
réseautage.

960 Les actifs économiques, on a les entreprises. Je vais vous dire quelque chose, on crée
une vingtaine d'entreprises qui ont eu du financement à chaque année et quasiment toutes ces
entreprises-là déménagent à l'extérieur de notre quartier, même de Montréal. Donc elles s'en
vont dans d'autres provinces, elles s'en vont dans d'autres secteurs de l'île, puis c'est quelque

965

chose d'un peu dommage parce que nous, le maintien du lien avec nos étudiants une fois qu'ils ont diplômé puis qu'ils ont parti des entreprises, c'est quelque chose qu'on pense qui est riche. Donc c'est une problématique en ce moment que d'avoir un écosystème innovant. Pour nous, l'espace d'accueil pour les entreprises technologiques, c'est nécessaire.

970

Bon, notre besoin. C'est qu'on a un besoin dans l'écosystème d'espaces pour accueillir les entreprises technologiques. Qu'est-ce que ça veut dire? Ça prend des espaces – je vais dire du loyer abordable entrepreneurial. Donc des édifices classe A, c'est *l'fun*, mais pour des startups, ce n'est pas abordable. C'est pour ça qu'elles s'en vont.

975

L'actif est très important, que nous n'avons pas, pour accélérer les innovations. Pourquoi? Parce qu'une fois qu'ils ont commencé à être très actifs, on n'a plus le lien aussi serré avec ces entrepreneurs-là. Ils n'ont pas le lien avec nos propres étudiants, et puis, bien, ce n'est pas aussi riche.

980

En ce moment, on a un édifice, le Carrefour INGO à l'ÉTS. Il est rempli à la pleine capacité. On a des locataires qui ont un étage – c'est une entreprise partenaire – puis ils voudraient en avoir un deuxième l'an prochain. Ils ont une centaine d'employés, ils voudraient avoir 300 employés. Mais ces compagnies-là sont obligées de s'en aller parce qu'il n'y a plus d'espace abordable.

985

Je dirais que notre vocation économique pour le secteur Bridge-Bonaventure, notre petit grain de sel, ça serait qu'on puisse augmenter la capacité d'accueil des entreprises qui sont innovantes et prioriser un cadre de vie moderne et accueillant pour les entreprises technologiques. On veut qu'on profite de la proximité de l'ÉTS pour attirer des entreprises engagées dans des activités de recherche et d'innovation avec lesquelles on peut créer des synergies. En passant, on est toujours ouvert à être en partenariat avec des entreprises existantes de tous les secteurs d'activité.

990

995 Notre recommandation pour Bridge-Bonaventure, c'est de prioriser l'établissement
d'entreprises actives en recherche et innovation dans le domaine des technologies et offrir des
espaces abordables pour les startups technologiques en phase de post-incubation. Ça veut dire
qu'on veut une certaine diversité entrepreneuriale, pas juste... On veut qu'il y
ait le plus possible d'espaces abordables.

1000 Finalement, qu'est-ce que nous on fait pour contribuer à cette chose-là? On va intensifier
le maillage entrepreneurial avec des entreprises, les chercheurs et les entrepreneurs. On veut
recruter des professeurs d'envergure internationale pour combler nos nouveaux besoins. On veut
offrir aux entreprises des stagiaires, des diplômés hautement qualifiés. On offre, encore une fois
1005 je vous dis, des milliers des stages à chaque année, puis on veut offrir de la formation continue
et de la formation aux cycles supérieurs pour répondre aux nouveaux besoins. Donc ça, c'est
notre offre pour le quartier.

LA PRÉSIDENTE :

1010 Je vous remercie beaucoup. J'aurais une question à vous poser qui est en relation avec
les deux présentations qui ont été faites avant la vôtre, c'est-à-dire d'Action-Gardien et de la Cité
des Bâtisseurs où, en regard de l'emploi, vous avez entendu ces personnes-là, ils nous disent
entre autres qu'il y avait des besoins d'installation d'entreprises de développement d'emploi mais
1015 qui soient aussi respectueuses des caractéristiques sociodémographiques de la population qui
habite Pointe-Saint-Charles.

1020 En vous écoutant, une des questions que je me posais, c'est une question qui est un peu
double où, d'une part, vous dites qu'à Centech, vous accueilliez 90 à 150 entreprises qui, à un
moment donné, ont à sortir de ce lieu-là pour passer à une étape subséquente. Alors, d'une part
donc, de l'incitation d'entreprises, mais en même temps aussi, il y a de l'emploi à travers ça. Et
comment est-ce que... Dans le cas où il y a effectivement de ces entreprises-là qui s'installent
dans le secteur Bridge-Bonaventure, possiblement du côté de Pointe-Saint-Charles aussi,

1025 comment est-ce qu'on peut créer... est-ce que ces entreprises-là créent de l'emploi pour une population qui est moins scolarisée?

M. FRANÇOIS GAGNON :

1030 C'est une bonne question.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1035

M. FRANÇOIS GAGNON :

1040 Moi, je dirais que n'importe quelle entreprise est relativement complète. On a besoin de toutes sortes de gens. Si c'est une entreprise qui fait de la fabrication, donc, oui, ça prend des gens qui font de la manutention, qui font de la livraison, qui remplissent des boîtes et qui font la livraison. On en a quand même pas mal. On a des petites entreprises qui font des robots mais là, des petits robots, on les met dans des boîtes, puis ça part un peu partout dans le monde. Il faut qu'on prenne des commandes, donc il y a une grande diversité d'emploi d'après moi, qui est engagé avec des entreprises. Mais c'est évident que... Je ne peux pas présumer, on ne peut pas
1045 présumer de ce qui va être créé. Est-ce qu'il va y avoir... Mais il y a quand même pas mal de fabrication dans ce qu'on fait, c'est assez étonnant.

1050 Ce que je dirais aussi, c'est que la présence de l'ÉTS, ça permet aussi aux entreprises existantes de se rénover, puis de prendre le courant de la modernisation. Ça fait qu'on est capable d'agir aussi pour faire en sorte que nos entreprises soient plus concurrentielles et plus vivaces aussi. Donc c'est à deux volets. Notre présence est en création d'emploi mais aussi en transformation des entreprises existantes.

LA PRÉSIDENTE :

1055

Vous écrivez à la page 3 entre autres, puis vous l'avez mentionné d'entrée de jeu que Centech est considérée comme le meilleur incubateur d'entreprises, le 9^e, c'est ça, au 9^e rang...

M. FRANÇOIS GAGNON :

1060

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1065

... internationalement. Avez-vous eu vent d'expériences d'installation d'incubateurs dans des quartiers qui étaient des quartiers en voie de... qui étaient ou en difficulté ou où l'économie n'était pas au rendez-vous autant qu'on l'aurait souhaité?

M. FRANÇOIS GAGNON :

1070

Je pense que c'est relativement fréquent.

LA PRÉSIDENTE :

1075

Oui?

M. FRANÇOIS GAGNON :

1080

Les incubateurs et les jeunes pousses d'entreprise, c'est les endroits... c'est les places de garage. Je veux dire, il y a beaucoup d'entreprises qui ont émergé dans des secteurs où est-ce que c'était plus, disons que les emplois étaient plus précaires. Il faudrait que je regarde parce que je n'ai pas nécessairement la question à ça, mais Communitech à Waterloo, je ne pense pas

1085 qu'ils ont pris... ils ne se sont pas nécessairement installés dans des centres-villes. Il y a des fois, par exemple, dans certaines entreprises, dans certaines villes, qu'ils ont mis ça dans des centres-villes, mais je dirais que...

1090 On parlait de diversité. Une jeune entreprise avec des jeunes entrepreneurs, c'est pas des gens très, très riches. C'est des gens qui misent tout là-dessus, puis au début, c'est sûr qu'au début, il y a quand même une grande... Ils ne sont pas dans des endroits où ce que les loyers sont chers. Ça, c'est sûr que c'est pas dans les endroits où est-ce qu'il y a des entreprises avec des édifices classe A. Ce n'est pas du tout cette dynamique-là.

1095 **LA PRÉSIDENTE :**

J'aimerais bien, si vous aviez l'occasion de nous fournir un peu de documentation là-dessus, ça pourrait être utile pour notre commission.

1100 **M. FRANÇOIS GAGNON :**

Ça pourrait être utile pour nous aussi.

LA PRÉSIDENTE :

1105 Oui.

M. FRANÇOIS GAGNON :

Merci beaucoup.

1110 **LA PRÉSIDENTE :**

Si on peut s'entraider, tant mieux. Questions?

1115 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Non, ça va. Merci beaucoup.

1120 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Oui. Vous avez dit – et ce qui n'était pas dans votre document, mais j'ai trouvé ça un peu bizarre, je vous le dis d'entrée de jeu – vous avez dit : « On se tourne de plus en plus vers l'humain et de plus en plus, nous sommes de plus en plus orientés vers la communauté. » C'était quoi avant? Puis qu'est-ce qui est arrivé?

1125

M. FRANÇOIS GAGNON :

C'est une très, très bonne question, mais regardez, je vais vous l'imager.

1130 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Vous allez l'illustrer.

1135 **M. FRANÇOIS GAGNON :**

L'illustrer. On a un département de génie électrique, un département de génie mécanique, un département de génie de la production automatisée, un département de génie du logiciel et un département – il m'en manque un – génie de la construction. On s'en va santé, entrepreneuriat, arts et design...

1140

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

D'accord.

1145 **M. FRANÇOIS GAGNON :**

Voyez-vous? On est plus proche de notre communauté. Je vais vous dire une chose. La rue Murray a été piétonnisée. Tout d'un coup, maintenant... Avant, on sortait de l'ÉTS, puis on se retrouvait dans la rue, O.K.? Là, on sort de l'ÉTS, puis c'est calme, il y a des gens qui passent sur la rue. Je ne sais pas si vous voyez. Le contact avec la communauté a grandi. On a un centre d'achats qu'on accueille, on a une pharmacie. Voyez-vous, quand on est arrivé dans Griffintown en 1997, il n'y avait rien de ça. Ça fait que de plus en plus, on s'intègre dans notre communauté et de plus en plus, le génie en général se tourne vers l'humain.

1155 L'OIQ vient de sortir un nouveau vidéo, O.K., puis j'imagine que le vidéo qu'on aurait vu il y a 20 ans nous aurait montré des ingénieurs sur des plans, sur les ordinateurs, etc. Maintenant, ce n'est plus du tout ça. On va voir des problématiques humaines, des orthèses, des choses... Voyez-vous? On s'est vraiment rapproché de l'humain. Même les téléphones cellulaires il y a 20 ans, c'était des boîtes. Maintenant, ce sont des outils que les gens manipulent. Voyez-vous? C'est une tendance lourde dans notre monde actuel.

1160 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Je comprends mieux.

1165

M. FRANÇOIS GAGNON :

Oui.

1170 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est le génie qui s'incarne, c'est ça.

M. FRANÇOIS GAGNON :

1175

C'est le génie qui s'incarne et qui se rapproche de la communauté aussi en général.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1180

Si je peux, j'aurais une autre question.

M. FRANÇOIS GAGNON :

1185

Comme les gouvernements font des offices de consultation publique, ce qu'il n'y avait pas il y a un grand nombre d'années.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1190

Juste une petite question, une deuxième question rapide, qui n'a pas trait à mon premier commentaire. Le secteur, vous dites à la page 5, que :

1195

« Le secteur pourrait avoir pour vocation économique de prioriser l'industrie des technologies sur son territoire. Cela permettrait d'obtenir une concentration d'entreprises avec lesquelles créer des synergies entre les différents acteurs en recherche et innovation dont l'ÉTS. »

Vous vous doutez bien qu'on entend parler de synergie beaucoup depuis le début de ces auditions-là. Comment on fait ça, créer des synergies?

1200

M. FRANÇOIS GAGNON :

Je vais vous conter une histoire, ça ne sera pas super long mais je vais vous expliquer qu'est-ce qui se passe à l'ÉTS. J'ai compris ça il y a quelques semaines, ça ne fait pas très

1205 longtemps. À L'ÉTS, on a eu des clubs étudiants qui se sont bâtis. C'est une gang d'étudiants qui se mettent à faire un véhicule électrique à l'énergie solaire, un véhicule à vent ou bien n'importe quoi. Donc il y a plein de compétitions, je pense qu'on a une trentaine de compétitions. On a 1 500 étudiants qui font des compétitions étudiantes et des clubs étudiants. Puis là, bien cette communauté-là se bâtit, et puis là, cette même communauté-là va chercher les commandites.

1210 On va revenir aux commandites dans quelques instants. Ils gagnent. Ils gagnent pendant leurs études, arrivent en première place mondiale, le sous-marin a le record du monde depuis dix ans que c'est à l'ÉTS, le sous-marin à propulsion humaine.

1215 Ces gens-là, là, ce sont des gens qui pour la plupart des cas, qui veulent continuer à travailler ensemble. Ils partent une entreprise. Ils s'en vont au Centech, ils partent une entreprise, ils réussissent très bien. Ces gens-là continuent à avoir des contacts avec le club étudiant de génération en génération, O.K.? Ils vont recruter des membres dans le même club étudiant. Ils vont commanditer le même club étudiant qui va continuer à gagner et cette entreprise-là va devenir un modèle international, vont probablement... Voyez-vous? Puis, s'ils restent ensemble,

1220 ils se voient, ils se côtoient.

1225 Moi, il y a des entreprises à INGO que c'était mes propres étudiants, ils sont rendus dans une autre entreprise en collaboration avec une chaire de recherche. À la cafétéria, je les vois encore. Cette proximité-là pour la pensée, pour le transfert technologique, pour la créativité, c'est génial. Donc la synergie, c'est des étudiants qui vont en stage, qui vont dans l'entreprise. Les entrepreneurs qui continuent à parler à des chercheurs. Les professeurs qui sont en contact, au coin de la rue. Moi, j'aimerais ça avoir des places où ce que les étudiants jouent aux cartes ou jouent aux échecs dehors, puis qu'on puisse continuer à avoir cette communauté-là de... Voyez-vous? C'est ça qui est important. C'est ça qu'il faut commencer à reconnaître, puis que l'ÉTS

1230 n'avait pas complètement vécu avant d'avoir des places à l'extérieur, un campus.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Merci.

1235

M. FRANÇOIS GAGNON :

C'est bon?

1240 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, Madame, Monsieur, merci beaucoup de votre présentation et d'avoir répondu à nos questions.

1245 **M. FRANÇOIS GAGNON :**

Merci.

1250 **LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant monsieur Vianney Bélanger, s'il vous plaît.

M. VIANNEY BÉLANGER :

1255 Pendant qu'on fait ces installations techniques, premièrement, j'aimerais présenter ma collègue, Isabelle Boizard, qui a participé étroitement à cette réflexion avec moi. Voilà, je tenais à le dire. D'entrée de jeu, merci de nous recevoir. Je trouve c'est important qu'on ait l'occasion d'échanger verbalement parce qu'un mémoire écrit, souvent, ça devient un peu... c'est difficile de lire ce qui est en arrière de cette réflexion.

1260

J'ai aussi un mot pour dire bonjour à tous les gens qui sont derrière nous – c'est un peu plate – bonjour tout le monde qui se déplace pour venir écouter nos propos, et à votre équipe technique qui viennent supporter tout ça.

1265 C'est important que je mentionne en entrant que COPRIM n'a pas un mandat d'un client. C'est une réflexion que nous avons conduite nous-mêmes à partir de notre expérience, à partir de notre préoccupation pour le secteur Bridge-Bonaventure et plus particulièrement de la Pointe-du-Moulin. Vous savez sans doute, la Pointe-du-Moulin fait l'objet d'étude depuis nombre d'années. Ça fait plus de dix ans de réflexion autour de ce milieu particulier, riche en histoire.

1270 Avant d'entrer dans le nœud de notre présentation, j'aimerais vous dire qui nous sommes. COPRIM, on a fait des projets immobiliers dont la remise en valeur de l'édifice de Redpath sur le canal Lachine, qui est une autre icône autour du canal, qui avait été abandonné pendant une trentaine d'années, et une transformation qui a démarré une nouvelle vague. Et je pense c'est important.

1275 Deuxième chose que j'aimerais mentionner aussi, nous avons toujours eu une préoccupation pour l'habitation dans toutes ses formes. J'ai été impliqué beaucoup dans toutes les formules d'habitation, que ce soit de l'habitation communautaire, coopérative, condominium et locative. Donc on a un bagage d'expérience à ce niveau-là.

1285 Et j'ajouterais, parce que dans ma présentation, je vais y revenir, je pratique la mobilité active, la marche. Depuis quinze ans que j'habite sur le côté sud du canal, je précise bien du côté sud, parce qu'on va revenir, le problème entre le sud et le nord, et aussi, je pratique de façon régulière le jogging sur le bord du canal aussi. Donc c'est des activités qui sont importantes lorsqu'on parle avec les enjeux climatiques que l'on connaît et de la santé, elles sont aussi reliées à ça.

1290 Maintenant, je vais aborder rapidement la partie historique. Il est bien entendu, notre propos dans notre mémoire traite davantage du secteur du Bridge-Bonaventure de la Pointe-du-Moulin. Ce n'est pas parce qu'on manque d'intérêt pour le restant, c'est qu'on s'est concentré et je vais expliquer pourquoi nous nous sommes concentrés davantage sur la Pointe-du-Moulin.

1295 Vous savez sans doute, comme tout le monde le sait, qu'au printemps, il y a eu un appel

à projet qui a été lancé par la Société immobilière du patrimoine, la SIC. Je vais utiliser après ça la SIC, en sachant toujours... Un projet pour essayer de remettre en valeur des grands terrains de la SIC sur la Pointe-du-Moulin. Alors c'est important de mentionner que ça, ça a existé.

1300 Et je reviens rapidement sur l'histoire du secteur de la Pointe-du-Moulin. C'est un secteur avec une richesse et un patrimoine tout à fait fabuleux et peut-être l'événement qu'on n'a peut-être pas encore mentionné, c'est le traité de la Grande Paix de Montréal en 1701 avec les communautés amérindiennes. J'espère que dans la remise en valeur du Silo no 5, on remettra sa place cet événement et cet apport dans la culture de Montréal, des sociétés amérindiennes.

1305 On a vu aussi – puis je vais en même temps aussi faire une parenthèse pour qu'est-ce qui nous a animés et on parle surtout du 785. J'ai eu l'heureux hasard de rencontrer les frères Doak, que vous avez rencontrés vendredi, et de ce heureux hasard-là, il y avait deux choses qui ont attiré notre attention : c'est leur amour de l'histoire de Montréal, de l'espoir industriel de Montréal et cette profonde volonté de marquer ça et qu'on puisse rendre témoignage de ça, et d'autre part, de leur ouverture vers l'avenir, comment on doit construire les quartiers de l'avenir. Donc ce n'est pas juste l'histoire de l'ancienne mais aussi l'avenir.

1310
1315 Donc je pense que je vais passer rapidement. Donc il y avait le traité de la Grande Paix, les deux agrandissements du canal qui a permis l'essor industriel du début de Montréal et du pays. Enfin, il y a eu le Silo no 5 qui est venu après qu'on pense et qui est devenu le symbole du grenier du Canada avec le Silo no 5. Bien entendu, on connaît la suite avec l'ouverture de la Voie Maritime qui a entraîné le déclin du canal et sa fermeture et aussi une désaffectation industrielle du secteur.

1320
1325 Maintenant, si on regarde le silo et le 785, si on regarde par rapport autour des plages qui l'entoure, le 785 a l'air d'un timbre poste, si je peux m'exprimer ainsi, qui représente à peu près 1 300 mètres carrés comparativement au terrain public qui couvre 35 000 mètres carrés tout autour. Donc c'est important de visualiser que cet emplacement-là, c'est une tête d'îlot

stratégique. Lorsqu'on quitte le Vieux-Montréal, le premier site que l'on découvre, c'est le 785 qui est en tête d'îlot. Il faut se rappeler de cette...

1330 Maintenant, on a parlé, ça a été dit plusieurs fois, mais je reviens encore un petit peu sur la richesse du patrimoine. On a, en fait, deux pôles. On a une icône à l'ouest qui est avec *Farine Five Roses* et les silos qui sont un emblème de Montréal maintenant, complètement à l'extrémité est. Et entre ça, c'est un immense terrain à redévelopper, dont le 785 fait partie et où on retrouve l'ancien Black Bridge qui est devenu le pont bleu, qui est l'entrée de cette... Par le Vieux-Montréal et la façon de rejoindre par la rue Mill, Bridge et tout le reste, tout le secteur de Bridge-
1335 Bonaventure.

1340 C'est important aussi de noter un petit schéma que...le parc linéaire du canal Lachine où on y retrouve la piste cyclable et aussi la piste, le cheminement piéton qui est séparé de la piste cyclable, que Parcs Canada a été visionnaire en séparant les deux à cause de la densité maintenant. Si on n'avait pas une distinction entre le piéton et le cycliste, ça devenait dangereux parce qu'il y a trop d'achalandage. Ce n'est plus la balade du canal Lachine, c'est un moyen de transport pour les cyclistes pour se rendre au travail.

1345 On parle toujours entre le nord et le sud, la déficience des liens pour les gens qui sont à mobilité, entre autres les piétons, et le canal est véritablement une barrière. L'été, c'est un peu mieux parce qu'on peut traverser par les écluses, sur les écluses, mais imaginez l'hiver, on peut que traverser par les ponts existants et je vous invite à aller voir sur les ponts existants, le pont bleu a un trottoir seulement d'un côté et le pont Wellington, un trottoir qui s'en va presque à rien d'un côté, de l'autre, il y a une largeur suffisante, à un moment donné se réduit de la moitié et je
1350 vous défie que lorsqu'il fait -5 et moins, de traverser l'hiver pour vous en aller à votre travail. Sur le pont, c'est toute une aventure avec le vent dominant qui...

1355 Donc on a un problème de lien entre le nord et le sud important et qu'il va falloir corriger les liens qu'on a, mais aussi, je pense qu'il y a une opportunité. Ça avait déjà été planifié à la Ville de Montréal de poursuivre par la rue Peel, de traverser le canal, et de joindre la rue Mill de

telle sorte de permettre un nouveau lien qui fait un équilibre entre la partie ouest et la partie du Vieux-Montréal. Je pense que ce lien-là serait souhaitable, qu'il soit pour cyclistes ou même voitures avec des réserves sur la partie voiture, mais ça permettrait de désenclaver.

1360

Notre intérêt, comme je mentionnais au départ, on est intéressé par le 785, à cause de sa position stratégique, mais aussi sur un autre fait aussi important à Montréal. En 2018, encore, selon les statistiques, les familles quittent la ville, il y a une décroissance de la population de familles de l'île de Montréal vers les banlieues. Ça fait trois décennies, quatre décennies que c'est comme ça, et on n'a pas encore réussi à stopper ce phénomène. Et, dans un contexte où on parle de phénomène climatique et d'avoir une approche beaucoup plus écoresponsable, je pense qu'il y a lieu d'essayer de trouver des solutions.

1365

On s'est penchés là-dessus. Bien qu'on a un petit site avec le 785, il y aurait lieu de faire une démonstration, si on met de l'avant de l'innovation, et de faire la démonstration que l'on peut respecter le patrimoine ancien, l'histoire, que l'on peut aussi créer un centre d'interprétation sur l'industrialisation du début du fleuve, que l'on peut, par ce centre d'interprétation, on peut aussi créer un lien entre le petit espace vert de Parcs Canada et le parc linéaire du canal Lachine. Parce que l'emplacement, il est tout à fait privilégié pour rendre et pour permettre de rendre justice à l'histoire patrimoniale du canal.

1370

1375

À la fin, aussi, on parle qu'il faut vivre et occuper la ville différemment. Et je crois qu'on est à peu près dix, quinze ans en arrière par rapport à d'autres villes sur l'agriculture urbaine. Ça commence, on a encore du rattrapage à faire et l'agriculture urbaine est un moyen aussi de rapprocher de la communauté et aussi de rapprocher la consommation. Et il y a une opportunité dans ce secteur de le démarrer, qui sera un clin d'œil à ce qu'a toujours été le secteur de l'agriculture, le grenier, le grenier à blé du Canada.

1380

Mais, pour ce faire, on ne peut pas changer des habitudes sans que l'on fasse de la formation. Donc il est vraiment important qu'on associe à ce phénomène-là aussi de faire de la

1385

formation collective et individuelle.

1390 Il faut aussi se pencher, et la seule façon qu'on va pouvoir passer à autre chose, changer nos habitudes, il faut investir à créer des bâtiments innovants. Un bâtiment innovant, ça comprend une foule de composantes. Il y a des technologies qui existent, il y a une façon, et c'est l'ensemble de ces technologies-là qu'on peut mettre à créer un bâtiment innovant, à créer aussi, je mentionnais de créer une nouvelle façon de vivre la ville et ça demande de la créativité, de la recherche, et on pense que c'est l'occasion à la Pointe-du-Moulin de stimuler ça.

1395 C'est très compatible aussi avec la présence de l'ÉTS dans le secteur. Et ce qu'on a entendu aussi dans les consultations de maintenir sur place les entreprises existantes, les populations qui existent. Je pense qu'on construit l'avenir en se basant sur ce que l'on a de notre histoire, de ceux qui occupent le territoire et à se projeter dans l'avenir.

1400 Il ne faut pas aussi oublier qu'il est important de tous les projets qu'on s'intègre, qu'on fasse une intégration urbaine. On sait qu'à la Pointe-du-Moulin, il y a seulement deux propriétaires. Il nous semble que ça serait assez facile de développer un projet, d'asseoir les partenaires ensemble, de déterminer les enjeux et l'acceptabilité sociale et de passer à l'action.

1405 Bien entendu, un projet innovant à la Pointe-du-Moulin ou dans le secteur Bridge-Bonaventure, la réglementation ne le permet pas. À moins de changement de réglementation, on ne pourrait pas faire un projet innovant. On ne pourrait pas faire une mixité des fonctions comme on le souhaiterait. Donc il faut revoir densité, hauteur et usages dans le secteur, en respectant ce qui existe, en composant et en faisant des milieux intégrés.

1410 Aussi, lorsqu'on parle de densité et hauteur, souvent, j'entends souvent dire : « Il faut faire attention, maintenir le bâti existant, que les hauteurs, ce n'est pas souhaitable à Montréal. » Je pense qu'il faut avoir une ouverture d'esprit. Bien entendu, on ne peut pas faire des hauteurs n'importe où. Je pense qu'aussi, on peut avoir des sous-hauteurs à des endroits stratégiques

1415

1420

qui vont devenir des nouveaux éléments signalétiques du 21^e siècle. Nous avons la responsabilité de bâtir l'avenir, de bâtir le 21^e siècle. Il ne faut pas avoir peur que les icônes qui existent du temps de nos aïeux, on ne puisse pas faire prendre nos responsabilités comme société et faire ce qu'on doit faire pour bâtir l'avenir.

1425

Maintenant, on a formulé quatre recommandations que je résume encore en quatre points. Il faut passer à l'action, mais j'ai rajouté, depuis le dépôt de ça, l'urgence d'agir et je vais vous expliquer pourquoi.

1430

Donc je viens de parler : accélérer le processus de modification réglementaire, modification du Plan d'urbanisme, faire la concordance et faire en sorte qu'on peut, si on veut construire l'avenir, il faut avoir une ouverture à l'innovation. Il faut que cette réglementation-là puisse permettre l'innovation.

1435

Deuxième point, dire rapidement dans mes propos antérieurs, c'est de dire la Pointe-du-Moulin, étant donné qu'il y a seulement deux propriétaires, puis que les voisins immédiats, il y a Parcs Canada, bien entendu, il y a le Port de Montréal, il est possible à courte échéance, si on veut, devant l'urgence, de dire, de s'asseoir avec les autorités municipales et d'essayer de faire un consensus, de faire l'intégration de logement abordable et social et d'arriver à une solution et de mettre en place pour procéder à la Pointe-du-Moulin, de créer un nouveau secteur que l'on pourrait appeler le quartier des silos.

1440

Le troisième, souvent, lorsqu'on pense à créer un nouveau quartier, prenons ce qui s'est passé à Griffintown. On peut dire que ça s'est fait un peu – excusez l'expression – cul par-dessus tête. On a fait des buildings, après ça, on a fait des infrastructures, on a fini les bâtiments, les trottoirs ne sont pas terminés, on a des bouts de rue qu'on a refaits et je dirais même sur le canal Lachine du côté sud, la rue Saint-Patrick, ça fait trois fois qu'on éventre la rue Saint-Patrick, et ça fait quinze ans qu'on habite là. Et le dernier bout de trottoir pour se rendre et

1445

atteindre le pont Wellington pour travailler, la marche à pied, on l'a eu l'hiver passé pour la première fois, quinze ans plus tard.

1450 Donc ce que j'ajouterais, c'est qu'il faudrait aller voir aussi qu'est-ce qu'on fait ailleurs. Madame Lambert soulevait d'aller voir à New York. Moi, je dirais il faut aller aussi à Boston. Aux États-Unis, ce que l'on fait, c'est que les infrastructures sont faites par les promoteurs. Ici, on a fait le choix que c'est la ville, la municipalité qui fait les infrastructures. Bon, si on accepte ça, il ne faut pas les faire et les planifier quand on a décidé de la réglementation. Donc c'est pour ça que dans ma recommandation 3, je dis c'est important que les infrastructures soient d'avance, et j'ajouterais depuis la semaine dernière, j'inclus là-dedans le REM. Et je vais revenir sur cela.

1455 Et, finalement, la dernière, je vous ai parlé tout à l'heure le problème des communications entre le nord et le sud. Si on veut des quartiers nouveaux qui intègrent, écologiques, responsables, et qui seront des quartiers pour le piéton, bien il faut s'occuper du piéton. J'ai vu dans le... Quand vous avez fait le colloque au début de septembre, on parlait des traversées en diagonale, puis que la madame, une dame nous expliquait que ça a diminué. Il y en a une à Montréal, la madame n'a pas été capable de nous dire où. Elle est au coin de McGill et de Saint-Jacques. Il faut faire l'expérience comme piéton, la différence et le confort que l'on a, l'impression de rapetisser quand toutes les autos s'arrêtent.

1465 Je passe sur le pont Wellington. On arrive dans le nouveau quartier au cœur du Griffintown qui est construit. Premièrement, le trottoir du côté ouest – celui du côté sud ne traverse pas jusqu'à l'autre bout – du côté est, pardon, et le côté qui est large sur le pont, à un moment donné, se divise en deux pour en laisser seulement la moitié, à peine la largeur minimum. On arrive au coin de la rue de la Montagne, le trottoir devant les nouveaux bâtiments quand même de densité ne sont pas complétés, et on nous fait marcher, les piétons, comme une voiture, on fait encore le 90 degrés qu'il y aurait à plusieurs endroits à Montréal qu'on pourrait pratiquer cette traversée pour faciliter la marche à pied dans la ville.

1475 Avec ces quatre, je me permets... J'ai dépassé mon temps? Je m'excuse de vous dire quatre événements sont arrivés depuis qu'on a écrit le rapport. Le premier événement, notre mairesse, sur la tribune non la moindre à l'ONU, qui a donné des nouvelles cibles pour 2030 de GES, de réduction, 2030, c'est demain matin.

1480 Deuxième événement qui s'est produit, il y a eu le rapport des scientifiques qui a été
relaté dans les journaux où on dit entre autres la façon de lutter contre les changements
climatiques, il faudra accepter de densifier les villes. Il faudra accepter de produire à proximité
pour réduire les déplacements, prendre les moyens que ça ne soit pas la voiture encore.

1485 Et, le troisième événement qu'il ne faut pas oublier, c'est la grande marche sur Montréal
que je me suis fait un devoir de faire avec mon fils. Et, maintenant, je vous laisse avec une image
d'inspiration. Je sais que vous avez une tâche importante de rédiger un rapport, et je pense que
l'inspiration sur le climat avec mon petit-fils est de dire il ne faut pas oublier pour qui on
fait ça et pourquoi. Merci. Je m'excuse d'avoir pris quelques minutes.

1490 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Alors, on aurait peut-être une première question ici.

1495 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui. Alors, j'aimerais, si vous pouvez remettre à l'écran vos recommandations, et
notamment la première, qui est d'accélérer le processus de modification réglementaire, de
modifier au Plan d'urbanisme et toute autre concordance qui en découle pour faire place à
l'innovation. Vous avez parlé aussi de respecter le lieu, si on veut, le patrimoine et le bâti du lieu.
1500 Or, dans votre mémoire, vous êtes un peu plus précis par rapport à ce que vous entendez par
changement de réglementation, et vous avez cité justement votre désir d'aller à un COS –
condition d'occupation de sol – de 6 à 9, n'est-ce pas?

1505 **M. VIANNEY BÉLANGER :**

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1510 Et, précisant, bien sûr, que – et vous avez raison – que ça correspond à 80 à 120 mètres de hauteur de bâtiment. Or, c'est 24 à 36 étages, ce genre de COS-ci.

M. VIANNEY BÉLANGER :

1515 Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1520 Alors que le Silo no 5 juste à côté équivaut à dix à quatorze étages. Alors, dans ce sens-là, j'aimerais vous entendre sur la disparité entre ce que vous cherchez et votre environnement et comment vous comptez vous concilier par rapport à votre milieu le respect.

M. VIANNEY BÉLANGER :

1525 La question est excellente, c'est une bonne question. La réponse est plus complexe dans le sens que l'immense terrain à développer à côté, ils vont faire des revendications aussi de hauteur et de... Et avec des éléments signalétiques. Nous, on pense que lorsque l'on fait le triangle dans une des cartes d'urbanisme que l'on montre, du côté nord avec C40, on a 80 mètres de hauteur. Farine Five Rose est à 78, 79 mètres, l'icône du côté ouest. La tour du Silo
1530 no 5 est à peu près à 70 mètres. Donc en termes de vocation, si on essaie de donner la fourchette, on est dans le 80 mètres.

1535 Pour faire le projet innovateur et d'introduire l'agriculture urbaine, un centre d'interprétation, nous, on est arrivés à une espèce d'équation autour de 80 mètres. On arrivait à faire sur un petit centre de faire le projet que l'on envisage. Malheureusement, ça aurait été préférable – une image vaut mille mots – mais comme certains des projets que vous n'avez pas d'ailleurs, je vous offre que si, pour vos yeux, vous devez voir comment on peut faire ce petit

terrain, le projet qu'on envisage, ça nous fera plaisir.

1540

Mais, aussi, ça serait intéressant que vous voyiez le projet que tout le monde n'a pas vu du grand projet de la SIC sur le reste de la... Vous devriez peut-être le voir, parce que si on veut faire des recommandations comme commissaires, c'est important. Ou le stade. Je pourrais mentionner aussi qu'on parle d'un nouveau stade que l'on ne voit pas. C'est assez difficile de faire des recommandations, d'être jugé, sans l'avoir vu.

1545

Nous, personnellement, on vous offre, si vous voulez voir qu'est-ce qu'on fait, on va vous montrer, vous allez pouvoir voir pourquoi le 80 mètres. Pourquoi on met la fourchette de 80 à 120? Tout dépendamment du projet qu'on va projeter pour le reste du site, peut-être 80 mètres c'est tout à fait suffisant. On ne peut pas le deviner parce qu'on n'a pas vu encore l'approche du projet d'à côté. Mais, par contre, on sait que le site du 785 peut être un élément signalisé, peut être un élément signalétique du futur pour être capable de démontrer ce que l'on peut faire pour l'avenir en intégrant l'agriculture urbaine et en faisant un centre d'interprétation.

1550

Considérant que de l'autre côté, en face, on est dans l'alignement d'un 80 mètres avec les bâtiments sur la rue Duke, on pense que c'est tout à fait justifié de voir à cet emplacement précisément un 80 mètres. Est-ce que c'est 120? C'est les planificateurs dans un contexte avec les études qu'on pourra voir si c'est pertinent ou pas.

1555

M. DAVID HANNA, commissaire :

1560

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1565

Si vous disposez effectivement de choses à nous envoyer sur ce projet, ça nous fera plaisir, ça nous intéresserait de les voir effectivement.

M. VIANNEY BÉLANGER :

1570

En autant qu'ils ne sont pas déposés. Est-ce que vous voulez qu'ils soient déposés sur le site?

LA PRÉSIDENTE :

1575

Tout doit être obligatoirement déposé. Mais ça, c'est à vous à décider.

M. VIANNEY BÉLANGER :

1580

C'est à moi de décider, merci.

LA PRÉSIDENTE :

1585

Ça va? Une question ici?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1590

Très, très rapide. Vous le savez, vous l'avez mentionné, on a rencontré la semaine dernière le propriétaire du 785 Mill et il nous a parlé de son projet qui semblait avancer justement au rez-de-chaussée de l'immeuble un centre historique muséal sur l'histoire de l'industrialisation. Est-ce que, lorsque vous parlez de créer le centre d'interprétation sur l'industrialisation de Montréal, c'est la même chose?

M. VIANNEY BÉLANGER :

1595

Oui, c'est la même chose.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1600 C'est la même chose.

M. VIANNEY BÉLANGER :

1605 C'est la même chose. C'est intégré dans ce projet-là. Ce que monsieur Doak parlait, c'est ce qu'on...

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1610 Donc vous êtes en...

M. VIANNEY BÉLANGER :

On est en...

1615 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

... communication.

M. VIANNEY BÉLANGER :

1620 ... communication étroite là-dessus.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1625 D'accord.

M. VIANNEY BÉLANGER :

Et ça a été développé en étroite collaboration.

1630

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Et le reste, les trois axes qui restent, puisque vous en avez quatre, l'agriculture urbaine verticale, les espaces collectifs de formation et un produit résidentiel urbain inédit, ça, c'est...

1635

M. VIANNEY BÉLANGER :

C'est partie de cet ensemble.

1640

LA PRÉSIDENTE :

De ce projet.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1645

Oui, oui, c'est ce projet-là mais les propriétaires de l'immeuble sont-ils partie prenante?

M. VIANNEY BÉLANGER :

1650

Les propriétaires, soit qu'ils vendent à celui qui développera le projet innovant. Ils peuvent être partie prenante avec la partie surtout muséologique et le promoteur fera les trois autres composantes qui intègrent cette partie muséologique où les frères Doak sont intéressés de participer et en créant un OBNL indépendant qui exploitera l'espace muséologique.

1655

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Merci.

M. VIANNEY BÉLANGER :

1660 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1665 Merci, Monsieur, de votre présentation. Merci, Madame. J'appellerais maintenant la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

Mme JULIE LANGLOIS :

1670 Donc Julie Langlois, organisatrice communautaire pour la Clinique.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1675 **Mme JULIE LANGLOIS :**

Et, dans le fond, Denis Charron, qui est membre du conseil d'administration.

M. DENIS CHARRON :

1680 Et donc citoyen du quartier. Alors, on va se diviser la présentation. Je vais faire la première partie, puis après ça, passer le reste à Julie.

1685 D'abord, rapidement un peu, c'est quoi la Clinique communautaire pour que vous sachiez un peu c'est qui. On est le seul OBNL avec le mandat CLSC au Québec. Donc on est une entité privée, on est un privé conventionné, et on est en action depuis plus de 50 ans.

1690

Notre mission, c'est d'organiser les services préventifs et curatifs et regrouper les citoyens autour des questions de santé et pour des questions soit à court terme, soit à long terme. Et, au cœur de celles-ci, on retrouve une conviction fondamentale : c'est que la santé est un droit essentiel et non négociable.

1695

On travaille particulièrement – comment on fait ça? – On travaille sur les déterminants de la santé et on s'est aperçu que quand il y a l'absence de déterminants, ça cause des inégalités sociales et les problèmes au niveau sociaux, au niveau de la santé. Les déterminants sont listés sur notre présentation ici. Alors, je ne les détaillerai pas tous, il y en a quatorze, pour les fins de... Mais entre autres, on parle d'accès au logement et aux services publics, d'où l'intérêt de venir vous parler aujourd'hui.

1700

Donc, pour nous, ce qui nous préoccupe, c'est les changements climatiques et la santé. Pour nous, c'est lié. Au cœur de tout ça, la requalification du secteur Bridge-Bonaventure, c'est une occasion idéale d'agir pour réduire le nombre de voies sur le boulevard urbain Bonaventure, pour implanter du transport actif et collectif dans le quartier. Et c'est des recommandations que vous avez sûrement entendues, vous avez eu écho, parce qu'on est partie prenante de la

1705

présentation qui a été faite par Action-Gardien à ce niveau-là.

1710

L'impact des transports actifs, ça veut dire aussi une réduction des GES. On parle aussi de réduire les nuisances reliées à la circulation de transit, la circulation, par exemple, sortant du pont Victoria, donc la redirection de cette circulation-là vient non seulement désenclaver notre quartier vient aussi régler un problème qui se passe aussi du côté de Griffintown où, ce quartier-là, à l'heure de pointe du matin et du soir, est complètement pris en otage par la circulation qui transite sur Peel, Wellington et De Lamontagne entre autres.

1715

Introduire des mesures pour lutter les îlots de chaleur, c'est au cœur de notre présentation. Spécifiquement sur les îlots de chaleur, on s'aperçoit que le quartier Bridge-Bonaventure est un îlot de chaleur à cause du restant industriel et de l'asphaltage qu'il y a eu. Il y a des augmentations des épisodes de chaleur accablante de plus en plus. Habiter un îlot de

1720

chaleur augmente les risques de mourir d'un épisode cardio... voyons, sur les chaleurs accablantes.

LA PRÉSIDENTE :

1725

Ce n'est pas le conseil d'administration ça?

M. DENIS CHARRON :

1730

Oui. Et il y a plusieurs mesures qui sont pour contrer ça. Donc la végétalisation. On sait que les indices de canopée plus élevée, ça veut dire que c'est un outil efficace contre les îlots de chaleur. Une architecture et un aménagement urbain, il faut s'entasser en pensant aux îlots de chaleur. Et la gestion des eaux et des sols. Donc tout ça, et c'est très important pour nous parce qu'encore une fois, ça vient affecter la qualité de vie du quartier. Donc je vais passer la parole à ma collègue.

1735

Mme JULIE LANGLOIS :

1740

Donc je pense qu'on en a quand même pas mal parlé, les besoins au niveau du logement social, comment on peut les lier au niveau de la santé lorsqu'on attribue une grosse part de notre loyer, on peut avoir de la difficulté à payer notre épicerie et nos médicaments, donc c'est un déterminant social de la santé important pour nous. C'est pour cette raison qu'on pense que les terrains de la SIC devraient servir à un développement de milieu de vie qui inclut 100 % de logement social et collectif, parce que justement, le taux d'inoccupation des logements est quand même assez bas.

1745

Il y a une diminution de la proportion de logement social. C'est difficile d'en développer à Montréal. Pointe-Saint-Charles ne fait pas exception et, dans le fond, Bridge-Bonaventure avec ses grands terrains publics présente une grande opportunité à ce niveau-là.

1750 Donc, une des choses aussi qu'on a remarquées à travers les années au niveau de la Clinique communautaire, c'est le manque d'espace vert dans le quartier et c'est sûr, avec la requalification du secteur Bridge-Bonaventure, entre autres au niveau du sud, avec la requalification de l'autoroute Bonaventure, il y aurait l'occasion de créer un espace vert important, un parc linéaire avec justement du transport actif pour les résidents, oui, de Pointe-Saint-Charles, mais aussi pour la population montréalaise.

1755 Donc on sait que la présence d'espace vert a un impact sur la santé, donc c'est souvent lorsque les gens habitent proche d'un espace vert, ils ont tendance à pratiquer davantage d'activité physique. C'est aussi une façon de réduire le bruit de l'automobile et, aussi, quand les gens sont plus actifs, on a un impact sur la sédentarisation des personnes, l'embonpoint, maladie cardiovasculaire. Donc ça, c'est un élément qu'on voulait apporter.

1760 Donc on revient au fameux milieu favorable à la santé. Donc le projet 100 % collectif sur les terrains de la SIC. On en a quand même assez parlé avec Action-Gardien. Donc, pour nous, c'est un projet vraiment important que nous appuyons. C'est une façon de répondre aux besoins locaux de la population de Pointe-Saint-Charles qui en a grandement besoin.

1770 Donc, concrètement, qu'est-ce qu'on demande à la Ville de Montréal, c'est, oui, de faire preuve de leadership afin de rassembler tous les acteurs en présente pour créer les conditions gagnantes pour réaliser ce beau milieu de vie là audacieux, novateur. Qu'est-ce qui a été nommé antérieurement, c'est qu'il y a différents acteurs qui décident, avancent sur des projets en parallèle, comme la Société des ponts, par exemple. On aimerait que la Ville les rassemble et qu'on ait une meilleure vision d'ensemble.

1775 C'est sûr que pour nous le mégaprojet présenté la semaine dernière par Bronfman, ce n'est pas un projet qui correspond aux besoins que, nous, nous avons identifiés pour la population et que la population a identifiés pour elle-même. Puis, même, on pense qu'à certains égards, elle pourrait créer certaines nuisances, entre autres au niveau de la circulation

1780 automobile. On a parlé quand même, puis on a nommé qu'il y avait des problèmes de circulation de transit. Il y aurait une possibilité que ça amplifie ce phénomène-là.

1785 On aimerait que la Ville utilise ses pouvoirs pour faciliter le développement du projet de milieu de vie à vocation publique et collective et de nous accompagner, dans le fond, dans des représentants auprès de différents paliers gouvernementaux.

On trouverait important aussi que le développement du transport actif et collectif et sa collectivité avec les autres quartiers soit bien à l'ordre du jour.

1790 Et, finalement, intégrer des mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques. Je pense que c'est vraiment à l'ordre du jour. Actuellement, notre mairesse parle d'urgence d'agir au niveau climatique. Donc c'est une occasion en or pour le faire. Voilà. C'est terminé.

LA PRÉSIDENTE :

1795 Terminé? Merci beaucoup. Je vais vous poser une première question. Une des choses qui nous a un peu interpellés à la lecture de votre mémoire, c'est que vous indiquez que pour Pointe-Saint-Charles, parmi les indicateurs de santé, le taux de maladie pulmonaire qui est plus élevé que dans le reste de la ville. Ce n'est quand même pas beaucoup mais c'est quand même assez signifiant. La même chose aussi concernant le stress quotidien qui serait plus élevé. Bon, c'était des données de 2014, si mon souvenir est bon. Je ne sais pas s'il y en a des plus récentes, en tout cas, on serait intéressés à les avoir.

1805 Alors, en même temps que vous identifiez ces caractéristiques de santé de la population de Pointe-Saint-Charles, vous vous prononcez en faveur de l'installation d'un quartier résidentiel le long du bassin Peel. Et, en même temps, qui est à proximité, comme mon collègue le faisait remarquer à un intervenant précédent, à proximité de zones de transport, puis d'entreprises aussi qui sont très bruyantes, qui sont aussi relativement plein de nuisances. Comment, comme responsables de santé communautaire, comment vous définissez donc?

1810 **Mme JULIE LANGLOIS :**

Bien, la première chose par rapport aux données, c'est une question que je me suis posée et qu'on se pose en concertation avec d'autres acteurs. Donc je vais tenter de répondre...

1815 **LA PRÉSIDENTE :**

De regarder s'il n'y a pas des choses plus récentes.

1820 **Mme JULIE LANGLOIS :**

... à ce questionnement-là, puis avec peut-être des données plus récentes et je vous les ferai parvenir.

1825 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, ça serait utile pour nous.

1830 **Mme JULIE LANGLOIS :**

Donc, pour répondre à votre question, tantôt, le projet milieu de vie vous a été présenté et il y avait la présence, dans le fond, d'une zone tampon qui était proche de la rue Mill, en fait entre les milieux plus industriels et le fameux projet de vie. Donc le fait de recycler un bâtiment et peut-être le convertir en école de formation pour les métiers d'art, ça serait une façon, dans le fond, de protéger quand même les futurs résidents qui habiteraient dans le bassin Peel. Ça serait une façon de se préserver des nuisances.

1835 L'autre aspect qui a été réfléchi, qui n'est pas complètement abouti quand même, c'est d'instaurer justement un mur végétalisé le long de la voie ferrée, justement en vue de réduire les nuisances au niveau du transport.

1840

1845 L'autre élément qui est quand même...qui est presque une condition, je pense, pour le développement d'un milieu favorable à la santé, c'est vraiment de régler le problème de la circulation de transit sur la rue Bridge. Donc, dans le fond, qu'il y ait une connexion directement de l'autoroute Bonaventure avec le pont Victoria pour que la circulation soit redirigée d'une autre manière. Ainsi, nous pensons que ça serait une façon de préserver, dans le fond, les futurs résidents de ce type de nuisance.

1850 C'est les trois éléments. C'est sûr qu'il y avait aussi des aspects d'agriculture urbaine, de végétaliser quand même une bonne partie de ces espaces, mais circulation de transit, zone tampon, avec l'école artisanale, et aussi – parce que là je ne l'ai pas devant moi – mais il y avait aussi le long... Il y avait aussi une école, puis il y avait aussi le fait que la rue Centre était prolongée, ça permettait aussi un accès local et c'était une façon aussi de réduire la circulation de transit.

1855 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

1860 **M. DENIS CHARRON :**

1865 Je pourrais peut-être ajouter qu'à Pointe-Saint-Charles, la cohabitation entre le côté industriel et le côté résidentiel est omniprésente depuis la création du quartier, quand il y avait des activités industrielles le long du canal Lachine, la compagnie de chemin de fer Grand Trunk, etc. on a toujours été... les résidences ont toujours été en mode de cohabitation. Donc, pour nous, ce n'est pas anormal.

LA PRÉSIDENTE :

1870 C'est comme si vous étiez habitués, quoi.

M. DENIS CHARRON :

Presque.

1875 **LA PRÉSIDENTE :**

Presque.

1880 **Mme JULIE LANGLOIS :**

Mais il faut trouver des solutions concrètes.

LA PRÉSIDENTE :

1885 Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1890 Ce qui m'amène alors à vous amener vers un autre coin du projet et notamment plutôt l'autoroute Bonaventure. Or, il y a des propositions de mettre du logement sur le bassin Tate notamment et aussi le bassin Wellington. Et si vous vous rappelez, l'étude du directeur de la santé publique, docteur Drouin à l'époque – 2009, je crois – a produit l'étude qui permettait de statuer qu'en dedans de 200 mètres d'une autoroute, vous avez une hausse très sérieuse de problèmes pulmonaires, ceux-ci chroniques, de problèmes cardiaques, et aussi de façon
1895 chronique, et de naissances de bébés sous poids. 200 mètres. Alors, c'est l'autoroute Bonaventure sur laquelle on propose d'ajouter en plus le trafic du pont Victoria. Alors, comment vous réagissez face à ces multiples propositions de trafic, Bonaventure, résidences et tout, dans ce lieu stratégique du bassin Tate notamment, qui est juste à côté.

1900 **Mme JULIE LANGLOIS :**

1905 C'est certain que c'est préoccupant le fait de vouloir justement développer un milieu de vie proche d'autoroute ou de chemin de fer. Mais qu'est-ce qu'on peut vous répondre, c'est que peut-être qu'on pourrait, pour justement mesurer davantage l'impact de la santé par rapport à ces certaines nuisances, peut-être qu'on pourrait aller un peu plus loin dans une étude avec la direction régionale de la santé publique ou peut-être former un petit comité pour approfondir ce type de nuisance en lien avec la santé. Parce que pour le moment, je ne pourrais pas vous répondre, mais je pense que c'est un défi que, en tout cas, beaucoup de quartiers vont rencontrer à l'avenir, parce qu'il n'y a presque plus de terrains à Montréal.

1910 C'est certainement préoccupant, il faut s'en occuper, mais je pense qu'il y a déjà des façons, il y a plusieurs milieux qui ont réussi à trouver des solutions concrètes. On en a nommé quelques-unes au niveau de l'environnement mais on est prêt à s'asseoir avec la santé publique pour trouver des réponses à ce type de problème-là important.

1915 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Je vous recommande l'étude pour commencer. Merci.

1920 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame, Monsieur. J'inviterais maintenant... Attendez. On est rendu à la pause, je m'excuse. C'est assez intéressant pour qu'on continue. Alors, on va prendre une pause de dix minutes, s'il vous plaît.

1925

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1930 **REPRISE DE LA SÉANCE**

LA PRÉSIDENTE :

1935 Les ensembles résidentiels Habitat 67 et Tropiques Nord. Alors, je vous inviterais à vous présenter à la fois pour la commission et aussi pour la sténographie.

Mme LUCETTE LUPIEN :

1940 Bonjour! Je m'appelle Lucette Lupien, je suis la responsable de ce comité. On est là tous les quatre.

LA PRÉSIDENTE :

1945 Oui.

Mme LUCETTE LUPIEN :

1950 Il y a Michel Létourneau à côté de moi qui va faire la présentation sur l'écran; Claudine Tremblay et Denise Gaumont. Voilà, tous les quatre. On va essayer de consacrer pas plus de dix minutes parce qu'on aimerait bien pouvoir échanger avec vous par la suite.

LA PRÉSIDENTE :

1955 C'est pareil.

Mme LUCETTE LUPIEN :

Voilà. Je pense qu'on peut y aller.

1960 **M. MICHEL LÉTOURNEAU :**

Madame la présidente, Commissaires, merci de nous recevoir. Écoutez, il y a un titre qui est une ligne éditoriale en soi : *La Cité du Havre est un trésor négligé*, et oublié un peu. Alors, nous sommes, la gang qui avons fait des recherches, des observations, et qui avons rédigé les recommandations qu'on vous propose. Ce qu'on vous propose aujourd'hui, c'est le résumé de ce que vous avez eu de manière plus complète, le mémoire complet.

1965 **LA PRÉSIDENTE :**

1970 Le mémoire, oui.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

1975 Il y a plus de photos, il y a plus de références aussi. Je commencerais tout de suite avec l'énoncé éditorial qui... Enfin, d'abord pour vous dire qu'au fond, les quatre thèmes qu'on va traiter cet après-midi sont les enjeux de circulation, d'espace vert, de patrimoine bâti et d'embellissement. Et on n'a pas inventé le bouton à quatre trous, puisqu'on s'est servi de votre propre éditorial pour guider nos analyses et nos actions. Et je vais me permettre de relire votre éditorial.

1980

LA PRÉSIDENTE :

Je pense que c'est plutôt de la Ville. C'est la vision de la Ville.

1985 **M. MICHEL LÉTOURNEAU :**

Oui, c'est un document d'information de la Ville, excusez-moi.

LA PRÉSIDENTE :

1990

Alors, nous, on consulte pour la Ville.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

1995

Oui bien sûr. Donc que la Ville avait dans son document, je m'excuse. Alors :

« Le patrimoine bâti archéologique et paysager ainsi que les parcours d'entrée de ville constituent les assises de renouvellement économique et urbain du secteur, un renouvellement qui est axé sur un environnement sain, des aménagements de qualité et de mobilité active. »

2000

Juste pour nous situer, nous avons plutôt concentré nos analyses, pas tant que comme le disaient mon prédécesseur ou des prédécesseurs que le reste ne nous intéresse pas, mais nous, on est en face du moulin. On est donc à la Cité du Havre et l'essentiel de nos recommandations touche la Cité du Havre. Et on voit bien sur la carte qu'il y a, à l'item 4, pôle culturel permanent de l'Expo 67 ou ses vestiges, la place d'accueil, le Casino du port, le parc des vestiges de l'Expo 67, les Profil-O, Tropiques Nord et Habitat 67, et en 9, les berges qui longent le fleuve. Et le parc Dieppe qui est tout au bout de la pointe de Cité du Havre.

2005

2010

En périphérie, on retrouve la piste cyclable actuelle, celle qui est projetée, la traverse sous voie qui est projetée la voie sous voie qui serait projetée et la voie piétonne et la rue des Irlandais. Ça, c'est l'environnement qui nous amène à notre première constatation.

2015

Mais, d'entrée de jeu, tout le monde sait mais je tiens à le répéter, la Cité du Havre est un véritable joyau pour Montréal parce qu'elle propose des vues uniques, non seulement sur la ville mais sur l'ensemble des installations portuaires. Nous sommes des résidents d'Habitat 67, de Tropiques Nord et de Profil-O, donc c'est 350 résidences, à peu près 1 000 personnes qui y vivent sur une base annuelle, bien sûr. On est bien heureux d'y vivre et c'est pourquoi on est soucieux de l'avenir de la Cité du Havre. Depuis quelque temps cependant, c'est ce qu'on va

2020

partager avec vous. On constate que notre environnement se détériore, que les infrastructures publiques ont été passablement négligées, voire oubliées.

2025

Donc, on désire dans ce mémoire rappeler le rôle unique de la Cité du Havre en tant que témoin de l'histoire culturelle, sociale moderne de Montréal, du Québec et du Canada, et accorder une attention toute particulière à son patrimoine architectural et naturel. C'est un attrait touristique de premier plan qui est une contribution exceptionnelle à la qualité de vie de tous les Montréalais et des Montréalaises.

2030

Alors, commençons par la circulation automobile. J'ai entendu depuis que je suis ici, tout le monde parle d'enclavement. Nous sommes, bien sûr, enclavés, puisque l'avenue Pierre-Dupuy est quelque part prise en serre entre le chemin du Moulin et le pont de la Concorde. Cela crée, bien sûr, un enclavement à problème d'accident ou tout ça. Donc, au fond, on se retrouve un peu, et on le vit à chaque beau week-end des feux d'artifice notamment. Et la sortie vers le pont de la Concorde est la principale voie pour les résidents et, bien sûr, pour le personnel des trois immeubles vers l'est, vers Montréal et Québec. Donc c'est donc un lien stratégique.

2035

Alors, première recommandation. C'est que le parc Jean-Drapeau, en cas d'application de mesures de mitigation de la circulation, ce dont il a été question, émette des vignettes ou à tout le moins, toute autre forme de contrôle électronique qui permettrait aux résidents et à leurs employés de circuler librement à des fins de transit par le pont Jacques-Cartier.

2040

LA PRÉSIDENTE :

Cinq minutes déjà.

2045

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Déjà cinq minutes de faites? Ça va très vite. C'est bon, j'essaie d'aller vite. Évidemment, la circulation automobile, deuxième étape, pour les gens qui veulent traverser... Alors, pour les

2050 gens qui veulent traverser Cité du Havre par le chemin des Moulins, bon, enfin, tout ça pour vous
résumer la chose avec le petit pointeur que vous ne voyez malheureusement pas, il y a
énormément de camions qui y circulent en période de pointe. Ils sont obligés de faire un gros
virage en U sous le viaduc de l'avenue Pierre-Dupuy et cette manœuvre est encore plus
2055 dangereuse, eu égard au nombre et au gabarit des camions et au nombre de véhicules qui y
circulent.

Il faut se rappeler pour mémoire que le chemin des Moulins Est, la rue des Irlandais se
prolongeait au nord en sous-voie, qui permettait un accès direct au Port de Montréal, ce qui nous
amène à notre deuxième recommandation : que la société des ponts Jacques-Cartier et
2060 Champlain rouvre, sous le tablier de l'autoroute Bonaventure, le passage sous voie de la rue des
Irlandais afin de faciliter la circulation portuaire et industrielle et assurer, bien sûr, une meilleure
fluidité locale vers et depuis Pierre-Dupuy.

Il y a des vélos et il y a des gens qui marchent dans ce quartier. La piste cyclable est très
2065 populaire, elle longe l'avenue Pierre-Dupuy. 4 000 cyclistes y circulent chaque jour, empruntant
cette piste aux heures de pointe. Bien sûr, ils doivent malheureusement, je dirais, d'une certaine
manière, la partager avec des adeptes du jogging, des personnes qui promènent leur chien, mais
aussi des touristes et des groupes qui s'y installent pour prendre des photos, parfois même des
photos de mariage avec la ville ou Habitat 67 comme magnifique fond de décor. Bien qu'il existe
2070 un trottoir – je vous vois rire – tous préfèrent, bien sûr, le côté de l'eau, c'est celui qui est le plus
prisé.

En 2022, la Société de Jacques-Cartier et le pont Champlain aménagera sans doute une
piste cyclable piétonnière entre Samuel-De Champlain et l'avenue Pierre-Dupuy. Donc ça nous
2075 amène à nos recommandations numéro 3. Donc que la Ville de Montréal et l'administration
portuaire s'entendent pour créer un sentier pédestre et des belvédères d'observation le long de
la piste cyclable de l'avenue Pierre-Dupuy et que ces installations de circulation active
s'harmonisent avec celles éventuelles aménagées en lien au pont Samuel-De Champlain. Que

2080 cet aménagement prévoit des feux piétons avec des boutons d'appel parce que c'est la guerre quand on veut traverser Pierre-Dupuy à certains moments de la journée, à pied ou à vélo entre Tropiques Nord et Habitat 67 pour faciliter le passage. Bien sûr, que le mobilier urbain soit à l'avenant, donc de qualité.

2085 Oui, là, c'est l'autre bout qui ne va pas très bien. C'est que quand on quitte Pierre-Dupuy pour se diriger vers la rue Mill, donc vers le secteur du Moulin, la circulation à vélo devient carrément dangereuse. C'est un segment où on doit se promener dans une piste qui est mal aménagée à peu près de 600 mètres sous l'autoroute entre des installations portuaires, la voie ferrée, des camions qui desservent... Enfin, c'est un peu le bordel, franchement, et ce secteur-là
2090 est sale, en mauvais état et à la nuit tombante, il est effectivement glauque. Idem pour les piétons qui sont, bien sûr, laissés à eux-mêmes.

Je veux attirer votre attention sur Hydro-Québec qui va – et c'est déjà commencé – refaire leur poste, je dirais, d'installation électrique parce qu'il y a des besoins plus importants,
2095 notamment pour le REM. Puis, ça touche aussi la rue des Irlandais parce qu'ils en sont, pas les propriétaires, mais enfin, les utilisateurs. Et c'est un lieu de commémoration qui sera intégré à cet espace, très bonne nouvelle. Cependant, en ce moment, il n'y a aucun trottoir qui dessert ça pour les piétons. Alors, encore une fois, que la Société du pont je comprends et Champlain libèrent le dessous du tablier et l'aménagent – pavage, signalisation, éclairage – en large et
2100 invitante piste cyclable et piétonnière – on le voit sur les photos – de manière à ce que... Puis, la Société immobilière du Canada aussi, qui est propriétaire de la rue des Irlandais, y aménage le trottoir dont je parlais tout à l'heure.

2105 Non seulement il y a des résidents, mais il y a à peu près un des rares espaces verts de l'ensemble de Bridge-Bonaventure se retrouve à la Cité du Havre. Il y a le parc Dieppe qui est le parc qui est tout au bout, on l'a vu tout à l'heure, où se réunissent d'une façon très récréative les communautés culturelles et les citoyens de Montréal pour pique-niquer, mais les installations qui y sont, malheureusement, sont dans un état qui nécessite... Ils sont un peu aux soins intensifs, en fait.

2110

2115 Le parc des Vestiges nous préoccupe en particulier. C'est un terrain d'une superficie immense de 150 000 mètres carrés, qui jouxte l'ancien Musée d'art contemporain, qui longe les studios Mels, qui contourne le Profil-O, qui se termine aux limites de Tropiques Nord. Il y a de nombreux pavillons thématiques et autres aménagements qui ont été réalisés pour Expo 67 et y ont laissé des vestiges, des tracés de rue, des bases de lampadaire, des bancs publics, des bacs à fleurs, sculpture-fontaine *La Giboulée* de Jean Cartier y est encore mais qui est malheureusement dans un état comme vous le voyez très bien sur la photo.

2120 Ce qui frappe encore plus, c'est que ce parc est une magnifique canopée, c'est la voûte forestière qui joue un rôle important dans l'équilibre calorifique et la séquestration de carbone. On y a répertorié 334 arbres matures qui ont été plantés pour la plupart, pour ne pas dire tous, dans le cadre d'Expo 67, donc des arbres de plus de 50 ans. C'est une ressource identifiable qu'il nous faudrait protéger.

2125 Ce qui nous amène à notre recommandation numéro 5 : que soit attribuée au parc des Vestiges une vocation de parc par la Ville de Montréal, que ses propriétaires, la SCHL et Ivanhoé Cambridge, son bras immobilier, l'aménagent en parc de sculptures et d'artefacts liés à Expo 67 et s'assurent de son entretien. Petite parenthèse qui n'est pas là : les activités qui se déroulent dans ce parc en ce moment qui n'est pas surveillé sont, semble-t-il particulières. Si les propriétaires actuels refusaient cette responsabilité citoyenne, on suggère qu'ils remettent la propriété de ce parc à la Ville de Montréal en échange d'un terrain constructible qu'elle détient déjà par ailleurs sur son territoire, pour leur être cédé au plus grand bénéfice des Montréalais et des Montréalaises.

2135 Le patrimoine bâti. Bien, on en a un peu parlé. C'est qu'en fait, on y retrouve encore le Musée d'art contemporain, l'ancien Expo-Théâtre qui est maintenant Mels, les studios et l'édifice du Port de Montréal comme tel, c'est l'ancien pavillon de l'administration de la presse d'Expo 67. Il y a des œuvres d'art encore en bon état dont la *Lunatique* de Richard Turner placée à

2140 proximité de l'édifice du port, maintenant un peu cachée par une rangée de tilleuls arrivés à maturité. L'édifice du Port possède de très beaux bas-reliefs ornant chacune des trois entrées monumentales, des œuvres d'Ulysse Comtois, d'Armand Vaillancourt, Ted Bieler et Graham Caughtry.

2145 L'ancien Musée d'art contemporain nous préoccupe de façon particulière. Maintenant propriété de Loto-Québec depuis quelques années, il semble être à l'abandon ou servir d'entrepôt pour Loto-Québec. Alors, on souhaiterait que, dans nos recommandations, que compte tenu de l'intérêt architectural dont on vient de parler, qu'on redonne au Musée d'art contemporain notamment sa vocation culturelle, artistique et sociale; qu'il soit rapidement
2150 réhabilité en vue de servir les besoins et projets des collectivités culturelles et sociales du secteur, de l'ensemble du secteur; et, bien sûr, qu'il soit classé monument historique par le gouvernement du Québec. Et j'ai ouï-dire que la demande avait déjà été faite par quelqu'un qu'on connaît bien qui est assis à ma gauche. Voilà.

2155 Ce qui nous amène... patrimoine bâti. Je suis allé trop vite peut-être? - Non, je viens de le faire. Alors, on est toujours dans l'embellissement. Mais, écoutez, je pense que les images parlent par elles-mêmes. L'entrée de la Cité du Havre sur l'autoroute est jonchée de pièces de mobilier et de signalisation routière; le stationnement du Casino – là, j'ai vu ce matin qu'ils plantaient des beaux petits arbres d'à peu près trois, quatre pieds de haut, alors on imagine que
2160 mes petits-enfants et les enfants de mes petits-enfants verront ces arbres-là à maturité. Le parc des Vestiges est fermé par des blocs de ciment le long de Pierre-Dupuy. La piste cyclable commence à être fissurée. Parc Dieppe, malgré les efforts d'entretien louables est en très mauvais état.

2165 Alors, au fond, on arrive à toute la fin sur l'ensemble des recommandations. Là, on a compris qu'il y a plusieurs propriétaires dans ce secteur-là. Alors, on les adresse par propriétaire. La Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain entretienne mieux l'entrée en sous-voie de l'autoroute Bonaventure vers la Cité du Havre et retire les clôtures de broche et les pièces de

2170 mobilier urbain qui l'encombrent, enlaidissent les lieux et donnent une impression de négligence.

2175 Que l'Administration du Port de Montréal et Loto-Québec améliorent l'esthétique des stationnements nord et sud de l'entrée de la Cité du Havre, par exemple en retirant les clôtures de broche et les blocs de ciment qui les entourent aussi, et mettent en place des mesures d'atténuation des îlots de chaleur, par exemple en installant du pavage drainant ou poreux et en plantant des arbres. Ce qu'ils se sont engagés à faire, par ailleurs, pour être honnête.

2180 Que la Ville de Montréal remette en état la piste cyclable de la Cité du Havre. Que l'Administration du Port de Montréal prenne en considération la demande réitérée depuis 2016 par les résidents de la Cité du Havre de débarrasser son terrain en friche le long de l'avenue Pierre- Dupuy de sa végétation spontanée afin de dégager la vue imprenable qu'elle permettait à l'origine sur la ville de Montréal et ses installations portuaires.

2185 Que la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Ivanhoé Cambridge libèrent le parc des vestiges des blocs de ciment inesthétiques qui longent l'avenue Pierre-Dupuy.

Que la Ville de Montréal répare le trottoir qui longe le côté sud de l'avenue Pierre-Dupuy.

2190 Que la Ville de Montréal remette rapidement en bonne condition le parc de Dieppe qui est dans un triste état, indigne de sa notoriété et de sa popularité. Et je me permettrais de rajouter aussi qu'ils en sécurisent les lieux le soir venu.

2195 Enfin, étant donné la multiplicité des acteurs institutionnels concernés, que soit mis sur pied un comité de coordination afin de planifier ce que Saint-Pierre et que Saint-Paul fait. Merci de votre attention.

Mme LUCETTE LUPIEN :

2200 Merci beaucoup. On est là pour répondre à vos questions.

LA PRÉSIDENTE :

Bon, alors on a déjà quelques questions ici.

2205 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Parlons de Saint-Pierre et de Saint-Paul justement. Effectivement, il y a plusieurs acteurs institutionnels et vous parlez d'un comité de coordination afin de planifier la mise en œuvre des recommandations. Qui serait, qui participerait à ce comité de coordination-là?

2210

Mme LUCETTE LUPIEN :

En fait, ce qu'on pense, c'est que tous les gens qui ont affaire à la Cité du Havre, qui sont propriétaires, plutôt particulièrement les propriétaires institutionnels, de même que nous les résidents des trois édifices, qu'on puisse se rencontrer régulièrement, que nos préoccupations soient prises en compte par ces institutions et qu'ils s'occupent de redonner son lustre perdu à la Cité du Havre.

2215

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

2220

Et j'ajouterais il devrait être coordonné par la Ville de Montréal, au fond.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2225

Quel service? Service d'urbanisme, Service des parcs? Parce que ma deuxième question...

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

2230

En haut. En haut.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

En haut.

2235

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Proche du décisionnel.

2240

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Parce que ma deuxième question a trait justement à votre commentaire dans le volet 2 : Espaces verts, où vous dites à la page 15 qu'il serait judicieux de renforcer nos liens – donc les vôtres, Cité du Havre – avec le parc Jean-Drapeau en vue d'une stratégie commune de commémoration du patrimoine d'Expo 67. En fait, comment vous voyez la chose?

2245

Mme LUCETTE LUPIEN :

Pour le moment, on a beaucoup apprécié le mémoire qui a été – le document, en fait, une sorte d'inventaire qui a été publié par le parc Jean-Drapeau, qui fait le tour de la Cité du Havre avec beaucoup de détails et c'est formidable comme document. Et ils sont au courant, par exemple, où sont les sculptures reliées à Expo 67. On les trouve aussi à la banque d'œuvres d'art du Canada, bon, il y en a à plusieurs endroits qui pourraient être récupérées, prêtes probablement par ces institutions-là pour faire vraiment un parc de vestiges et de sculptures reliés à Expo 67. Alors, avec l'aide du parc Jean-Drapeau qui veut remettre en état ces objets-là et ces sculptures, bien on pense qu'on pourrait collaborer pour trouver ce qu'il faut et même peut-être gérer ce qu'il faut, je ne sais pas encore.

2250

2255

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Trouver ce qu'il faut...

2260

Mme LUCETTE LUPIEN :

2265 Comme sculptures.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2270 O.K.

Mme LUCETTE LUPIEN :

2275 Ou comme objets. On sait que, par exemple, on n'a plus beaucoup de ces objets, de ces artefacts, mais qu'on a les plans de ces artefacts qui existent. Donc on peut en reproduire aussi pour les mettre dans un parc.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2280 Bien. Merci.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2285 J'aimerais poser une question par rapport à la recommandation numéro 5 où vous parlez donc de ce terrain qui appartient à SCHL Ivanhoé Cambridge. Deux questions. Première : êtes-vous au courant des projets de SCHL Ivanhoé sur ce terrain? Est-ce que...

Mme LUCETTE LUPIEN :

2290 Si on est au courant de leurs projets?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Oui, c'est quoi leurs visées par rapport à ce terrain? Est-ce que...

2295 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

2300 Bien, c'est évident que c'est un terrain qui est zoné résidentiel et c'est un terrain qui faisait l'objet de contestation sur le plan de l'appartenance ou des titres. Et c'est pourquoi il ne s'était rien développé, semble-t-il, depuis tant d'années. Mais on m'a dit – mais je n'ai pas encore les preuves écrites de ça – mais que les deux institutions maintenant ont réglé la question des droits et des propriétaires et que donc ils seraient prêts à travailler ensemble pour faire quelque chose.

2305 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

2310 En fait, il y a beaucoup de rumeurs.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2315 Oui, oui, c'est ça, j'en conviens. Je voulais juste qu'on clarifie un peu là-dessus.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Oui. Et la principale étant qu'il y aurait des projets de densification.

2320 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est ça, bon.

2325 **M. MICHEL LÉTOURNEAU :**

À ça, on n'a pas à – en bon anglicisme – adresser cette partie-là, mais il semble y avoir un consensus entre nous qu'on n'est pas contre. Mais encore de quelle manière ça doit être fait en tout respect, hauteur on en parlait tantôt, distance, respect déjà du quadrillage de rues qu'il y avait déjà là. On n'est pas fermés à ça, mais en même temps, si on en fait trop, on va créer des besoins en transport en commun, on va recréer les autobus sur Pierre-Dupuy, on va recréer de la circulation, on va... T'sais, il y a un cercle vicieux. Il faut être prudent là-dessus.

2330 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

2335 Et puis, répétons qu'il y a 300 quelques arbres de 50 ans qui ont un pied de diamètre. Si on met de la verdure ailleurs dans le secteur, on trouve que c'est très important mais ça va prendre 50 ans avant que les arbres soient assez grands pour agir sur l'environnement comme ceux-là le font. Alors, ce serait une bonne idée, d'autant plus que ce terrain-là, il est face aux installations portuaires plutôt industrielles. Alors c'est moins intéressant pour des gens de venir
2340 s'installer avec une vue sur cette partie-là du port.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2345 Mais vous avez mentionné dans cette recommandation que si les propriétaires ne voulaient pas s'occuper des œuvres d'art qui sont quand même sur leur territoire, qu'il y aurait possibilité d'un échange de terrain. Mais avez-vous en tête un terrain spécifique?

Mme LUCETTE LUPIEN :

2350 Non, non.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Parce qu'on dirait que vous avez en tête quelque chose?

2355 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

Non, pas du tout.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2360

Rien. Juste que c'est comme ça, mais...

Mme LUCETTE LUPIEN :

2365

On dit ça parce que c'est un peu... On pense que c'est ce qui s'est passé pour l'autre extrémité du parc, à côté du parc de Dieppe sur la Cité du Havre, il y a un terrain vague qui appartient à la SCHL, qui est maintenant zoné parc. Mais, autrefois, il était zoné résidentiel et ce sont les citoyens de la Cité du Havre qui se sont battus pour que ce soit zoné parc. Et on pense qu'il y a eu négociation entre la Ville et la SCHL pour qu'on assouplisse des règlements de zonage ailleurs en échange du fait que la SCHL ne poursuive pas la Ville de Montréal pour une forme de, comment on dit...

2370

M. DAVID HANNA, commissaire :

2375

Oui, de droit disons, bon...

Mme LUCETTE LUPIEN :

On est bons dans les mots.

2380

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Pour mémoire, il s'agissait du projet de Philippe Starck en l'an 2000, 2001, je crois.

2385 **Mme LUCETTE LUPIEN :**

2001, 2002.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2390

O.K. Et ce qui m'amène ma dernière, donc recommandation 6 où vous parlez quant au bâtiment de Loto-Québec, mais en fait, l'ancien Musée d'art contemporain, d'un projet qui servirait les collectivités culturelles et sociales du secteur Bridge-Bonaventure. De quelles collectivités au juste? Pourriez-vous préciser cette notion?

2395

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

En fait, il peut y avoir le siège social de l'Orchestre métropolitain, il peut y avoir le siège social de regroupement d'organismes de création. On peut y recréer là, en récupérant certains artefacts, faire un salon ou une salle Expo 67. Donc il faut que cet édifice-là qui a d'abord une valeur patrimoniale, pensons-nous, puisse se retrouver une vocation. Évidemment, tout à l'heure, quand on voyait qu'il se passe quelque chose au moulin, qu'il va sans doute y avoir quelque chose au bassin Peel, il faut tout que ça se rattache, mais il y a comme un cœur qui bat déjà dans cette ville-là, qui ne demande pas mieux que de recevoir un peu d'oxygène, quoi.

2405

Mme LUCETTE LUPIEN :

On pourrait rajouter aussi que Loto-Québec a une belle collection d'œuvres d'art qui pourrait aussi être mise en valeur à cet endroit. Et on pourrait aussi travailler avec les artisans du secteur pour faire des expositions de leurs œuvres aussi, des marchés, des salles réunion pour

2410

2415 les rencontres et les projets. Il y a beaucoup... Ça se situe exactement à la rencontre de la piste cyclable qui va venir du pont Champlain et la piste cyclable qui vient du parc Jean-Drapeau et la prochaine, on espère, qui va se rendre à celle du canal Lachine. Donc c'est un endroit stratégique et ce serait extrêmement intéressant que ça soit culturel et que ça ne devienne pas nécessairement des magasins et des commerces là-dessus.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2420 Mais, en même temps, c'est très loin du transport collectif. Parce que vous n'en avez pas vraiment parlé de transport collectif.

Mme LUCETTE LUPIEN :

2425 En fait, il y a un autobus qui se rend juste au coin là, de la Ville de Montréal, mais sur Pierre-Dupuy, non. Le transport n'est pas collectif.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2430 Il n'y en a pas.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

2435 Bien, il est privé. Il y en a un. Habitat 67 opère une navette depuis 45 ans.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2440 Mais la distance entre vos résidences et la station de métro Jean-Drapeau, par exemple, elle est très longue.

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Oui, oui. Là, on parle d'un kilomètre et quelque, et puis l'hiver, ce n'est sûrement pas très convivial, je comprends.

2445

Mme LUCETTE LUPIEN :

Puis, cet autobus, cette navette, elle se rend plutôt au centre-ville et non pas à Jean-Drapeau. Elle part d'Habitat pour se rendre McGill, à la station McGill.

2450

M. MICHEL LÉTOURNEAU :

Et, maintenant, on est à l'heure des petites navettes électriques, alors il n'y a pas de problème s'il y avait des petites navettes électriques. Ce qui est un peu irritant pour les résidents de Pierre-Dupuy, c'est les autobus au diesel de nos amis du Casino, qui passent aux vingt minutes, vite. Voilà.

2455

Mme LUCETTE LUPIEN :

2460

C'est tout?

LA PRÉSIDENTE :

2465

On n'a plus d'autres questions. Alors, il me reste à vous remercier de votre présentation. Merci beaucoup.

Mme LUCETTE LUPIEN :

2470

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant madame Pascale Fleury, s'il vous plaît. Alors, on vous écoute.

2475

Mme PASCALE FLEURY :

Bonjour! Mon nom, c'est Pascale Fleury. Donc je réside dans le quartier et j'y travaille depuis une vingtaine d'années. Dans mon travail, je me trouve à coordonner un programme de ruelles vertes, un programme écoquartier, et programme de jeunes leaders en environnement C-vert, différentes autres initiatives environnementales.

2480

Cependant, aujourd'hui, je ne présente pas du tout la position de mon organisme. Premièrement, il aurait fallu que je fasse les choses beaucoup plus tôt, il y a un long processus. Deuxièmement, il y a des questions de capacité aussi. Nous, on couvre quatre quartiers, donc en tout cas, pour toutes sortes de raisons, je présente vraiment une position de citoyenne et j'en ai profité donc pour mettre des anecdotes plus à titre personnel pour illustrer un peu de propos, puis faire quelque chose de moins formel. Puis, aussi, je suis allée avec le temps que j'avais. Donc il y avait les examens pour les écoles secondaires, il y avait différents autres engagements aussi. Alors, j'ai fait de mon mieux.

2485

2490

Alors c'est ça. Peut-être aussi dire que dans notre travail, on fait de l'agriculture urbaine un peu, puis des changements de comportement. On essaie de travailler là-dessus. Ça fait que c'est sûr que ça va sans doute teinter parce que je passe ma vie dans ça.

2495

En vingt ans, le territoire a beaucoup changé dans le sens où... En fait, c'est surtout au niveau des gens qui habitent le territoire, qu'il y a eu quand même beaucoup de changements, dans le sens où, quand moi je suis arrivée dans le quartier, il y avait encore plus de gens défavorisés qu'il y en a maintenant. Il y a beaucoup de gens, des petits travailleurs, des ouvriers, toutes sortes, des artistes, des gens communautaires qui déjà ont quitté le quartier faute de logement. Parce que, en fait, il y a une poussée extrêmement forte, il y a des logements qui sont

2500

2505 repris, il y a des logements qui sont convertis. Il y a aussi des... Donc beaucoup de choses qui se sont construites, mais ces choses-là ne sont pas abordables pour les petits... Les gens à faible revenu. Donc on parle peut-être de gens qui ont moins de 70 000 \$ de revenus familiaux. Donc je ne sais pas exactement c'est quoi les chiffres de la pauvreté, mais t'sais, des gens donc à faible revenu et ces gens-là qui ont bâti le quartier, qui en ont fait... Qui ont donné son âme à ce quartier-là, qui font en sorte que maintenant il y a des gens intéressés ici alentour. Et donc c'est ça.

2510 Ça fait que moi, je voulais mentionner qu'en termes environnementaux en général, on cherche à préserver, dans le travail qu'on fait, t'sais, en général en environnement, on cherche à préserver la faune et la flore indigène, donc on cherche à préserver les gens qui habitent déjà un territoire donné. Ça fait que des fois, je me demande, il me semble qu'il y a juste une logique du fait qu'on devrait faire en sorte que les gens qui ont bâti ces quartiers-là puissent rester. Puis, 2515 quand je parle de ces quartiers-là, je parle, bien sûr, avant tout de Pointe-Saint-Charles, mais par extension un petit peu aussi dans le Sud-Ouest où les opportunités sont vraiment très réduites en termes de logements sociaux, logements communautaires, et c'est ça. Voilà. C'est ça, pour éviter qu'on soit, nous les gens défavorisés, des espèces en voie de disparition dans ce quartier-là. 2520 Donc c'est ça.

Je pense qu'il faut planifier donc le territoire en conséquence, il faut avoir de l'audace. Évidemment, donc, je préconise quelque chose qui est 100 % communautaire collectif sur les terrains de la SIC, ça va de soi, et c'est ça, il faut avoir de l'audace, autant au niveau des élus, de 2525 tous les partis, le gouvernement aussi. Les promoteurs immobiliers, en général qui sont dans tout le contexte, dans la mouvance autour de tout ce qui est Bridge-Bonaventure aussi devraient avoir de l'audace, il me semble que s'ils veulent se targuer d'être environnementaux, bien, il faut penser à ça, là, la question des populations locales. Donc de préserver des logements pour ces gens-là. Voilà.

2530 J'aimerais dire aussi qu'on a la chance dans le quartier d'avoir eu – mais on a eu plusieurs initiatives communautaires super intéressantes, mais entre autres, il y a aussi *Bâtir son*

quartier qui est vraiment bien nommé et qui est vraiment un acteur très intéressant pour développer des choses. Voilà.

2535

Alors, je voulais dire aussi qu'il va avec ça, évidemment en environnement, il va la question de subvenir aux besoins sur le territoire, pour les populations locales de subvenir à leurs besoins sur le territoire, mais aussi dans un contexte de changements climatiques, il va de soi que c'est beaucoup plus intéressant si vous pouvez avoir votre gagne-pain sur un territoire donné, t'sais, sur le territoire sur lequel vous habitez.

2540

Ça fait que plus vous êtes proche, moins vous avez à créer de gaz à effet de serre en vous déplaçant, plus que votre qualité de vie aussi s'améliore. Ça fait que donc c'est pour ça que c'est très important de conserver des secteurs d'emploi ici dans ce secteur-là et puis , en général ici aussi, dans le milieu de vie, d'avoir des secteurs d'emploi qui se conjuguent bien avec le développement d'un quartier résidentiel.

2545

Évidemment, ça prend plusieurs services de proximité aussi, toutes sortes de choses qui vont faire en sorte qu'on va être capable d'avoir une certaine autonomie.

2550

Aussi, ce qu'il faut absolument éviter, c'est des choses comme des aberrations. Par exemple, dans Griffintown, on n'avait pas pensé du tout au développement de... T'sais, il n'y avait pas d'école primaire qui avait été prévue. C'est fou d'imaginer ça. On a entre autres aussi dans la proposition qui a été faite par Action-Gardien, parlé d'une école secondaire entre autres. Moi, j'ai un petit garçon de onze ans qui va rentrer au secondaire l'année prochaine. C'est fou d'imaginer que nous, l'école qui nous dessert, elle est loin, elle est à 40-45 minutes de voiture, c'est la polyvalente Saint-Henri. C'est un édifice qui n'a pas énormément de fenêtres, qui est un bunker un peu comme on les construisait à une époque, qui dessert 3 000 personnes. On peut imaginer qu'il va y avoir une pression de population encore plus grande dans l'avenir.

2555

2560

C'est impossible d'aller à pied et en vélo là-bas. Je voudrais vous rappeler que, dans le fond, au niveau de la santé, là, O.K., on préconise de faire une demi-heure d'exercice par jour,

2565 mais la façon la plus simple d'intégrer une demi-heure à une heure d'exercice par jour, c'est de se déplacer, en fait. C'est de se déplacer pour aller à notre lieu de travail ou à notre école. Donc, en fait, de ne pas pouvoir se déplacer à pied ou en vélo pour aller à son école, c'est comme un non-sens. Nous, ici à Verdun, il y a une école secondaire mais on n'y a pas accès, parce que c'est une commission scolaire différente. Ça fait que donc, voilà. C'est ça.

2570 Donc, ce que je voudrais aussi préciser, c'est que, dans le fond, c'est important pour les populations de vivre près de leur réseau. Leur réseau d'amis, de connaissances, le réseau de personnes. Donc c'est important de préserver les populations locales, mais c'est aussi important en termes de tout ce que j'ai nommé aussi d'épicerie, de services de proximité, tout ça, de clinique, toutes ces choses-là, d'être proche de ça, puis un magasin partage aussi.

2575 En fait, tout ce qui va faire qui va supporter, qui va aider les personnes qui sont marginalisées ou en situation défavorisée aussi. Mais aussi, dans un contexte où on va devoir reposer de plus en plus vers une économie de partage, devoir faire des descentes énergétiques aussi, favoriser donc l'établissement de communautés en transition. C'est ce qu'on veut faire. On
2580 veut faire des communautés en transition. On a déjà un peu quelque chose comme ça dans le village de Pointe-Saint-Charles. En quelque part, on a une sensation de village, et on a quelque chose comme ça.

2585 Donc il faut pouvoir créer ces choses-là. Il faut que ces choses-là contribuent au tissu social, elles sont très importantes. LeB-7 est un exemple, vraiment donne une exemplarité de choses, de services de proximité, de synergie de choses, d'économie du partage aussi, puis de choses qui aident. Elles aident à la fois financièrement, elles aident vraiment... Puis, elles aident même aussi, s'il y avait un contexte de crise économique de nouveau, ce qui semble probablement s'en venir, donc c'est des choses qui aident, qui aident à la résilience. Qui aident
2590 aussi, étant donné qu'on veut aller vivre en décroissance au niveau... Donc parce qu'on a besoin de faire de la décroissance au niveau de l'environnement, donc pour ça, ce qui permet d'être résilient face à tout ça, c'est d'avoir une économie de partage, avoir... Donc de faire des cycles

2595 plus courts aussi, d'avoir donc des modes de vie complets, donc beaucoup de proximité, et c'est ça.

2600 Donc en créant du tissu social aussi, c'est des choses qui sont importantes aussi pour des populations particulières, entre autres les aînés et ça favorise qu'ils restent en santé et puis que... Par exemple, même des gens qui vivent l'Alzheimer vont avoir une facilité s'ils ont un tissu social qui est fort. Si vous prenez des populations vulnérables, des aînés vulnérables, vous allez les parquer à quelque part d'autre, dans un endroit qu'ils ne connaissent pas, qu'ils n'ont pas de réseau, vous allez avoir des problèmes finalement parce que ces gens-là, la santé va vraiment décliner. Donc, voilà.

2605 Qu'on arrive à se déplacer en sécurité aussi. Il me semble qu'on a le droit de se déplacer en sécurité. Je pense que plusieurs personnes vous en ont parlé. Il y a un problème de se déplacer partout. On n'est pas capables de se déplacer partout. Quand moi je suis arrivée dans le quartier, bon, Pointe-Saint-Charles, j'ai pensé : « Ah, bien tiens, je vais aller voir le fleuve. » Mais là, j'arrive ici pour aller voir le fleuve, finalement je ne suis pas capable d'aller voir le fleuve, ça marche pas. Ça fait que là, voyons, ça marche pas ici, ça marche pas ici. Ah non, ça marche pas. Ça fait qu'à un moment donné, je me suis retrouvée, c'est fou, on n'est pas capable d'y aller. Là, après ça, à un moment donné, je me suis retrouvée à aller marcher ici. Là, je me suis fait arrêter par la police parce que j'étais sur un trottoir ici, j'avais pas le droit.

2615 Bon. Une autre fois, je me suis perdue aussi. Donc j'étais sur une piste cyclable, je me suis perdue, je n'arrivais pas à rentrer dans le quartier. Ça m'a pris beaucoup de temps. C'était avant Google, il faut dire, c'est avant les téléphones intelligents aussi, mais c'est juste pour vous donner une idée qu'il y a des endroits aussi dans ces sections-là où on manque d'avoir des accidents, c'est des lieux qui sont dangereux. Donc c'est ça.

2620 Tantôt, j'ai dit qu'au niveau de la santé, c'est vraiment important de pouvoir se déplacer à pied. C'est clair que c'est très important au niveau de l'environnement aussi de se déplacer à pied puis en vélo. Bien, il faut pouvoir le faire dans un endroit sécuritaire. Il faut aussi avoir accès,

2625 pour une question de santé mentale, il faut aussi avoir accès au fleuve, à la vue, à l'eau, à
l'horizon. Il faut avoir... Au canal. Nous, on a travaillé avec des enfants dans les HLM, ces
enfants-là n'avaient jamais – les HLM de Petite-Bourgogne, de Saint-Henri, de Pointe-Saint-
Charles – ces enfants-là souvent n'avaient jamais vu le fleuve, n'avaient jamais vu le canal,
2630 n'avaient jamais été au parc Mont-Royal. C'est dur à imaginer, mais c'est des gens... C'est de
dire que des fois, quand on est défavorisés, on vit vraiment dans un tout petit environnement, on
a d'autre chose à se préoccuper que de se déplacer très loin. Donc c'est pour ça que c'est
d'autant plus important que le milieu de vie soit sain et qu'on puisse faire du transport actif et...
C'est ça.

2635 Je pense qu'il faut le faire avec intelligence aussi. Il me semble qu'on est rendu à enlever
des stationnements, enlever des voitures. T'sais, je pense que l'autopartage, on peut imaginer
facilement des quartiers qui vont jusqu'à peut-être interdire la voiture. Je pense
qu'éventuellement, il faudrait y penser. Et, évidemment, éviter le transit le plus possible.

2640 Bon, j'en arrive à on a droit à un environnement de qualité aussi. Donc avoir les voisins,
bien sûr, qui font partie de cet environnement-là, une qualité d'air, de la fraîcheur, de la
biodiversité, tout ça qui contribue à la santé. Le contraire est vrai aussi, c'est-à-dire qu'il y a des
problématiques qui, des fois, deviennent, qui se corsent, qui s'additionnent. Par exemple, vous
avez des micro... des nanoparticules de pollution qui, conjuguées à des effets de chaleur,
2645 conjuguées à des effets de moisissure dans le logement, qui vont conjuguer aussi à, des fois, de
l'herbe à poux, toutes sortes d'affaires, tout ça fait un *melting pot* de choses – si, par malheur,
vous fumez en plus – fait qui vont faire en sorte que vous avez des problèmes au niveau de la
santé cardio-respiratoire des personnes.

2650 Donc des problèmes accrus dans le cas de gens qui en ont déjà des problèmes, des
problèmes aussi nouveaux pour des personnes qui n'en avaient pas de problème. Et également,
il en meurt des gens de la chaleur. Donc tout ça pour dire que ça prend vraiment des
environnements qui sont plus sains et retirer donc beaucoup d'espaces de stationnement. On

2655 peut penser à augmenter beaucoup la végétation, c'est des choses qui sont très... C'est ça, des bonnes pratiques.

2660 J'en arrive au stade. Le stade, pour moi, c'est vraiment... Parce que là, j'en profite, je fais des opinions très personnelles, c'est que je ne veux pas être cynique, mais moi, pour moi, je vois une occasion pour des gens de peut-être s'approprier des terrains qui reviendraient normalement à la collectivité plus facilement, les terrains de la SIC. Je vois aussi l'opportunité des fois pour ces gens-là de construire, de créer des précédents de hauteur aussi. Moi, mes parents habitent à côté du stade Vidéotron. Ce stade-là n'est pas utilisé, comme vous savez, pour ce qu'il est supposé d'être utilisé. En fait, il n'est pas utilisé du tout pour ça, et donc, quelque part, ça me pose des questions, je me dis : ah bien, tiens, la personne, après ça, elle a ça, elle va pouvoir le redévelopper en peut-être condos, hôtel. Peut-être c'est moi qui *paranoïe*, mais je voulais le dire.

2670 Donc c'est ça. Pour moi, le stade, il ne peut pas être vert parce qu'il y en a déjà un stade, donc c'est un gaspillage de ressources. Il ne peut pas être vert non plus parce que l'équipe est en garde partagée, puis donc, ça veut dire que les joueurs de l'équipe vont prendre l'avion, ils vont prendre l'avion probablement plusieurs fois, même s'ils s'installent ici pour l'été. Parce qu'ils vont avoir des choses à faire. Ils vont avoir deux maisons, deux voitures, t'sais, en pensant qu'ils en ont pas déjà plus que ça. Ça fait que j'ai du mal à voir l'utilité de ce stade-là.

2675 La sixième chose que je voulais dire, dans le fond, c'est très court. C'est que dans le mémoire d'Action-Gardien, il y a énormément d'intelligence collective. À mon point de vue, c'est tout à fait complètement... C'est très, très environnementalement poussé. C'est super. Je pense il n'y a rien qui est pas bon dans ça. Ça fait que donc... Voilà.

2680 Je n'ai pas pu déposer, c'est de ma faute, je n'ai pas déposé de document. Si je pouvais déposer un document, j'aimerais redéposer le mémoire d'Action-Gardien.

LA PRÉSIDENTE :

2685 Merci beaucoup. Alors je pense que c'était clair. Merci beaucoup.

Mme PASCALE FLEURY :

O.K., merci.

2690 **LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant madame Violaine Cousineau, s'il vous plaît. Bonjour Madame!

2695 **Mme VIOLAINE COUSINEAU :**

Bonjour! C'est bon?

LA PRÉSIDENTE :

2700 Allez-y.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

2705 Donc Violaine Cousineau, j'ai été mandatée par le Conseil des commissaires de la CSDM lors du dernier conseil fin septembre pour venir vous présenter le mémoire CSDM et la position du conseil. Vous verrez qu'à la fois le mémoire et puis en annexe, les ajouts qui ont été faits au moment du Conseil des commissaires, qui sont aussi tout aussi importants que ce qu'il y a dans le mémoire.

2710 Donc peut-être les préoccupations en deux volets. La question vraiment des écoles, la question primordiale des écoles, puis ensuite les questions plus générales que se pose la CSDM comme acteur social de la métropole.

2715 Donc vous ne serez pas surpris d'entendre que la CSDM souhaite que bien en amont de tous les projets de développements domiciliaires, on pense à la question des écoles. Dans le

2720 Sud-Ouest ici, on entrevoit peut-être la lumière au bout du tunnel dans le psychodrame Griffintown – Griffintown, c'est dans mon secteur comme commissaire scolaire – donc c'est des années et des années de batailles qu'on a dû mener avec les citoyens, avec les organismes de ce secteur-là pour réparer des erreurs, l'erreur de planification au moment où le quartier s'est développé.

2725 Donc là, je vous dis on entrevoit la lumière au bout du tunnel. On vient d'avoir un début de oui de peut-être du gouvernement, mais, *mon Dieu*, quelle bataille!

2730 Alors, le fameux Griffintown, ça doit être un « plus jamais » pour tous les secteurs en développement. On pense avoir maintenant l'écoute à la fois de la Ville et du gouvernement, on voit Blue Bonnets en train de se développer, le secteur de la Molson, bon, il y en a du développement qui se fait actuellement et on ne peut plus développer en se disant : « Les enfants iront dans les places qu'il reste dans les écoles des quartiers adjacents. » Ça ne fonctionne pas. Ce n'est pas une façon de développer un milieu de vie et on ne peut plus compter sur ces espaces-là, les quelques espaces résiduels qu'il y a dans nos écoles.

2735 Je vous dirais que dans le Sud-Ouest, c'est un des rares quartiers de la ville où il y a dans les écoles des espaces résiduels mais qui sont actuellement remplis par les débordements du reste de la ville. C'est vrai et au primaire et au secondaire. Les écoles du Sud-Ouest accueillent le débordement des enfants du centre-ville, des enfants de l'accueil, puis d'aussi loin que Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. L'école secondaire Saint-Henri, elle est à presque pleine capacité des enfants du nord. On ne voit pas de ce côté-là à quel moment on viendra à bout de ces problèmes de capacité d'accueil. Jusqu'à l'année dernière, je vous dirais que les besoins de la métropole sont dix fois plus importants que ce que le gouvernement accorde comme construction et agrandissement d'écoles.

2745 Donc je vous le mentionne pour vous dire que les écoles du Sud-Ouest n'ont pas fini de servir d'espace de débordement. Donc si nous devons planifier de nouveaux espaces de vie,

nouvelle planification domiciliaire, il faut que ça vienne avec des écoles. Ne comptons pas sur ce qu'il reste.

2750 On ajoute évidemment, pour le développement du secteur Bridge-Bonaventure toute la problématique du secteur fortement enclavé – ça doit être le mot que vous avez le plus entendu ici, j'imagine, dans le cours des consultations – caractère très enclavé du secteur, qui fait en sorte que demander à des enfants qui habiteraient, imaginons, autour du bassin Peel, de marcher jusqu'aux écoles les plus proches qui sont celles de Pointe-Saint-Charles, Jeanne-
2755 LeBer, Charles-Lemoyne, ça n'a pas de sens. C'est une invitation aux accidents. On ne peut pas non plus se dire que ça va reposer sur les épaules des parents de déplacer des enfants. La CSDM, vous l'avez dans le mémoire, elle a des règles. Moins d'un kilomètre de distance, jusqu'en 3^e année, les enfants doivent marcher jusqu'à l'école. 1.6 kilomètre à partir de la 4^e année, ils doivent marcher. Après, c'est l'autobus scolaire. Mais donc c'est encore des véhicules
2760 qui sont sur la route et on n'est pas en train pendant ce temps-là de construire des espaces de vie.

Donc on vous invite plus que fortement à penser dès maintenant à la question d'une réserve foncière, ce qu'on aurait dû au Children's, ce qu'on aurait dû faire, mon Dieu, à tant
2765 d'endroits pour s'éviter à Griffintown, pour s'éviter les problèmes qu'on est en train de vivre dans ces secteurs-là, donc penser à des réserves foncières pour des écoles à la fois primaires et secondaires.

Au primaire, les règles de transport, ce sont celles que je vous ai nommées et qui sont
2770 dans le mémoire CSDM; au secondaire, les enfants ne sont pas véhiculés en ville en transport, ils doivent se déplacer eux-mêmes.

La personne qui parlait juste avant moi vous a expliqué à quel point dans le Pointe-Saint-Charles, même actuel, c'est déjà un problème l'accès à une école secondaire. Il y a des parents
2775 mobilisés de très longue date ici pour demander à la CSDM d'abord une offre pour la

2780 scolarisation des élèves au secondaire dans le quartier. La polyvalente qui dessert Pointe-Saint-Charles, c'est Saint-Henri. Elle est loin, difficilement accessible en transport en commun. Il est vrai, comme le disait la personne qui était là avant moi qu'il y a une école dans la commission scolaire adjacente, Marguerite-Bourgeoys, qui est beaucoup plus près.

2785 Je vais ajouter – c'est de l'information neuve, les gens ne sont probablement pas au courant – dans le projet de loi numéro 40 qui vient d'être déposé par le ministre de l'Éducation, qui va être adopté sous peu, on s'y attend, il y a une clause de ce projet de loi là qui dit que les commissions scolaires maintenant vont devoir permettre aux élèves d'être scolarisés dans une autre commission scolaire, si les familles en font la demande. Donc la CSDM serait désormais dans l'obligation de permettre à des jeunes d'être scolarisés, par exemple, à Monseigneur-Richard à Verdun, mais – oui, c'est nouveau, grosse nouvelle pour les gens en arrière de moi – mais, par contre, la commission scolaire d'accueil n'est pas obligée d'accueillir ces jeunes-là, si elle n'a pas l'espace suffisant pour les scolariser. Et c'est ce qui se passe actuellement à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, comme à la CSDM, ils sont aussi en débordement, et déjà, ils renvoient des gens qui sont chez eux, ils les renvoient dans notre secteur.

2790
2795 Donc ne comptons pas sur Monseigneur-Richard. Saint-Henri, c'est un problème de longue date. Profitons donc de ce qui nous est offert dans le secteur Bridge-Bonaventure pour faire d'une pierre deux coups : éviter – il y a des gens qui seront encore plus à l'est de Pointe-Saint-Charles – de vivre les problèmes que vivent déjà ceux qui sont à l'ouest du quartier; et réglons en même temps un problème qui existe de longue date pour Pointe-Saint-Charles, donc pensons aussi à une école secondaire.

2800 Je précise qu'on peut imaginer dans un même bâtiment la cohabitation du primaire et du secondaire. Ça existe en ville, *l'École Face* fonctionne de cette façon-là, *l'École Le Vitrail* dans Rosemont fonctionne aussi de cette façon-là. Ce sont des modèles qu'on peut imaginer du primaire, secondaire, dans un même bâtiment.

2805 Dans son mémoire, la CSDM met l'accent aussi sur l'importance de passer à la

2810 mutualisation des espaces. Quand on pense bibliothèque, plateau sportif évidemment, on essaie de ne plus penser en double et en silo, mais de se dire que ce sont des infrastructures citoyennes qui doivent être partagées et par les municipalités et par le milieu scolaire. Donc sur la question des écoles, je vous ai dit ce qui me semblait le plus urgent de vous dire.

2815 Et, ensuite, pour des préoccupations plus larges qu'à la CSDM, je vous disais, comme acteur social, vous verrez dans le mémoire aussi des préoccupations quant à la question du type de logement qui sera développé dans ce secteur-là. On sait que déjà il y a une pression sur les quartiers du Sud-Ouest, en lien avec la transformation des milieux, ce qu'on appelle aussi l'embourgeoisement, en lien avec le développement de Griffintown, une difficulté à assurer la rétention des familles et notamment des familles défavorisées dans nos quartiers.

2820 Est-ce qu'on va encore risquer d'accentuer les difficultés qui sont vécues dans nos quartiers ou est-ce qu'on est capable de réfléchir à une offre de logement absolument nécessaire et qui va permettre de maintenir une mixité sociale – on le sait que c'est un facteur essentiel, crucial de la réussite scolaire, la mixité sociale. Donc c'est sûr que si on s'en allait vers des projets de logements de grand luxe, on causerait un réel problème aux résidents actuels de
2825 Pointe-Saint-Charles, on accentuerait un problème qui est déjà très vif dans nos milieux.

Et toute la question qu'a travaillée Action-Gardien dans son mémoire de l'accès à l'eau, oui, c'est un problème pour les résidents actuels de Pointe-Saint-Charles, pour les enfants du quartier. Ça en sera un s'il y a du logement aussi qui se développe dans ce nouveau secteur.

2830 Je vous mentionnerai qu'on incite de plus en plus à la commission scolaire, les milieux, les écoles, à penser, notamment lors des journées pédagogiques, lors des sorties, penser à des activités qui se font en ville. Donc penser utiliser le plus possible les infrastructures, notamment sportives, les espaces verts qui existent en ville, pour minimiser les coûts de transport, permettre
2835 au plus grand nombre d'avoir accès à ces activités-là plutôt que de viser systématiquement des sorties à l'extérieur de la ville.

2840 Beaucoup de milieux école ont cette préoccupation-là, à la fois sur le budget des familles, mais aussi pour des questions écologiques de se dire, bien oui, on va essayer de maximiser l'utilisation de nos infrastructures urbaines. Mais, pour pouvoir faire ça, il faut qu'on y ait accès à nos infrastructures. C'est vrai que c'est accès quasi impossible actuellement à partir de Pointe-Saint-Charles, et au canal et au fleuve – au fleuve, c'est impossible malgré qu'on soit à quelques centaines de mètres du fleuve. Donc, encore là, oui, la CSDM a cette préoccupation-là portée aussi par les acteurs du milieu de se dire : « Ménageons des espaces de qualité, des espaces d'accès à l'eau. »

2850 Et dernière inquiétude, s'il y avait des projets majeurs qui devaient se développer dans ce secteur-là, qui devaient conduire à une augmentation importante de la circulation automobile, qui est déjà un problème très important, qui devait faire pression sur le coût du logement, qui devait nuire à la rétention des familles, donc des projets qui ne soient pas d'abord et avant tout destinés au bénéfice des résidents du secteur, mais oui, la CSDM y verrait un grand risque pour nos milieux. Merci à vous.

2855 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame Cousineau. J'aurais deux questions. Une qui est plus technique. Vous disiez tout à l'heure qu'il y avait besoin d'une école secondaire dans le secteur pour Pointe-Saint-Charles. C'est une proposition qu'on a entendue à plusieurs reprises. Avez-vous des projections de clientèle, si je peux m'exprimer ainsi?

2860 **Mme VIOLAINE COUSINEAU :**

Pour le secondaire?

2865 **LA PRÉSIDENTE :**

Pour le secondaire, oui.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

2870

C'est complexe.

LA PRÉSIDENTE :

2875

Oui.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

2880

Je pourrais vous avoir des chiffres, puis vous les donner.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, si c'est possible.

2885

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

Des chiffres en provenance de la CSDM.

LA PRÉSIDENTE :

2890

Même si ça couvre plus large, comme entre autres tout l'arrondissement du Sud-Ouest, mais j'aimerais ça qu'on ait des données.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

2895

Donc je demanderai à nos services de vous les acheminer. Ce sont les chiffres du primaire qui permettent de pronostiquer évidemment combien exactement, c'est ça, combien

2900 d'élèves risquent d'arriver au secondaire dans les années qui viennent. Et, ensuite, je vous dirais ce qui est complexe, c'est que dans les règles gouvernementales, le gouvernement considère que nous devons être capables de faire circuler les élèves dans un rayon de 20 kilomètres à partir de leur résidence.

2905 Donc, jusqu'à maintenant, le gouvernement faisait la sourde oreille quand on lui demandait des constructions d'écoles secondaires parce qu'il disait : « Bien, mettez-les dans le métro, puis envoyez-les dans l'est de la Ville complètement, bon, même si vous habitez dans l'ouest. » Cette logique-là, bien, oui, c'est ça, commence à tirer à sa fin, exactement, d'autant plus que les écoles secondaires sont bondées.

2910 Donc très récemment, il y a eu des agrandissements qui ont été autorisés à l'école Lavoie dans le nord, à Sophie-Barat aussi, mais c'est les premières fois que le gouvernement accepte de toucher au secondaire.

2915 Donc c'est pour ça que je vous dis on peut vous donner un ordre de grandeur de la population au secondaire, puis en même temps, dans les règles du jeu actuelles, le gouvernement va continuer à nous dire : « Bien, envoyez-les au bout de la ville. » Même si ce n'est pas une façon de construire des milieux de vie du tout.

LA PRÉSIDENTE :

2920 Parfait. Ma deuxième question porte sur la mixité sociale. Vous l'avez évoquée entre autres comme grande réussite scolaire dans les quartiers ou les arrondissements ou les secteurs, peu importe comment on l'appelle. Vous avez dit aussi que vous étiez, comme commissaire, vous couvriez aussi Griffintown?

2925 **Mme VIOLAINE COUSINEAU :**

Oui.

2930 **LA PRÉSIDENTE :**

Quelle est votre analyse de la situation dans Griffintown en termes de mixité sociale?

2935 **Mme VIOLAINE COUSINEAU :**

Il reste du logement social à construire, hein?

2940 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

2945 Oui, qui va être un morceau important. Et l'école va être ce lieu-là où devront et voudront cohabiter des familles issues de milieux très diversifiés. Actuellement, c'est une catastrophe. Le développement de Griffintown, alors qu'il y a qu'une seule école privé, primaire, donc le message qu'on lance, c'est : pour habiter Griffintown, il faut avoir de l'argent parce qu'il faut être capable d'envoyer ses enfants au privé, sinon, on va vous mettre dans un autobus scolaire, puis vous allez être dans un autre quartier qui n'est pas du tout votre quartier d'appartenance.

2950

À un moment donné, on le sait, je suis en contact avec assez de gens là-bas, ça devient l'œuf et la poule. Le désir de s'implanter dans un quartier dépourvu d'école, bien, n'est peut-être pas là parce qu'on se dit on ne sera pas capable de toute façon de se payer le privé, allons pas à cet endroit-là. Donc c'est ça, on entre dans le jeu de l'œuf et de la poule.

2955

Donc, je pense que le jour... Il y aura probablement, comme je vous dis, le gouvernement a autorisé – il appelle ça un 10 %, c'est un nouveau système – mais il octroie 10 % d'un éventuel montant pour la construction d'une école qui doit servir à développer le projet lui-même, les plans et devis. Il y a deux terrains, qui sont confidentiels, on ne peut pas les nommer, mais deux

2960

2965 terrains pour lesquels des promoteurs déjà ont soumis des propositions à la CSDM. Ces deux propositions-là sont actuellement en analyse, mais je ne peux pas vous dire exactement où sont ces deux terrains-là, comme je viens de vous le dire, mais au moment où cette école dans X années finira par ouvrir ses portes, bien, ça sera là, le lieu de cohabitation de populations diversifiées qui existeront dans Griffintown. Il y a du logement de luxe, bien, il y a du logement social aussi qui s'est construit.

LA PRÉSIDENTE :

2970 Parfait. Questions?

M. DAVID HANNA, commissaire :

2975 Oui. Lorsque vous évoquez justement votre bataille autour de Griffintown, qui est quand même à côté, qu'il y a peut-être une ouverture, et je comprends que vous ne puissiez pas dévoiler des informations en négociation, mais la seule chose, est-ce que vous parlez d'écoles primaires ou secondaires? C'est quel niveau?

LA PRÉSIDENTE :

2980 Primaire.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

2985 Primaire seulement, exactement. Pour Griffintown, ce sera primaire seulement.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2990 Primaire? Bon, c'est ce que j'avais compris. D'accord. Alors, pour revenir à notre secteur Bridge-Bonaventure, vous convenez qu'une école secondaire, ça prend beaucoup de place. Et

2995 les deux écoles que vous avez citées, donc polyvalente Saint-Henri, puis ensuite Monseigneur-Richard à Verdun, que vous nous informez que c'est passablement plein. Bon, donc, on saisit, je pense, l'objectif. Mais avez-vous quand même des normes quant à placer des écoles dans des secteurs industriels?

3000 Parce qu'il faut comprendre que dans notre secteur ici que nous étudions, il y a quand même de grosses industries, il y a du camionnage, il y a les fumigants, il y a toutes sortes de nuisances, on va dire, à caractère industriel qui ne disparaîtront pas. Alors, est-ce que vous avez des normes pour quantifier ces nuisances et décider si, oui ou non, c'est en fait abordable de mettre une école là?

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

3005 C'est sûr que la CSDM n'a jamais souhaité mettre des écoles sous des pylônes, sous des autoroutes. Il y avait eu des projets comme ça un peu rigolos qui avaient été soumis par une administration municipale précédente à la CSDM, puis bon, ce n'était pas des choix de première qualité.

3010 Ceci dit, Monseigneur-Richard, elle est en bordure de l'autoroute 15, l'école secondaire qui est à Verdun. Toutes nos écoles, Saint-Henri devant une *track* de chemin de fer, l'école Marie-de-l'Incarnation est sous l'autoroute 15. On vit dans un milieu fortement urbanisé ici et on vit avec les difficultés de cohabitation. Dans les propositions qui vous sont soumises, je pense que les gens ont ce souci-là aussi de vous demander de réserver des places de qualité, des espaces de qualité pour le logement et pour d'éventuelles écoles, pas les espaces les moins intéressants. Donc des espaces intéressants et des espaces qui devront être verdis absolument.

3020 Ceci dit, à partir du moment où on considère qu'un milieu peut accueillir du logement, bien, il va falloir qu'il accueille une école aussi. Il n'accueillera pas des gens sans école. Si on se dit que c'est salubre pour des gens, puis qu'on est prêt à mettre des êtres humains là, vous savez, peu importe que ce soit du logement de luxe ou du logement social, c'est les mêmes êtres

humains qui vont respirer le même air. Donc, après la question, c'est : quel type de logement on va mettre là? Et la CSDM croit vraiment à l'importance de bâtir un solide parc de logement social en ville, les besoins sont absolument criants.

3025

M. DAVID HANNA, commissaire :

Parfait.

3030

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Petite dernière question qui réfère à votre dernière considération tout à l'heure, qui est dans l'annexe 1, à la page 2, la CSDM se préoccupe, en fait, ou est inquiète quant au type de développement qui risquerait de générer une importante arrivée de circulation. Vous pensez à quel type de développement?

3035

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

Bon, évidemment, j'imagine que la question tourne autour d'un éventuel stade, mais ça serait un *Royalmount* si un grand parc de commerces... Ça poserait le même problème. Quel type de développement on veut faire? Est-ce qu'on veut faire des quartiers pour les Montréalais? Est-ce qu'on veut un centre-ville – on est au centre-ville ici – un centre-ville habité? Ou on veut un centre-ville pour du tourisme, du tourisme de luxe, pour des gens de passage? Est-ce qu'on veut accentuer des problèmes déjà extrêmement importants, la circulation de transit dans ces quartiers-ci? J'imagine que vous passez des fois à 3 h de l'après-midi. Je ne peux même pas imaginer qu'on aurait des lieux de vie sans école à cet endroit-là. À 3 h, même des autobus scolaires, comment ça pourrait circuler à cet endroit-là?

3040

3045

Donc est-ce qu'on veut accentuer des problèmes déjà existants, voire les rendre vraiment absolument criants? Ou est-ce qu'on est capable de se dire que ce qu'il nous faut, c'est des milieux de vie pour les Montréalais, un centre-ville habité.

3050

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3055

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3060

Merci, Madame Cousineau.

Mme VIOLAINE COUSINEAU :

3065

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant monsieur Michel Leblanc. Bonjour, Monsieur! On vous écoute.

3070

M. MICHEL LEBLANC :

3075

D'abord, merci de nous accueillir. Vous connaissez sûrement la Chambre, on va fêter notre 200^e anniversaire dans quelques années, en 2022. On représente 7 000 entreprises. La Chambre s'est toujours intéressée à tout ce qui touche le développement économique et le renforcement de la base d'affaires. À l'origine, même la création du Port de Montréal est une initiative de la Chambre de commerce.

3080

Aujourd'hui, on est dans un contexte, je le dis à chacune de ces consultations – où Montréal va bien. Il y a un développement économique accéléré à Montréal. Il y a maintenant donc ce désir de développer des terrains de la Ville, des parties de la ville, des secteurs où jadis on s'en préoccupait peu. C'est une bonne nouvelle. Historiquement, le milieu des affaires, les investisseurs, les promoteurs ne regardaient pas ces secteurs-là parce qu'ils n'y voyaient pas d'intérêt, puis il y avait d'autres terrains qui étaient disponibles.

3085 C'est intéressant aussi parce que ce sont des terrains qui vont nécessiter beaucoup
d'amour et c'est un secteur de la ville qui va nécessiter beaucoup d'amour. Et on entend
beaucoup parler dans ces consultations ou au travers de ces consultations de projets. Ce qu'il
faut réaliser, c'est que ça va coûter beaucoup de sous. Les terrains sont fortement contaminés.
La trame urbaine qui est là est entrecoupée, on le sait bien, de plusieurs voies, que ce soit le
3090 chemin de fer, que ce soit les autoroutes. Il y a des contraintes donc aux déplacements.

Contrairement à ce que les gens laissent entendre, il y a très peu de résidents. On
entend parler beaucoup des résidents, mais dans les faits, les résidents, ils sont en périphérie.
C'est un endroit... Moi, j'ai cherché à savoir le chiffre, puis comme c'est plusieurs
3095 arrondissements qui sont là... Mais la réalité, c'est donc qu'on n'est pas en train d'avoir comme
première préoccupation comment on maintient la qualité de vie des quelques centaines de
résidents; la réalité, c'est plutôt comment on crée un lieu de qualité où des résidents vont vouloir
s'installer. Et donc, je partage totalement la nécessité de planifier. C'est clair que dans notre
esprit, la planification d'écoles, de services communautaires, de services de santé, d'espaces
3100 publics, de parcs est absolument nécessaire.

Le deuxième élément de ce secteur-là, c'est que c'est un secteur qui est mal compris. Il y
a des secteurs dans la ville où, rappelons-le, l'industriel historique s'est complètement détérioré,
désagrégé à travers le temps. C'est un secteur où il y en a encore. Et, quelques fois, moi je dis
3105 que c'est presque une base d'activités industrielles patrimoniales. On se préoccupe du
patrimoine souvent à Montréal, mais dans ce cas-là, il y a des entreprises qui devraient faire
partie de notre vision d'un historique de Montréal. Elles ont traversé beau temps, mauvais temps,
elles sont encore là, et je pense que dans l'exercice qu'on fait là, il faut admettre qu'elles
devraient pouvoir y rester.

3110 Ça veut donc dire que dans tous les projets de développement dont on va parler,
incluant, vous l'avez demandé par rapport aux écoles, mais au résidentiel, il y a un énorme effort
de communication qui devra être fait que ce secteur-là va rester en partie industriel, avec des

3115 camions, avec des transports qui vont peut-être être aux mauvaises heures du jour, avec une certaine pollution inhérente. On espère que tout va basculer dans l'électrique mais ça ne se fera pas demain matin.

3120 C'est évident donc aussi qu'il va falloir maintenir des corridors d'accès, des corridors de véhicules lourds, des corridors de train. Donc il y a une pensée magique souvent qui est de jouer à Sim City, on enlève les rails et quel quartier devrions-nous développer? La réalité, c'est que les rails vont se maintenir là.

3125 On pense que donc ça devrait, non seulement faire partie de la solution, mais on devrait le célébrer. On devrait donc en faire une partie de l'identité du quartier en identifiant cet héritage historique, en admettant que certaines usines sont là pour rester, en racontant cette histoire-là. Je pense que c'est une beauté du projet du Silo no 5 que d'essayer de célébrer à travers le Silo no 5 ce que ça a représenté. Ce secteur-là en est rempli.

3130 On pense en même temps que basculer dans le 21^e siècle, c'est aussi admettre que ce secteur-là a un énorme potentiel de ce qu'on va appeler les TOD – Transit Oriented Development – d'abord, parce qu'effectivement, il va y avoir une voie qui va traverser avec une station. Deuxièmement, parce qu'à cause de sa proximité du centre-ville et de certaines institutions clés comme l'École de technologie supérieure, comme d'autres établissements qui ne
3135 sont pas très loin, ça a un énorme potentiel de résidences, d'emplois de qualité, appelons-le du manufacturier innovant, du manufacturier léger, de centre de recherche. Donc, il y a là un bassin pour y localiser les entreprises qui vont venir compléter ce qui existe déjà à l'industriel, qui vont offrir des emplois dans une logique d'accès par transport en commun extrêmement efficace.

3140 On pense également dans le concept des TOD qu'il doit y avoir du résidentiel, du résidentiel de tous les niveaux. Et un élément important, c'est la densité, et c'est difficile à expliquer à Montréal présentement. On aimerait tous avoir du trois étages avec des grands parcs en avant, des rues larges avec des arbres. La réalité, c'est que c'est la densité qui permet d'avoir les grands espaces dans les terrains du centre-ville où ça coûte cher. C'est la densité qui permet
3145

d'avoir cette espèce d'aération de l'espace au sol, et donc, de ce point de vue là, dans la logique de développement du secteur, on pense qu'on doit retenir des projets qui vont avoir une densité élevée.

3150 Le fameux stade de baseball. La Chambre est actuellement pas neutre. Nous avons fait en 2013 les premières études qui disaient qu'à Montréal, il y aurait un intérêt et il y aurait une capacité de supporter une équipe de baseball. Et, à l'époque, on avait regardé de façon exploratoire quels sont les sites potentiels pour localiser un terrain de baseball.

3155 Toute personne qui dit : « On a déjà un stade » ne répond pas à la question : « Qu'est-ce que ça prend pour du baseball à Montréal? Le stade que nous avons, nous ne le construirions jamais pour du baseball. À travers le monde, les stades construits dans les années 70 qui opèrent encore, c'est très rare. Les stades des années 70 n'étaient pas des stades faits pour les sports tels qu'on les voit aujourd'hui. Ce n'est pas pour rien que le soccer ne s'y est pas localisé, 3160 que le football ne s'y localise pas et qu'il n'y a personne dans le baseball majeur professionnel qui pense qu'on s'installerait là. Donc la question, c'est où mettrions-nous un stade de baseball, si on devait en construire un nouveau? Cet endroit-là, ce secteur-là comporte tous les éléments pour y localiser ce stade de baseball.

3165 Il y a plusieurs endroits à travers l'Amérique du Nord où des stades de baseball ont été des lieux, ont favorisé un développement ou un redéveloppement de lieux particulièrement déstructurés et on pense que ça pourrait contribuer, si c'est bien fait, à créer dans cette zone-là, une reconfiguration intéressante pour les résidents qui vont effectivement avoir un stade à proximité, mais j'attire l'attention sur le fait qu'autour du Centre Bell où il y a quand même 3170 beaucoup de convergence à certaines heures, il y a énormément de gens qui veulent y habiter. Et donc, cette proximité d'un stade, certains diront : « Moi, je ne voudrais jamais y habiter » mais il y a des gens qui veulent y habiter.

3175 Donc ce sont les forces du secteur. Il y a des enjeux – vous avez le mémoire, je ne prendrai pas en dix minutes toutes les recommandations du mémoire – mais il y a des

3180 recommandations importantes. On doit regarder l'autoroute Bonaventure et sa configuration. Elle a été développée, cette autoroute, à une époque où on ne se préoccupait ni de l'accès aux berges... En fait, les terrains étaient tellement contaminés qu'on se disait il n'y a rien d'autre qu'on va y faire de toute façon. Aujourd'hui, je pense que la vitalité économique de Montréal permet d'envisager des usages autres, de la décontamination, et donc pour reconfigurer cette autoroute-là.

3185 Qu'on la transformerait toute en boulevard, ce que beaucoup de gens voient, n'enlèvera pas qu'il va y avoir beaucoup de passages, même avec un REM. Donc il y a une pensée magique parfois qui est de dire : « Si on n'avait plus une autoroute, ça serait un endroit très agréable. » Ça va quand même être un endroit très passant, les ponts sont là où ils sont. Le pont Champlain, le pont Victoria ne vont pas se déplacer. Et donc par conséquent, c'est des réalités.

3190 Et donc vous entendez mes propos, je vous attire à ce que dans vos recommandations, vous appliquez, j'appellerais, un critère de réalisme. J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de visions qui sont faites, qui ne tiennent pas compte de la réalité qu'on y voit.

3195 Dans la reconfiguration du secteur, tout le monde a parlé évidemment de, je dirais, désenclaver. Le désenclavement doit passer par une forme d'accès piétonnier ou d'accès par tous les modes de transport actif extrêmement fluides. Il n'y a pas tellement présentement de pistes cyclables qui sont dans des endroits agréables à traverser dans cette zone-là. Il faut que la vision qu'on aura du déploiement des déplacements, des aires de déplacement tienne compte de ce qu'on part de zéro. On peut développer des endroits extrêmement agréables pour
3200 marcher, aller à trottinette, aller à vélo, aller à vélo électrique. On pense que c'est un endroit qui va devenir un lieu extrêmement propice à tous ces types de vie là.

3205 On a tenu compte... On voit ce que les autres, je dirais, intervenants proposent. La proposition d'en faire un quartier où il y aurait une espèce de secteur d'économie verte, d'économie des technologies vertes, pour nous est très prometteur. Je ne dis pas que ça doit être le seul type de développement qu'il y a là, mais il n'y a pas sur Montréal présentement ce

3210 genre de concentration d'entreprises en technologies vertes. Ça serait un beau clin d'œil de l'histoire que de faire d'un des bastions industriels du Québec, dans un espace où les terrains sont particulièrement contaminés, de basculer dans un endroit où il y a une prédominance d'entreprises en recherche, en innovation, en manufacturier léger, en technologies vertes.

3215 Donc, c'est à la fois, avec le terrain de baseball, une possibilité d'y faire une concentration d'entreprises en technologies vertes, du résidentiel à haute densité proche de la gare, de la station du remplacement.

3220 Une considération pour une deuxième station de REM, on a pris note dans les derniers jours que la station du REM qui est préconisée maintenant serait du côté nord, donc je dirais plus proche de Griffintown et non pas nécessairement directement dans le nouveau quartier. C'est clair qu'avec toutes les possibilités qu'offre le nouveau quartier, peut-être que même des promoteurs intéressés à investir là seraient intéressés à défrayer des coûts partiels ou même peut-être totaux d'une deuxième station pour que ça soit le plus fluide possible pour leurs projets.

3225 Alors, de ce point de vue là, je dirais, la station du REM, elle est clé. On aurait préféré, nous, qu'elle soit dans la nouvelle partie plus au sud pour y donner un élan immédiat en la mettant au nord. C'est un quartier qui est déjà en développement rapide. Comme on le disait tantôt, on a souvent le réflexe de construire des écoles une fois que les gens y habitent. Là, c'est comme si on construisait une station de REM parce que le développement a lieu là plutôt que de le voir comme étant un des éléments, un des ingrédients qui va relancer le développement dans 3230 la deuxième partie ou la partie plus au sud, qui en a vraiment besoin.

Donc, de notre point de vue, déjà dans ce signal qu'il y en aurait une deuxième là, amènerait les promoteurs à être très confiants à y investir.

3235 J'ai donc pas choisi, vous l'avez bien vu, de résumer notre mémoire, vous l'avez reçu. Mais, naturellement, si vous avez des questions, je suis prêt à y répondre.

LA PRÉSIDENTE :

3240 Alors, merci d'avoir été bref. On a des questions, effectivement, à vous poser.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3245 Je vais commencer. Une toute petite question, Monsieur Leblanc. En appui à votre recommandation qui a trait au patrimoine, votre recommandation numéro 2, juste avant, vous précisez que le patrimoine bâti et l'histoire industrielle – vous en avez parlé tout à l'heure – des lieux peuvent servir de socle à des nouvelles activités qui, en plus de mettre en valeur ce patrimoine, permettraient de connecter différents sous-secteurs et de les faire gagner en vitalité. Il y a énormément de choses dans cette phrase-là. Pourriez-vous exprimer votre pensée, étayer
3250 votre pensée un peu plus?

M. MICHEL LEBLANC :

3255 J'a intérêt à être d'accord, c'est moi qui l'ai écrite, cette phrase-là.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Bon, alors...

3260 **M. MICHEL LEBLANC :**

3265 Dans le fond, c'est qu'il y a du patrimoine industriel et il y a des endroits où on le voit. Le patrimoine industriel ne reste pas fixe quand le quartier se revitalise. Les industriels investissent. Et ce qu'on pense, c'est que le patrimoine industriel peut devenir des marqueurs dans ce coin-là avec des voies d'accès, avec cette capacité qu'on va avoir de voir l'industriel mais de voir l'industriel qui s'est embelli, qui est urbain, qui est dans la ville. Et donc, ce qu'on pense, c'est qu'en faisant appel aux industries déjà présentes, en leur montrant le plan, elles vont y adhérer.

3270

Plus loin dans le rapport, on dit que depuis la fin de la Société du Havre, nous n'avons pas vu – et si elle existe, cette entité, on ne la connaît pas – d'entité qui rassemblerait toutes les forces du quartier, qui dirait : « Compte tenu du nouveau plan, que pouvons-nous faire pour s'intégrer? » On pense que l'industriel doit en faire partie plutôt que de rester à l'écart comme si c'était juste des industriels avec des camions et leur propre circuit fermé. Est-ce que ça répond? Pas tout à fait?

3275

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Oui, ça répond en partie, mais en même temps, faire gagner le secteur en vitalité, c'est parce que l'industriel lourd, en fait, on connaît, il se situe globalement à la Pointe-du-Moulin...

3280

M. MICHEL LEBLANC :

Oui.

3285

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

... il n'y a pas beaucoup de gens qui veulent être voisins de l'industriel lourd.

3290

M. MICHEL LEBLANC :

Et donc, ça prend des zones tampons. Et donc, ce qu'on dit, c'est effectivement que la densité qu'on propose de construire, elle n'est pas immédiatement adjacente. En fait, l'idée, c'est de ne pas penser que c'est nécessairement un passif que d'avoir de l'industriel. Et ça, on est rendu là mais ce n'est pas fait encore.

3295

On voit encore l'industriel comme quelque chose que quand ça ferme, tant mieux, puis si c'est là, c'est un pis-aller. Ce qu'on pense, c'est qu'il y a moyen de l'aborder autrement et de l'intégrer dans la démarche. Et ce qu'on a, le message industriel, c'est qu'ils ont envie d'être vus

3300 comme une force et pas d'être vus comme un négatif ou un passif.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Merci.

3305

M. DAVID HANNA, commissaire :

3310 J'aurais une question à vous poser, un peu complexe, mais ça tire sur, en fait, trois de vos recommandations. Vous appuyez les industries qui sont localisées là, qui sont emblématiques et d'ailleurs très porteurs quant à l'identité montréalaise, on pense à l'ADM avec ses 70% de céréales fournies sur le marché du Québec à ce seul endroit-là, mais qui a besoin d'une quantité énorme de camions, de trains – 120 wagons tous les jours – et tout, et tout.

3315 Ensuite... peut-être la carte, l'image est bonne, parce qu'on voit ça dans la courbe de Bonaventure. Ensuite, deuxième volet, vous nous proposez un TOD. Donc c'est quand même un quartier dense, on peut penser, je ne sais pas, 125, 175 logements par hectare, peut-être plus. C'est un peu comme Rosemont au fond, Rosemont Sud, Est, qui affichent des densités de 175 logements à l'hectare.

3320 Et, ensuite, troisième recommandation, vous proposez un stade de baseball qui occupe quand même un espace considérable dans ce lieu-là. J'ai envie de vous demander alors comment vous conciliez ces trois recommandations dans cet espace extrêmement exigü?

M. MICHEL LEBLANC :

3325

Moi, je ne le vois pas si exigü. Peut-être que là, il faudrait qu'on regarde avec nos mètres à mesurer, mais si on regarde évidemment là où l'industriel est, on ne propose pas de l'étendre. On ne propose pas d'augmenter la zone industrielle parce qu'on pense, c'est qu'à travers cette industrielle-là, on a la base qu'il faut, puis on doit simplement les aider à aménager ça pour que

3330

ça ne soit pas une verrue dans le quartier. Ça, c'est le premier point, c'était la question de tantôt.

3335 Ensuite, pour ce qui est du stade de baseball, c'est moins grand qu'on y paraît dès lors qu'on n'a pas de stationnement. Et donc, les stades sans stationnement ne sont pas si nombreux, mais ça pourrait être, compte tenu du REM qui y passe, une des conditions qui serait à poser, qui est de dire : « Vous devez trouver un modèle d'affaire qui fait qu'il n'y a pas de stationnement de surface externe. » Et là, il y a un défi majeur, mais ça fait en sorte qu'on n'a pas ces immenses stades avec des immenses terrains autour.

3340 Et, ensuite, c'est clair que là, on parle de densité, vous l'avez bien dit, le long de la station dans la zone, pas la station dont on parle maintenant mais de l'autre station. Vous avez utilisé Rosemont. Moi, je pense qu'il y a des exemples qui ne sont pas toujours les meilleurs, parce que je regarde la densité autour d'Angrignon, et là, vous avez de la densité élevée. Bien, à mon avis, un tissu qui n'est pas si intéressant. On doit faire en sorte qu'au sol, ce soit plus agréable, mais
3345 effectivement, les densités élevées, on est vraiment à proximité du centre-ville.

Et, moi, peut-être je rajouterai en complément de réponse, on l'a vu dans le dossier des Faubourgs et on n'a pas été tout à fait d'accord avec les recommandations qui sont sorties de l'Office de consultation publique, c'est comme si on a de la misère à admettre qu'un centre-ville
3350 s'agrandit dans son pourtour. Mais on est dans le centre-ville. On est au pourtour du centre-ville. Il y a une logique à densifier, à intégrer des entreprises et des résidents. Il n'y a pas de résidents présentement.

3355 Donc, pour nous, c'est très normal d'y voir de la densité, c'est très normal d'y voir des, je dirais, des stades ou un stade, en fait des éléments d'attraction à la fois d'événements, et en même temps, de préserver l'industriel comme on le disait qui est historique. On pourrait regarder après sur la carte effectivement au kilomètre ou aux centaines de mètres carrés pour s'assurer que tout ça rentre, mais mes gens ont regardé, puis ont eu l'impression que c'était possible.

3360 **LA PRÉSIDENTE :**

Moi, j'aimerais vous amener à approfondir une des choses que vous venez juste de dire quand vous avez parlé de la cohabitation dans les secteurs densifiés où on se retrouverait mettons avec un stade, des emplois de, mettons, prenons la consultation de technologies vertes, et du résidentiel dans une même zone qui jouxte un quartier qui est un quartier historiquement un quartier ouvrier, où il y a encore beaucoup... vous avez peut-être entendu certaines interventions de personnes qui vous ont précédé. Quels seraient les facteurs de réussite de cette cohabitation-là, puis de cette mixité d'usages?

3370 **M. MICHEL LEBLANC :**

C'est au cœur de ce qu'on doit faire.

3375 **LA PRÉSIDENTE :**

Parce qu'il y a des appréhensions par rapport à ça.

M. MICHEL LEBLANC :

3380 C'est au cœur de ce qu'on doit faire, puis on comprend les gens d'être inquiets. La première réalité, c'est que dans le bassin de types d'emploi qui sont créés par un stade, on a beaucoup, beaucoup d'emplois qui sont pour des travailleurs, je dirais, à qualification réduite. Dans du commercial, du commercial léger, du commercial sur rue, encore là, ce sont des emplois qui sont accessibles à tous et qui pourraient, à ce moment-là, je dirais, nourrir des
3385 travailleurs qui sont en pourtour.

À l'inverse, dans Pointe-Saint-Charles, il y a un quartier industriel, il y a des entreprises et là, elles sont confrontées à des difficultés d'accès aux ressources humaines comme n'importe

3390 où. Et donc, on se retrouve avec une capacité de créer là un bassin d'individus qui vont y résider, qui vont probablement vouloir travailler à proximité, et on n'est pas obligé de ne construire là que du condo de luxe au pied carré, il y a du logement abordable, il y a du logement familial abordable, il y a du logement social et on pense que ça va aussi venir nourrir les entreprises en pourtour dans Pointe-Saint-Charles et ailleurs.

3395

Alors, un des éléments, c'est – et peut-être que c'est le rêve qu'on a toujours – c'est que ce quartier-là ne soit pas du tout en isolement des quartiers autour, qu'il y ait cette espèce de perméabilité. Des emplois de ce quartier-là pour des gens qui habiteraient en périphérie dans les autres quartiers autour, et inversement, des résidents là qui pourraient aller travailler autour. Ce sont des distances de marche, si c'est bien conçu, ou en tout cas, en transport actif, qui sont très raisonnables. Mais le critère, c'est effectivement de ne pas en faire un quartier isolé, et là, c'est un défi avec les infrastructures routières et les infrastructures qu'il y a autour. D'où le fait qu'il va falloir bien le planifier.

3400

3405 Peut-être un dernier point où j'ai entendu précédemment des gens qui décriaient vraiment Griffintown en disant : « Il ne faut jamais reproduire ça. » Moi, je défends toujours Griffintown en disant : « Quand Griffintown est arrivé, ça faisait 30 ans qu'il n'y avait pas d'investissement. » Donc il n'a pas été optimal, on l'a mal planifié, ça s'est fait comme ça s'est fait. Mais aujourd'hui, c'est facile à rebours de dire : « On aurait dû faire autrement. » Mais, à ce moment-là, on était juste contents qu'il se passe quelque chose dans ce coin-là. Alors, dorénavant, on a le luxe, la possibilité de dire : « Il va y avoir des investissements, planifions-les bien. » Et dans ce critère-là, moi, je pense que la relation avec les quartiers avoisinants, elle est fondamentale.

3410

3415 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Leblanc. J'inviterais monsieur Lampron, s'il vous plaît.

3420 **M. STÉPHANE LAMPRON :**

Bonjour! Si je suis la dernière personne, je préférerais faire passer la personne après moi, puis je passerais le soir.

3425 **LA PRÉSIDENTE :**

Il y a une autre personne.

3430 **M. STÉPHANE LAMPRON :**

Oui, mais est-ce qu'elle va avoir le temps de passer cet après-midi?

LA PRÉSIDENTE :

3435 Oui.

M. STÉPHANE LAMPRON :

3440 Bon. O.K., c'est parfait. Bonjour tout le monde! Madame la présidente, Monsieur et Madame les commissaires, mes respects. Je me présente, Stéphane Lampron, citoyen de naissance de Pointe-Saint-Charles depuis 1967. Étant issu du quartier depuis ma naissance, j'ai été témoin des transformations du quartier. Je suis présentement membre du Comité des sans-emploi et du Regroupement Information Logement, deux organismes qui servent les citoyens du quartier.

3445 J'aimerais porter votre attention sur le secteur appartenant à la Société immobilière du Canada sur le bassin Peel. Vu que c'est un terrain public gouvernemental, nous, on ne peut pas revendiquer sur du privé. Là, je pense au RIL, mais là, je viens en tant que personnel.

3450 **LA PRÉSIDENTE :**

Que personne, oui.

3455 **M. STÉPHANE LAMPRON :**

Oui. Entendu qu'il y a un très haut volume de circulation sur la rue Bridge et que cet endroit devienne urbain, il serait préventif de ne pas développer du bâtiment au-delà de huit étages pour ne pas trop augmenter le volume de véhicules. Et vu que les derniers grands développements faits dans le quartier font en sorte que, entendu qu'un logement sur quatre dans
3460 Pointe-Saint-Charles sont présentement des condominiums et que la part du logement social est en chute libre, il serait bien de rééquilibrer le tout en pensant réserver le site appartenant à la SIC pour du développement de projet 100% logement communautaire, avec des commerces de services de proximité le long du chemin de fer ou sous le REM et peut-être une petite aire d'autobus. Utiliser les silos du bassin Peel pour du développement d'un pôle d'agriculture
3465 urbaine, accompagné d'un marché populaire local. Cela s'harmoniserait bien avec une école primaire et secondaire. La demande pour des écoles est revenue souvent dans le quartier dernièrement, et cela est essentiel pour les familles.

Au sujet du patrimoine et de l'histoire particulière des lieux, je pense, selon moi, qu'il est
3470 impossible de ne pas souligner l'aspect particulier des lieux. Je vois donc un musée bâtiment, une salle multifonctionnelle en plus des locaux qui souligneraient l'histoire en permanence :

Premières Nations, au 16^e siècle, le Village des Oies nommé Teiontiakon par les
3475 Premières Nations de cet endroit qui y chassaient l'oie sauvage; une communauté religieuse, entre autres la maison Saint-Gabriel acquise en 1668 par Marguerite-Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame qui avait accueilli les filles du roi; mon ancêtre Jean Lampron est arrivé en 1665 avec le régiment de Carignan-Salières, avait épousé une fille du roi pour s'établir. Et combien d'autres communautés religieuses font partie de cet endroit?

3480 Victoriatown; l'arrivée des Irlandais; le pont Victoria, sa construction, premier pont de Montréal; le chemin de fer arrivé à Montréal; le canal de Lachine, sa construction, les débuts, les histoires de Joe Beef; berceau de l'industrialisation du Canada le long du canal de Lachine.

3485 Pour moi, le patrimoine, c'est reconnaître l'histoire et la reconnaître dans un milieu de vie paisible. Je crois que la passion de ces fondateurs et la mission de bâtir et d'aider les plus démunis de cette époque, je la retrouve dans des organismes de défense des droits, d'aide communautaire, de logement social.

3490 Tout cela sous un même toit, regroupant des photos d'archives, des peintures, sculptures relatan l'histoire des lieux, accompagné de salle de rencontre moderne. Pourquoi pas une salle de concert et théâtre?

3495 Le tout s'harmoniserait parfaitement bien avec le quartier existant qui pourrait être désenclavé par une ou deux rues qui créeraient des liens, entouré d'espaces verts. Cela respecterait l'environnement, la paisibilité des lieux et de sa population.

3500 Si je peux mentionner deux autres points sur Bridge-Bonaventure, en dehors du terrain de la Société : créer un accès au fleuve Saint-Laurent entre les ponts Victoria et Samuel-De Champlain en espaçant l'autoroute Bonaventure. Je pense qu'il en était déjà question de la Société des ponts, dans le but de le rendre à la population via des pistes cyclables et joindre Verdun à l'ouest, puis il en est déjà ainsi.

3505 À la sortie du pont Victoria, créer un rond-point dans le but de contourner la circulation vers l'est au centre-ville et vers l'ouest le pont Samuel-De Champlain et Verdun, de sorte que la rue Bridge devienne plus urbaine.

Vous constaterez que cela respecte plus les demandes de la population en général qui habitent déjà dans le quartier de façon paisible et en harmonie avec le quartier déjà existant. Ce qui est contraire à la construction d'un stade de baseball accompagné de 4 000 condominiums et

3510 d'un hôtel de luxe qui semblent être faits dans l'unique but de faire faire du profit à des gens qui fort probablement n'habiteront jamais cet endroit.

Il serait triste, voire irrespectueux, de se prétendre vert et patrimonial sans tenir compte des besoins de la population qui avoisine le secteur Bridge-Bonaventure et les organismes, et
3515 sans reconnaître l'histoire globale des lieux, et cela, de façon concrète et tangible.

Qui voteront pour les candidats politiques, que ce soit fédéral, provincial ou municipal, les touristes ou les citoyens? Voilà, c'est tout pour moi. Je vous remercie. Mais j'aurais des images à vous montrer.

3520

LA PRÉSIDENTE :

Oui, allez-y donc.

3525

M. STÉPHANE LAMPRON :

Bien là, comme on peut voir dans cette image, j'ai fait ça avec mon dinosaure, je n'ai pas la prétention d'être...

3530

LA PRÉSIDENTE :

Vous devez être meilleur que moi de toute façon là-dedans. Allez-y.

3535

M. STÉPHANE LAMPRON :

O.K. Bien, j'ai décollé la ligne, comme on peut voir, à Bonaventure, où ce qu'est l'autoroute Bonaventure, je l'ai décollée. Sur la partie A, c'est comme c'est en ce moment et sur l'après, on voit qu'on peut donner accès au fleuve. Il s'est dit beaucoup de choses, il s'est déjà parlé de donner accès au fleuve par des chemins. Comme je vous dis, je ne suis pas architecte

3540

ni urbaniste, je n'aurais pas la prétention...

LA PRÉSIDENTE :

3545 Ce que je comprends, vous avez monté ça près de Marc-Cantin?

M. STÉPHANE LAMPRON :

3550 Exactement, oui, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

Parfait.

3555 **M. STÉPHANE LAMPRON :**

3560 Le rond-point, j'ai une image. Je ne sais pas si je peux avoir accès? O.K., bien, je vais commencer par ici. J'avais fait des images par rapport à un lieu résidentiel sur le terrain de la SIC. Là, c'est un exemple, c'est des images que j'ai prises comme ça. Les commerces de proximité sous le REM en longueur. Ici, on voit les silos. Moi, j'ai vu, j'ai fait des recherches, puis j'ai vu qu'à des endroits, ils font de l'agriculture grimpante. Les silos pourraient être utilisés pour faire de l'agriculture. Ils mettent une serre de ce côté-ci, en bas, et du côté plus au nord, de l'autre côté, il pourrait y avoir un marché. Cela s'harmoniserait bien avec une école primaire moderne, une école secondaire – souvent, on peut voir des écoles comme ça côte à côte – plus
3565 près de l'eau, parce que la piste cyclable, elle arrive à cet endroit. Les gens pourraient aller travailler en vélo et puis les enfants – sans que ce soit nécessairement sur Parcs Canada, quand même à proximité de Parcs Canada – les jeunes pourraient arriver en vélo à l'école, O.K.?

3570 Là, on ne sait pas le REM s'il va y avoir un arrêt sur le bassin Peel, mais qu'il y ait un arrêt ou pas, j'ai entendu qu'il y a beaucoup de gens qui parlent d'avoir des autobus. Ça peut être

3575 des autobus électriques qui pourraient aller plus vers le pont Victoria puis aller à l'Habitat 67. Il manque de transport, mais on pourrait faire le lien avec le reste en ayant un poste d'autobus sous le REM aussi. Ça peut être trois, quatre autobus, c'est pas obligé d'être grandiose, mais ça donnerait au moins un accès.

3580 Maintenant, le musée, j'ai pris un exemple à l'extérieur, puis à l'intérieur. Le musée pourrait parler de pas mal toute l'histoire des lieux qui est vraiment à retenir. Et puis là, on voit la piste cyclable sur le bord du fleuve, qui pourrait se rendre jusqu'à Verdun d'un côté et aller de l'autre côté vers le pont Victoria, transiter de l'autre côté. Et puis, là, j'avais d'autres...

LA PRÉSIDENTE :

3585 Est-ce que je peux vous arrêter? Votre rond-point là...

M. STÉPHANE LAMPRON :

Oui. J'ai une image de rond-point justement.

3590 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, bien c'est ça. Moi, je vois où est votre rond-point, là. Ça, est-ce qu'on peut vous poser une question là-dessus, sur le rond-point?

3595 **M. STÉPHANE LAMPRON :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

3600 Le pont Victoria, au lieu de s'enligner sur la rue Bridge comme c'est le cas en ce

moment, au sortir, il y aurait ce rond-point là?

3605 **M. STÉPHANE LAMPRON :**

3610 Oui, il pourrait y avoir un rond-point qui redirigerait les véhicules vers le Samuel-De Champlain ou Verdun, et de l'autre côté, l'autoroute Bonaventure qui connecterait avec l'autoroute Bonaventure pour aller au centre-ville, mais il pourrait y avoir une entrée quand même pour continuer sur Bridge mais qu'elle soit un peu urbanisée avec des... C'est ça. Et puis, le rond-point offrirait une entrée de ville car il pourrait y avoir un grand terrain à l'intérieur du rond-point que des artistes pourraient faire quelque chose pour accueillir les gens à Montréal.

3615 Et j'avais fait un dessin aussi, mais la rue Centre, la rue du Centre qui rentrerait jusqu'à Bridge, mais la rue du Centre qui rentrerait jusqu'à Bridge pourrait être deux sens pour accorder la chance aux gens de transiter d'un endroit à l'autre. Mais la rue Bridge pourrait facilement devenir le boulevard des Oies à la partie de la rue Centre ou connecterait, qui pourrait devenir un sens – j'appelle ça la méthode Ferrandez – pourrait devenir un sens vers le pont pour empêcher d'avoir une trop grande circulation dans un milieu de vie urbain où ce qu'il y aurait du développement urbain.

3620

LA PRÉSIDENTE :

3625 Parfait. Je vous ai interrompu. Vous avez peut-être d'autres images à montrer?

M. STÉPHANE LAMPRON :

3630 Bien, je ne sais pas si je peux revenir à ma première image? O.K. Ici, on peut voir les écoles. J'avais fait des points pour les écoles, le marché ou les silos. Et puis, ici, le REM arrive là, les commerces sous le REM et j'avais mis le musée, j'avais continué la rue Centre ici jusqu'à la rue Mill – maintenant, je ne sais pas si c'est réalisable – mais la rue Centre, je disais qu'elle est à deux sens pour que la rue qui est urbanisée ici puisse quand même transiter les autos, pareil à

3635 se rendre d'un endroit à l'autre. Mais le fait que le rond-point dirige la circulation vers le centre-ville d'un bord et de Verdun devrait quand même modérer, et puis dans le secteur ici qui se veut développer des logements, eh bien, il pourrait être seulement un sens unique en direction du pont. Ça n'empêcherait pas la rentrée et la sortie par ici, mais ça ralentirait la circulation. C'est ça, je m'excuse, je m'explique mal, mais...

3640 **LA PRÉSIDENTE :**

Non, non, c'est correct ça. On vous comprend. Questions?

3645 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui. Peut-être revenir au rond-point.

M. STÉPHANE LAMPRON :

3650 Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

La photo aérienne.

3655

LA PRÉSIDENTE :

Celle-là, oui.

3660 **M. STÉPHANE LAMPRON :**

Celle-ci?

LA PRÉSIDENTE :

3665

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

3670

Oui. Mais c'est pas mal typique comme exemple d'un rond-point. Ma question, c'est que si on combine le trafic du pont Victoria, c'est plusieurs milliers de voitures à l'heure que ça prend, et le trafic de l'autoroute Bonaventure, c'est encore plusieurs milliers de voitures à l'heure, provenant du pont Champlain, on est en train de parler de, genre, 5 000 voitures par heure, ce qui nous ramène à des centaines de voitures à la minute. Je ne comprends pas comment ça

3675

pourrait rentrer dans un rond-point à cet endroit-là, compte tenu du volume des deux ponts?

M. STÉPHANE LAMPRON :

3680

Oui, O.K. Bien, déjà présentement, il y a beaucoup de véhicules à cet endroit. Peut-être élargir un peu l'autoroute Bonaventure pour donner peut-être une voie supplémentaire. Comme je vous dis, je ne suis pas urbaniste, ni architecte, mais déjà, de cette façon-là, il y a déjà beaucoup de voiture qui transitent près de Wellington et Bridge. Et puis, l'idée, c'est de faire ralentir les véhicules pour donner un...

3685

Parce que c'est comme si on fait un stade, c'est évident qu'il va y avoir plus de véhicules qui vont transiter. Et puis, je ne sais pas, vous, quand vous achetez une maison ou que vous allez en quelque part pour louer un logement, vous vous posez sûrement la question avant d'aller acheter une maison : « Est-ce que c'est un lieu qui est paisible et tranquille? » Tout le monde recherche la paisibilité, la tranquillité des lieux, qu'on soit riche ou pauvre. C'est pas parce qu'on

3690

est dans un milieu où ce qu'il y a beaucoup de gens qui ne sont pas riches qu'on peut leur mettre un stade. C'est quand même... Qu'il soit petit ou grand, le stade, c'est quand même 30 000 personnes qui vont rentrer. Je ne vois pas comment on peut avoir une école, un milieu de vie, puis 30 000 personnes qui vont rentrer, puis qui vont sortir.

3695 Moi, tout ce que je vois là-dedans, puis de vert dans ce stade-là, c'est le billet que ça va rapporter aux investisseurs. Parce que même, on ne sait même pas comment de longévité va durer ce stade-là. On va être pris avec un stade après. Si l'équipe gagne pas, si ça marche pas, qui... Il va avoir quand même fait son argent, l'investisseur, puis lui, il n'habite pas les lieux, il vivra pas avec les conséquences du secteur. C'est la raison pourquoi je vois plus un milieu de vie
3700 tranquille, puis en étant un milieu de vie tranquille, il faut quand même trouver des solutions pour les véhicules qui viennent du pont. Et puis, j'ai suivi toute la commission, je ne suis pas le premier à parler de connecter l'autoroute Bonaventure à...

M. DAVID HANNA, commissaire :

3705 Non, au contraire, c'est un souhait, je pense, largement partagé, selon ce qu'on entend.

M. STÉPHANE LAMPRON :

3710 Mais je ne peux pas vous répondre concrètement, mais j'imagine ça peut offrir du travail à des gens qui...

LA PRÉSIDENTE :

3715 Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Merci.

3720

M. STÉPHANE LAMPRON :

Merci.

3725 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup, Monsieur Lampron.

3730 **M. STÉPHANE LAMPRON :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3735 J'inviterais maintenant madame Camille Trudel, s'il vous plaît.

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, Madame!

3740

Mme CAMILLE TRUDEL :

Bonjour! Je suis Camille, merci de prendre quelques minutes pour...

3745 **Mme CAMILLE TRUDEL :**

Est-ce que vous seriez assez aimable de nous présenter votre collègue?

Mme CAMILLE TRUDEL :

3750

Absolument, avec plaisir. Donc je suis avec ma collègue, Marion Hilken qui est de l'organisme *Partageons l'espoir*.

LA PRÉSIDENTE :

3755

Parfait.

Mme CAMILLE TRUDEL :

3760

En fait, on est devant vous aujourd'hui parce qu'on représente la Concertation jeunesse et famille de Pointe-Saint-Charles qui est un comité d'Action-Gardien, la Corporation de développement communautaire de la Pointe. La Concertation jeunesse famille, c'est une concertation multiréseau qui regroupe quatorze groupes communautaires, ainsi que les trois écoles primaires du quartier.

3765

Notre concertation voit dans le développement du secteur Bridge-Bonaventure tel que proposé par Action-Gardien, la possibilité bien réelle d'un milieu de vie propice à la réussite éducative des jeunes de notre quartier. Notre projet, tel qu'il vous a été présenté par mes collègues plus tôt cet après-midi apparaît une école secondaire bien ancrée dans sa communauté et c'est particulièrement de ce projet-là qu'on veut vous entretenir aujourd'hui. J'ai bien compris d'ailleurs qu'on n'était pas les seuls aujourd'hui à vous parler de cette école.

3770

Donc à Pointe-Saint-Charles, il y a trois écoles primaires, deux qui appartiennent à la Commission scolaire de Montréal et l'autre qui appartient à *l'English Montreal School Board*, la commission scolaire anglophone, mais aucune école secondaire.

3775

Lors du passage au secondaire, les élèves sont donc éparpillés dans de multiples écoles à travers Montréal. Permettez-moi de vous citer quelques chiffres qui nous ont été fournis par *Passeport pour ma réussite* qui est un programme de réussite scolaire porté par le YMCA de Pointe-Saint-Charles et qui est effectivement membre de la *Concertation jeunesse famille*.

3780

Donc, en tout, l'organisme reçoit quotidiennement 240 adolescents et adolescentes qui fréquentent donc le secondaire 1 à 5, et ils sont tous résidents de Pointe-Saint-Charles. Ces

3785 240 enfants sont inscrits dans 46 écoles secondaires différentes à travers Montréal. Sur ces 240 enfants, donc le deux tiers fréquente les écoles *Saint-Henri et James Lyng* qui sont situées dans le quartier Saint-Henri de l'autre bord du canal.

3790 Ces deux écoles, donc l'une francophone et l'autre anglophone, se trouvent à plus de 30 minutes à pied du *Centre Lorne*, qui est le lieu où on se trouve aujourd'hui. Pour les élèves qui habitent au sud du quartier, donc un peu plus loin, il faut ajouter entre dix et vingt minutes de marche. Via le réseau du transport collectif, c'est un minimum de 30 minutes que ça prend pour se rendre dans l'une de ces deux écoles secondaires.

3795 Une autre école secondaire dont la commissaire scolaire Violaine vous a parlé tout à l'heure, c'est l' *École Monseigneur-Richard* située dans l'arrondissement de Verdun, pas très loin de chez nous, et c'est sans contredit l'école de proximité de notre communauté. Donc en moins de dix minutes, les enfants de la Pointe, qu'ils soient au sud ou au nord, peuvent s'y rendre à pied, dans un environnement qui est somme toute un peu hostile qui est la rue Wellington, mais
3800 quand même.

Mais on n'a pas accès, en fait, à l'*École Marguerite-Bourgeoys* en raison des frontières administratives. Notre collègue de la commission scolaire nous disait que ce n'était plus le cas, mais l'école déborde. Donc on n'aura pas plus accès.

3805

Le passage entre le primaire et le secondaire est un moment charnière dans un parcours éducatif et est reconnu comme l'un des facteurs importants de la réussite scolaire et de la persévérance. En l'absence d'une école secondaire dans le quartier, il est plus difficile pour les équipes écoles de bien accompagner leurs élèves dans cette transition décisive.
3810

Dans de nombreux quartiers de Montréal, les enfants de la 5^e et de la 6^e année peuvent bénéficier via leur école primaire d'activités qui favorisent un passage plus positif à l'école

3815 secondaire. On parle de visite de l'école, activités parascolaires jumelées, aide aux devoirs par les pairs du secondaire, simulation d'une journée, et j'en passe. On est très créatifs. Tout autant d'occasions pour les enfants d'appivoiser cette nouvelle étape de leur cheminement scolaire et ainsi de favoriser leur persévérance.

3820 Selon les plus récentes données issues du recensement canadien 2016, à Pointe-Saint-Charles, c'est 20,3 % comparativement à 16,9 % à Montréal des personnes de plus de quinze ans qui sont sans diplôme d'études secondaires. Je vais passe la parole à ma collègue.

Mme MARION HILKEN :

3825

Bonjour!

LA PRÉSIDENTE :

3830

Bonjour!

Mme MARION HILKEN :

3835 Donc laissez-moi vous énoncer des avantages d'une école secondaire de proximité pour nos jeunes. Comme on peut le lire dans le fascicule du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec :

3840 « *Habiliter le jeune à se déplacer par ses propres moyens lorsque vient le temps d'aller à l'école, au parc ou chez des amis lui permet d'être beaucoup plus autonome. Cela lui permet aussi de développer un sentiment d'appartenance à l'égard de sa rue, de son quartier et de se situer dans son propre environnement.* »

3845 Donc laissez-moi vous énoncer les avantages d'une école secondaire de proximité pour ces jeunes. Une transition beaucoup plus harmonieuse et accompagnée; un maintien des liens

avec la communauté et un développement du sentiment d'appartenance; une fréquentation des ressources communautaires qui va augmenter et qui va continuer parce que les ressources communautaires, il faut savoir que les jeunes les utilisent dès leur plus jeune âge. Ça va de zéro jusqu'à ce qu'ils partent en école secondaire, même après ça; les équipements collectifs du quartier. Mais on ne parle pas aussi que des jeunes, on parle aussi de l'implication des parents dans l'éducation de leur enfant. Il y a une fracture qui se passe lorsqu'il passe au secondaire dans notre quartier.

On parle aussi de transport actif pour aller à l'école, de meilleures habitudes de vie, d'économie sur les coûts du transport, parce que comme l'a si bien cité le commissaire scolaire de la CSDM, il y a les bus pour l'école primaire, mais on doit utiliser les moyens qu'on a sur place pour les écoles secondaires. On a aussi, on peut prendre notre gain de temps pour les enfants et donc réinvestir le potentiel des enfants autrement, dans un gain de sommeil, gain de loisir et du temps familial.

Tout ça pour vous dire que dans son *Guide pour soutenir une transition scolaire de qualité vers le secondaire*, le MEES indique que la rupture des liens sociaux est l'effet le plus nuisible du passage au secondaire. À l'heure où le magasinage scolaire est de plus en plus décrié et où les avantages de la proximité de l'école sont reconnus et mis de l'avant par l'ensemble des acteurs impliqués dans le milieu de l'éducation, on ne peut imaginer un milieu de vie où le bassin Peel est sans équipement scolaire. Je redonne la parole à Camille.

Mme CAMILLE TRUDEL :

Donc Marion nous faisait état de l'école de proximité et de ses bénéfiques. Au-delà des besoins actuels des familles de Pointe-Saint-Charles qui souhaitent depuis belle lurette maintenant avoir accès à une école secondaire pour toutes les raisons qui ont été nommées par ma collègue, il faut ajouter aussi à ce désir-là la projection de toutes les nouvelles familles qui vont arriver dans les nouveaux développements des secteurs aux alentours du bassin Peel, de part et d'autre du canal de Lachine.

Nous savons qu'à l'heure actuelle, donc à la rentrée 2019, les écoles bassins qu'on appelle, donc *l'École Saint-Henri et l'École Honoré-Mercier*, ne sont pas encore tout à fait à pleine capacité. Mais notre collègue, Violaine Cousineau, nous disait que c'était presque le cas.

3880

Déjà la pression à l'échelle montréalaise se fait sentir. Les élèves extraterritoriaux doivent quitter l'école secondaire Monseigneur-Richard, qui est notre école de proximité, qui déborde. Plusieurs dizaines d'élèves des quartiers Côte-des-Neiges et NDG, donc plus au nord, ont dû cette année être scolarisés dans le Sud-Ouest, et ce, sans compter tous les élèves des classes d'accueil venus de partout à travers Montréal pour être scolarisés dans le Sud-Ouest.

3885

Nous ne voulons certainement pas revivre pour le secondaire la pénurie de locaux qui se vit actuellement pour le primaire et qui est désastreuse pour la réussite éducative de nos jeunes. La Ville de Montréal, de concert avec la CSDM et le ministère de l'Éducation, doit donc dès maintenant préserver un site pour les futurs besoins scolaires sur le projet Bridge-Bonaventure, plus précisément sur le bassin Peel.

3890

Dans un milieu de vie inclusif, vert et répondant aux besoins réels de la population tel qu'imaginé par les citoyennes et les citoyens de mon quartier, nous réitérons l'importance de prioriser l'implantation d'une école secondaire, et pourquoi pas, d'une école primaire, entourées d'un milieu de vie stimulant, maison de la culture, jardins collectifs, école des métiers, terrains multisports, et j'en passe.

3895

Puisqu'un milieu de vie à échelle humaine favorable au développement du plein potentiel de nos jeunes est absolument incompatible avec un projet de stade de baseball et de 4 000 condos qui sont hors de prix pour les citoyens et les citoyennes de Pointe-Saint-Charles, nous proposons gentiment en contrepartie de réserver une plage horaire hebdomadaire du terrain multisport de l'école secondaire à la pratique du baseball amateur. Merci.

3900

3905 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup de votre présentation. Merci à toutes les deux. Est-ce que vous avez des questions?

3910 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui, j'en aurais une. Nous avons beaucoup entendu – et c'est nouveau, je pense, aujourd'hui – le besoin d'une école secondaire dans le coin. Donc ça, c'est comme un nouveau fait, si on veut ajouter à tous les souhaits que nous récoltons. Nous avons vu aussi, nous avons
3915 entendu Action-Gardien qu'un projet résidentiel, école primaire et tout est requis dans le secteur.

Donc, ma question à vous serait dans un contexte de besoin d'école secondaire, est-ce que vous avez une visée particulière en termes de justement ces terrains-là ou avez-vous une autre visée dans le secteur, c'est-à-dire, donc, pour être bref, où placeriez-vous cette école
3920 secondaire, quand même un effectif, on doit comprendre, assez géant?

Mme CAMILLE TRUDEL :

Absolument. En fait, probablement que mes collègues en aménagement seraient mieux
3925 placés que moi pour vous répondre. Ceci dit, j'en ai peut-être une petite partie. Donc suite à l'Opération populaire d'aménagement, les citoyens et citoyennes ont quand même tenu compte des industries autour, de l'accessibilité au site et tout ça, et ont quand même placé l'école secondaire dans un lieu qui leur semblait propice à ça, donc entouré des équipements communautaires. C'est sûr qu'on ne parle pas d'une école secondaire de 4 000 places comme
3930 on le voit dans certains quartiers à Montréal. On parle d'une petite école secondaire, donc possiblement 750-800 places, quelque chose à échelle humaine aussi, compte tenu que c'est enclavé. Et dans le projet qu'on présente, nous, c'est 1 000 logements sociaux. Donc ce n'est pas 4 000 condos aussi. C'est pour répondre à la demande. Donc je ne sais pas si ça répond à votre question?

3935

M. DAVID HANNA, commissaire :

3940 Excusez mon ignorance, mais ces petites écoles secondaires, est-ce que ça se fait? Est-ce qu'il y a des exemples? Vous nous nommez un exemple qui permet de voir et comprendre ce concept?

Mme CAMILLE TRUDEL :

3945 À Montréal, il y en a des comparables certainement. Il y en a quelques-unes, certainement pas dans les nouvelles écoles secondaires qui ont été construites où là ils font beaucoup plus gros, mais dans des quartiers qui sont plus enclavés, il y en a effectivement. Je ne pourrais pas vous en nommer quelques-unes, mais il y en a. Ça dépend en fait des besoins de la population. Puis, ce qu'on prévoit en fait dans Bridge-Bonaventure, le projet qu'on nous propose n'est pas viable avec une école de 4 000 places.

3950

M. DAVID HANNA, commissaire :

Bon.

3955

LA PRÉSIDENTE :

Ça va? Alors, je vous remercie beaucoup. Alors je demanderais aux collègues de la Ville s'il y a une rectification à faire. Ça va?

3960

Bon, alors, l'après-midi tire à sa fin. Après les séances d'audition, comme je vous l'ai indiqué, mes collègues et moi, de même que les analystes, commencerons à analyser l'information reçue et les opinions qui nous ont été communiquées, que ce soit par le biais des questionnaires, de l'atelier de concertation, des opinions en ligne, de vive voix ou encore à l'aide de mémoire.

3965

Le rapport de la commission, comme je le mentionnais, sera transmis par la présidente aux élus municipaux au début de la nouvelle année et il sera rendu public deux semaines plus tard.

3970 La commission a un rôle consultatif, je vous le rappelle. Ce n'est pas l'Office qui prend les décisions concernant le projet sur lequel vous êtes consultés. Ces décisions appartiennent aux élus municipaux.

3975 Je veux remercier toutes les personnes qui ont soutenu les travaux de la commission, cet après-midi, madame la sténographe, les responsables du son, tout le personnel de l'Office. Je remercie aussi les représentants de la Ville.

3980 Au nom de la commission, je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance auprès de tous ceux et celles qui sont venus nous présenter un mémoire cet après-midi, qui ont pris la peine d'en rédiger un, de même que toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette rencontre. Je veux saluer votre courtoisie de même que votre patience.

Thank you for coming this afternoon and thank you for your courtesy and your patience.

3985 Merci. Au revoir!

* * * * *

3990 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

3995

LOUISE PHILIBERT, s.o.